



**LA RÉFÉRENCE**  
DE LA MANUTENTION  
RAPPORT ANNUEL 2011

**MANITOU**  
GROUP



MANITOU  
**LA RÉFÉRENCE**  
DE LA MANUTENTION



# HISTORIQUE

## 1958

Naissance du chariot Manitou sur l'idée de Marcel Braud.

## 1970

Début de l'internationalisation du groupe.

## 1972

Accord de partenariat commercial signé avec Toyota pour la distribution exclusive des chariots industriels Toyota en France.

## 1981

Lancement du premier chariot télescopique Manitou.

## 1984

Introduction en Bourse.

## 1993

Commercialisation des premiers chariots télescopiques rotatifs MRT.

## 1995

Lancement des nacelles élévatrices de personnes.

## 1996

Obtention de la certification ISO 9001.

## 1998

Marcel Braud devient Président du Conseil de Surveillance.

## 2004

Manitou célèbre le 200 000<sup>e</sup> chariot fabriqué et vendu dans le monde.

## 2006

Manitou passe la barre du milliard d'euros de chiffre d'affaires.

## 2007

Manitou inaugure un centre logistique international et obtient la certification ISO 14001 pour le site d'Ancenis.

## 2008

Rachat de la société américaine Gehl.

## 2009

Nomination de Jean-Christophe Giroux comme Président du Directoire.

Changement de gouvernance et retour à un conseil d'administration.

## 2010

Lancement des chargeuses articulées Gehl et Mustang.

## 2011

Réorganisation de l'actionariat familial.

# SOMMAIRE

## Rapport institutionnel

Profil du groupe, Histoire	3
Chiffres clés	4
Gouvernance	6
Valeurs et Stratégie	8
Journal de l'année	10
Métiers	12
Marchés	14
Division RTH	16
Division IMH	18
Division CE	20
Stratégie Commerciale	22
4 régions de vente	24
Secrétariat Général et Finance	26
Ressources Humaines et Qualité	28
Manitou en bourse	30

# PROFIL DU GROUPE

## LA RÉFÉRENCE DE LA MANUTENTION

Fondé par la famille Braud il y a plus de 60 ans, le groupe Manitou est aujourd'hui présent dans le monde entier. Son leadership dans la manutention (chariots élévateurs tout terrain ou industriels, nacelles élévatrices de personnes, chargeuses compactes, matériels de magasinage...) repose sur l'organisation suivante :

### 3 divisions produits

Manutention Tout Terrain (RTH), Manutention Industrielle (IMH) et Équipements Compacts (CE)

### 4 régions de vente

Europe du Sud, Europe du Nord, Amériques et Reste du monde

### 3 marchés

Construction, Agriculture, Industries

### 3 métiers

Concepteur, Assembleur, Distributeur

### 5 marques

Manitou, Gehl, Mustang, Loc, Edge

### 2 centres logistiques

mondiaux de pièces de rechange

CA 2011

**1,131 Md€**

# 68%

## DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'INTERNATIONAL

# CHIFFRES CLÉS

## L'ANNÉE DU REDRESSEMENT

**20**  
filiales dans le monde

**8**  
sites de production

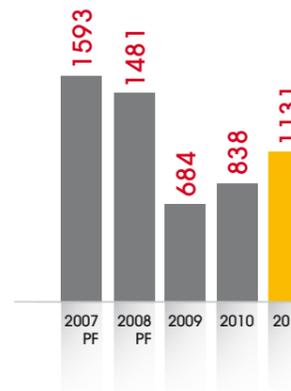
**3 061**  
salariés dans le monde

### Manitou est présent dans 120 pays

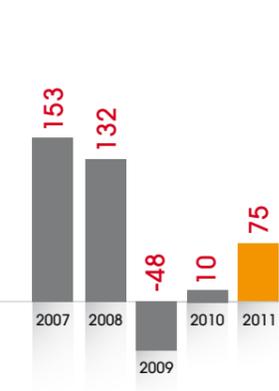
Fort d'un réseau de près de 1 400 concessionnaires, le groupe Manitou distribue ses produits dans le monde entier, sous les marques Manitou, Gehl, Mustang, Edge et Loc.



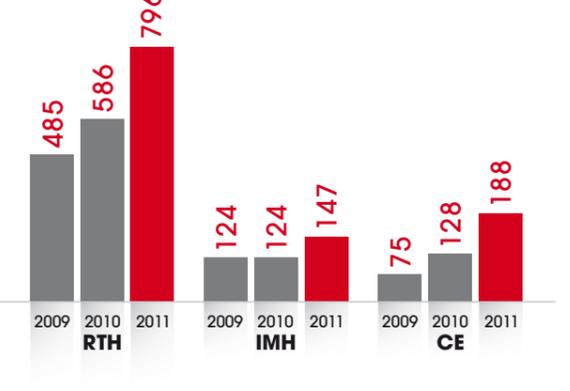
**CA** (proforma avec Gehl en M€)



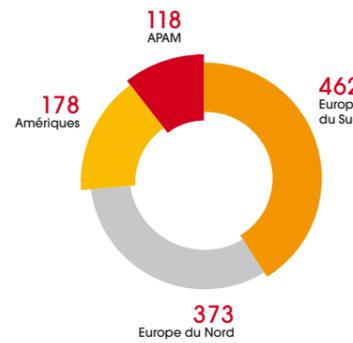
**EBITDA** (en M€)



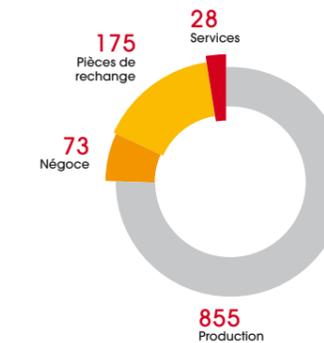
**CA par division** (proforma avec Gehl en M€)



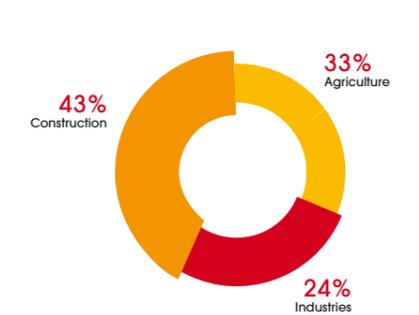
**CA par zone géographique** (en M€)



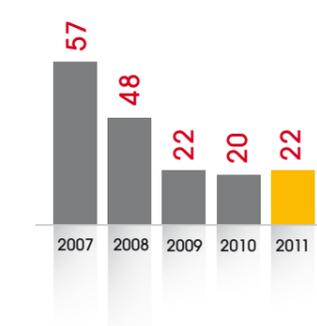
**CA par nature** (en M€)



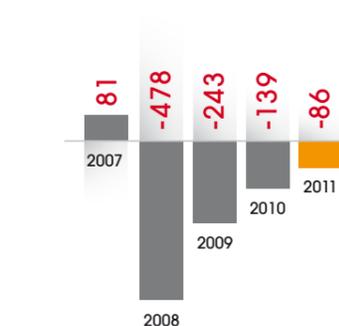
**CA par marché**



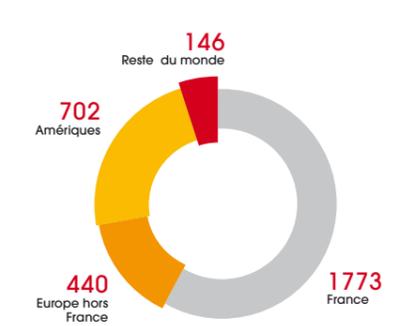
**Investissements** (en M€)



**Trésorerie** (Dettes) nette (en M€)



**Effectifs par zone géographique** (en nombre de personnes)



Aucun pessimiste n'a jamais découvert le secret des étoiles, navigué jusqu'à des terres inconnues, ou ouvert un nouveau chemin pour l'esprit humain.

Helen Keller



#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1 Serge Ghysdael
- 2 Sébastien Braud
- 3 Marcel Braud, Président
- 4 Joël Goulet\*
- 5 Jacqueline Himsworth, Vice-Présidente
- 6 Christopher Himsworth
- 7 Pierre-Henri Ricaud\*
- 8 Dominique Bamas\*
- 9 Gordon Himsworth

\* Indépendants au sens des recommandations MiddleNext

#### Message du Président du conseil d'administration

Après trois années particulièrement difficiles, nous sommes heureux de pouvoir tourner la page en amorçant une période à la fois plus sereine et plus ambitieuse.

En 2011, le groupe a tout d'abord retrouvé la santé financière que la crise et la conjoncture avaient largement altérée. L'entreprise a parallèlement continué à structurer ses entités, à redonner du sens à ses organisations et à remotiver ses équipes.

Nos actionnaires nous ont accompagnés dans ce cycle économique tourmenté, en gardant confiance dans l'entreprise et dans ses organes de gouvernance. Qu'ils en soient ici remerciés par l'ensemble du conseil d'administration. Leur fidélité au groupe Manitou a elle aussi été facteur d'encouragement et nous sommes heureux de pouvoir proposer le paiement d'un dividende après trois années de nécessaire prudence financière.

Le groupe est en ordre de marche et les marchés retrouvent de la vitalité. Nous abordons l'avenir avec optimisme et gardons toute notre passion. C'est elle qui a été le moteur indéfectible de notre réussite et de notre histoire.

**Marcel Braud**  
Président du conseil d'administration

# RAPPORT ANNUEL 2011

# GOUVERNANCE



#### LE COMITÉ EXÉCUTIF

- 1 Hervé Saulais, Secrétaire Général
- 2 Jérôme Tertrais, Directeur des Ressources Humaines
- 3 Hervé Rochet, Directeur Financier
- 4 Jean Louis Hervieu, Président de la Division IMH (Manutention Industrielle)
- 5 Daniel L. Miller, Président de la Division CE (Équipements Compacts)
- 6 Jean-Christophe Giroux, Directeur Général
- 7 Eric Lambert, Président de la Division RTH (Manutention Tout Terrain)
- 8 Henri Brisse, VP Sales & Marketing

#### Message du Directeur Général

Après le Rebond en 2010, 2011 aura été, au-delà de nos espérances peut-être, l'année du Redressement du groupe. Malgré un contexte de marché souvent incertain, et des difficultés opérationnelles persistantes, l'activité aura progressé de 35% pour repasser la barre du milliard d'euros de chiffre d'affaires, tout en générant plus de 50 millions de résultat opérationnel. La dette recule à nouveau de 38%, et le résultat net positif permet le retour au dividende.

2011 marque donc la fin des années noires et un tournant dans l'histoire du groupe. Nouvel essor, nouvel esprit, nouvelles valeurs, nouvelles ambitions donc, résumées pour 2012 sous le mot d'ordre de Refondation. Il s'agit à la fois de régler les problèmes du passé,

de prendre la pleine dimension du présent, et de nous projeter vers l'avenir. Malgré la profondeur des chantiers, il y a quelque chose d'exaltant à reprendre possession de soi-même, et les équipes, stimulées par un nouveau leadership, trouvent dans la tâche des ressorts supplémentaires d'énergie et d'enthousiasme.

Les enjeux sont à la hauteur des promesses : il faut matérialiser les conditions du succès pour IMH\*, lancer CE\*\* à l'assaut du podium mondial, et trouver pour RTH\*\*\* la garantie d'une véritable performance opérationnelle. Mais nous pouvons compter sur une organisation commerciale à nulle autre pareille, et sur une capacité unique à confirmer partout notre statut de Référence de la Manutention. Je suis convaincu que 2012 donnera un nouveau cours à ce métier, à ce positionnement, et à cette détermination d'être meilleurs chaque jour.

**Jean-Christophe Giroux**  
Directeur Général

Il faut au leader trois qualités égales : le courage de changer ce qui doit l'être, la patience de supporter ce qui ne peut pas l'être, et la sagesse de faire à tout moment la différence entre les deux.

Anonyme

\*IMH : Industrial Material Handling  
\*\*CE : Compact Equipment  
\*\*\*RTH : Rough Terrain Handling

# VALEURS ET STRATÉGIE

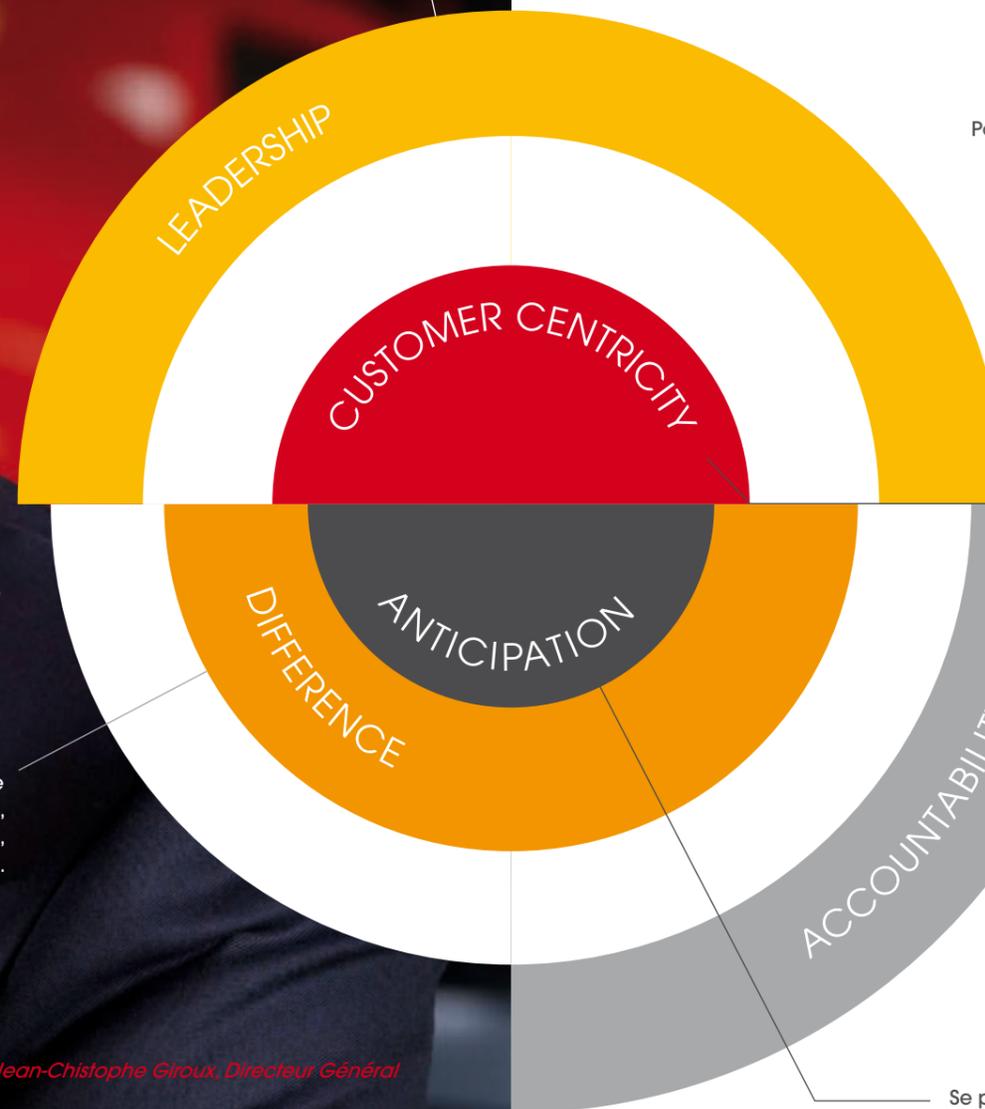
## CINQ VALEURS POUR UNE NOUVELLE AMBITION

Après Manitou Next! en 2010 et Manitou Up! en 2011, Manitou More! confirme en 2012 un appétit de croissance, de progrès, de performance qui nous amènera à doubler de taille sous 3-4 ans. Au-delà de la croissance « naturelle » tirée par le renouvellement des bases installées, les extensions de parcs et l'expansion des usages et des marchés, nous ciblons une croissance « active » qui nous permettra de creuser l'écart avec nos concurrents dans l'innovation ou l'image de marque, et aussi la croissance « externe » que nous apportent tous les partenaires qui veulent s'associer au leader.

Pour nous guider dans ce voyage, nous avons défini 5 nouvelles valeurs d'entreprise qui nous accompagneront bien au-delà de 2012, tant en termes d'attitude et de comportement que d'inspiration dans la conduite du business. Elles témoignent de notre engagement vis-à-vis de tous à réaliser notre potentiel en dépassant les étapes intermédiaires et en repoussant les frontières connues - les nôtres comme celles du marché.

Pour un leader, le changement n'est pas une fin en soi mais la condition de l'amélioration permanente, et le retour de certains principes fondateurs, un moment, oubliés. L'avenir de Manitou n'est pas de devenir un musée mais de rester une vitrine : LA Référence de la Manutention.

Être un leader sur ses marchés avec les responsabilités que cela emporte. Déployer le leadership comme qualité-clé dans le management des équipes.



Rester concentrés sur les attentes des clients et mieux les intégrer. Leur donner la priorité par rapport à nos attentes internes.

Mieux assumer nos responsabilités, dans le respect des engagements pris, en interne comme en externe.

Se projeter dans l'avenir, oser, gérer les évolutions, qu'elles soient imposées ou voulues. Réconcilier les contraintes et les échéances qui caractérisent tout projet.

Reconnaître la bonne différence de la mauvaise différence, que ce soit pour les marchés, les produits, les individus.

*Jean-Christophe Giroux, Directeur Général*

« Nous sommes convaincus d'avoir une réelle opportunité de marché devant nous et voulons réaffirmer notre positionnement en tant que LA Référence de la Manutention. Nous saisissons toutes les poches de croissance dans un marché en développement et pourtant très fragmenté, avec l'ambition de doubler notre taille à moyen terme, qui dépasserait de 35% environ le dernier point haut. »

# JOURNAL DE L'ANNÉE

## 2011 : UN PARCOURS BIEN RYTHMÉ DANS UN CONTEXTE OPÉRATIONNEL ENCORE DIFFICILE

De Manitou Up! à Manitou More!, que de chemin parcouru. Année de redressement après deux exercices difficiles liés à la crise économique mondiale, 2011 a vu l'assainissement de la situation financière du groupe, la concrétisation de nombreux projets, 2 salons internationaux majeurs et l'aboutissement de la réorganisation initiée en 2009. Un contexte favorable pour aborder 2012 plus sereinement et déployer de nouvelles ambitions !

**JANVIER 2011**

Manitou Up!



**MAI**

Arrivée d'Eric Lambert,  
Président Division RTH

**JUIN**

Extension du partenariat  
moteurs Mercedes



**FÉVRIER**

Réorganisation  
du contrôle familial

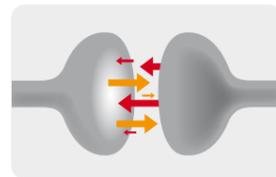


**MARS**

ConExpo, Manitou Americas,  
Corp. Identity

**AVRIL**

Ateliers Synapse



Lancement des Trackloaders  
(chargeuses sur chenilles)  
aux États-Unis



**SEPTEMBRE**

Nouveau siège IMH  
à Beaupréau (France - 49)



Arrivée de Henri Brisse,  
VP Sales & Marketing



Présentation de la 280TJ (Apex)



**OCTOBRE**

Nouveaux sites internet



**NOVEMBRE**

Présentation de la MLT840  
(Agritechnica)



**JANVIER  
2012**

Manitou More!



**DÉCEMBRE**

Nouvelles filiales au Brésil  
et en Inde



## 3 MÉTIERS CRÉATEURS DE VALEURS

Depuis l'origine, le groupe Manitou a fondé son modèle économique sur trois métiers essentiels : la conception, l'assemblage et la distribution. Cette stratégie de développement a permis de concentrer nos efforts sur l'innovation produits, la mise en place d'outils industriels performants et flexibles, et la construction de solides réseaux de distributeurs indépendants.

CONCEPTEUR

ASSEMBLEUR

DISTRIBUTEUR

### CONCEPTEUR

L'innovation produits, clé de la réussite de la stratégie de développement.

La recherche incessante de l'innovation permet à Manitou d'anticiper les exigences du marché en concevant des produits répondant parfaitement aux besoins de ses clients. De plus, en optimisant son sourcing de composants pour l'ensemble du groupe et en choisissant les meilleurs partenaires en amont, le groupe est reconnu pour la qualité et la fiabilité de ses produits. Les matériels Manitou, Gehl, Mustang, Loc et Edge disposent ainsi en permanence d'avantages concurrentiels appréciés par l'ensemble des utilisateurs.

#### Focus 2011

Dans le but de participer à l'amélioration de la qualité des machines, le groupe a mis en place à Ancenis une piste d'endurance avec différents ateliers de travail représentant les activités de nos clients.

L'objectif de cette piste est d'anticiper tous types d'incidents avant même la mise en série de la machine.

Cet équipement est adapté pour recevoir la totalité des machines du groupe.

### ASSEMBLEUR

Un outil industriel performant, doté d'une grande flexibilité.

Pour permettre de s'adapter aux fluctuations de la demande et aux spécificités de ses différents marchés, le groupe Manitou a construit son outil industriel autour de trois idées maîtresses :

- le développement de savoir-faire dans la fabrication d'ensembles de structure, tels que les châssis, les flèches et les mâts ;
- la flexibilité et la réactivité de sa supply chain pour optimiser la production ainsi que le recours à la sous-traitance et à l'approvisionnement de composants externes ;
- la mise en œuvre de capacités d'assemblage et de montage performantes.

#### Focus 2011

Afin de clarifier les responsabilités, de mieux mesurer la performance et les processus transversaux, la division RTH a revu son organisation en l'articulant autour de Product Units autonomes (y compris pour les outils du service et les accessoires), gagnant ainsi en visibilité, en rigueur et en agilité.

### DISTRIBUTEUR

La solidité de réseaux de distributeurs indépendants.

Depuis toujours, le groupe Manitou s'est attaché à déployer des réseaux de proximité fiables et puissants. Près de 1400 concessionnaires et distributeurs répartis dans 120 pays, tous spécialisés dans le matériel de manutention, portent aujourd'hui les marques du groupe et partagent avec leur constructeur le même engagement. La qualification de ce réseau de spécialistes est aujourd'hui unanimement reconnue sur tous les secteurs d'activité de Manitou. Relais essentiel des concessions, l'administration des ventes mise en place dans chacune des entités, permet d'assurer l'acheminement et la livraison des matériels dans les meilleurs délais aux quatre coins du monde.

En proposant, via ses réseaux, une offre de services complète, du financement jusqu'à la maintenance des matériels, le groupe répond à la demande de plus en plus prégnante de fournir à ses clients un service personnalisé et approprié leur permettant d'optimiser l'utilisation de leurs matériels.

#### Focus 2011

Le groupe a ouvert deux nouvelles filiales, l'une en Inde, l'autre au Brésil. En continuant à s'implanter dans des pays à fort potentiel et en y élargissant son réseau de concessionnaires, l'entreprise met en place des relais de croissance pour les années à venir.

## 3 MARCHÉS POUR UNE INFINITÉ D'APPLICATIONS



CONSTRUCTION



AGRICULTURE



INDUSTRIES





Eric Lambert, Président Division RTH  
(Manutention Tout Terrain)

« Bien qu'impactée par la crise, affaiblie par sa supply chain et simultanément très sollicitée par de nombreux changements normatifs, la Division RTH a réussi à améliorer de façon remarquable sa qualité, tout en renouvelant significativement son offre produits. Aujourd'hui, après une profonde réorganisation, nous sommes prêts à accélérer l'amélioration de notre performance industrielle et à optimiser l'ensemble de notre gamme de produits. »

CA 2011  
**796 M€**  
SOIT 70% DU CA  
GLOBAL  
EFFECTIFS :  
1 474 SALARIÉS



## DES PROJETS STRUCTURANTS POUR PRÉPARER L'AVENIR

# DIVISION RTH

Métier historique du groupe, la manutention tout terrain en reste l'activité principale, au sein de la division RTH (Rough Terrain Handling). Celle-ci développe des matériels de manutention et d'élévation de personnes pour les marchés de la construction (couvreurs, charpentiers, maçons,...), de l'agriculture (éleveurs, céréaliers,...), ou pour des industries telles que l'extraction minière, le traitement des déchets, et aussi pour des clients institutionnels (armées, ONU, etc.). Très à l'écoute de ses clients finaux, le groupe Manitou attache toujours plus d'importance à la compréhension de leurs besoins et à garantir plus de fiabilité et de performance.

Les principales gammes RTH sont :

- Les télescopiques fixes MT (construction) et MLT (agriculture) de 5 à 18 mètres de hauteur de levage et de 2,3 à 4 tonnes de capacité.

- Les télescopiques rotatifs MRT (de 14 à 30 mètres de hauteur de levée et de 4 à 5 tonnes de capacité).
- Les télescopiques de fort tonnage MVT et MHT particulièrement adaptés pour les travaux dans les mines et carrières, par exemple.
- Les nacelles élévatrices de personnes tout terrain thermiques et électriques comprenant des nacelles articulées ATJ ou télescopiques TJ, verticales VJR ou à ciseaux XED d'une hauteur allant de 5,70 à 28 mètres.

RTH développe et fabrique ses produits sur les sites d'Ancenis, de Candé, de Laillé (France) et de Castelfranco (Italie). Répartis dans les bureaux d'études de ces différentes entités, 130 ingénieurs développent les gammes RTH de demain.

### Retour sur 2011 et perspectives 2012

En termes de performance, l'année 2011 a été marquée par l'amélioration significative de nos résultats qualité ainsi que par l'adaptation réussie de nos produits aux évolutions réglementaires simultanément à la gestion d'une pénurie de moteurs.

Dans le même temps, une réorganisation profonde de la division a été conduite, articulée autour de la création de Product Units autonomes (y compris pour les outils du service et les accessoires).

Ainsi, en clarifiant les responsabilités, la mesure de la performance et les processus transversaux, nous avons gagné en visibilité, en rigueur et en agilité.

Nous sommes désormais en mesure de conduire dès 2012, les projets «structurants» indispensables à l'amélioration très nette de la performance industrielle globale, à l'accélération de l'innovation et à l'optimisation de notre offre produits à très court terme.



## UNE ORGANISATION EN ORDRE DE MARCHÉ



### Retour sur 2011 et perspectives 2012

Année de transition, l'exercice 2011 affiche des résultats au-delà des espérances. IMH a réussi son lancement et se retrouve sur une belle trajectoire. L'inauguration du siège de la division à Beaupréau, en septembre, affiche clairement la volonté du groupe de disposer d'un pôle de compétences et d'un outil industriel spécifiquement dédiés à la manutention industrielle.

Il convient maintenant de conforter et d'accélérer le rythme, de poursuivre notre croissance et de profiter au mieux de toutes les opportunités de reprise.

Malgré un marché industriel peu favorable, nous confirmons notre confiance dans la croissance des activités d'IMH et ce, avec 3 axes majeurs pour pouvoir continuer notre montée en puissance :

- L'élargissement de l'offre produits avec le lancement prometteur de la nouvelle gamme MI au premier trimestre 2012.
- L'amélioration de nos délais de livraison afin de permettre à nos réseaux de gagner des parts de marchés.
- Un travail sans relâche sur la qualité de nos produits et la satisfaction clients.

Jean Louis Hervieu,  
Président Division IMH  
(Manutention Industrielle)

☺ Confiance en soi et enthousiasme  
à la hauteur de nos ambitions. ☺

CA 2011  
**147 M€**  
SOIT 13% DU CA  
GLOBAL  
EFFECTIFS :  
187 SALARIÉS



La division IMH (matériel de manutention industrielle) positionne le groupe sur le premier marché mondial de la manutention.

La division développe des matériels de manutention destinés aux applications industrielles, des services de gestion de parc de matériel de manutention, fabrique des mâts pour Toyota Europe et distribue les matériels Toyota en France.

Les principales gammes de produits de la Division IMH sont :

- Les chariots à mât industriels et semi-industriels Manitou comprenant des chariots électriques de 1,5 tonnes à 3 tonnes et des chariots thermiques d'une capacité de 1,5 tonnes à 7 tonnes.
- Les chariots à mât thermiques et électriques Toyota, distribués en France par la Compagnie Française de Manutention (CFM), d'une capacité de 1 tonne à 8 tonnes.
- Les chariots embarqués Manitransit de 2,5 tonnes et de 2,7 tonnes de capacité.
- Les matériels de magasinage Manilec également distribués sous la marque LOC, comprenant des transpalettes électriques, des gerbeurs, des préparateurs de commandes, tracteurs industriels, etc.

IMH développe ces produits (hormis les matériels Toyota) sur le site de Beaupréau (France - 49). Véritable réponse à des problématiques de manutention sur sols stabilisés et à l'intérieur d'entrepôts, ces matériels font aussi l'objet d'une offre de services qui va du financement à la maintenance ou la location.

Daniel L. Miller, Président Division CE  
(Equipements Compacts)

La Division Compact Equipment a connu une année de challenge, d'enthousiasme et de réalisations. En 2011, nous avons lancé des produits innovants, renforcé l'efficacité en production, amélioré la distribution et nous sommes adaptés à des changements de normes environnementales. Nous restons focalisés sur notre réorganisation globale, sur la satisfaction de nos clients et la maîtrise des coûts produits.

CA 2011  
**188 M€**  
SOIT 17% DU CA  
GLOBAL  
EFFECTIFS :  
522 SALARIÉS



#### Retour sur 2011 et perspectives 2012

En 2011, de nombreux chantiers ont été menés à bien pour accompagner un marché globalement en progression :

- mise en place d'une plate-forme logistique (MILE) gérant les expéditions et la facturation des machines Gehl et Mustang pour l'Europe mais aussi le support technique et commercial des réseaux de vente ;
- lancement d'une nouvelle gamme de chargeuses sur chenilles (trackloaders) venant en remplacement des produits de l'accord OEM avec Takeuchi ;
- lancement du skid-loader V330 ;
- mise en commun des compétences et ressources de Gehl, Manitou North America et Manitou Forklifts Canada sous une seule entité, Manitou Americas, présentée au salon international Conexpo, Las Vegas ;
- renforcement de l'équipe R&D et de la supply chain.

Dans un contexte de santé financière retrouvée grâce au remboursement quasiment total de la dette, et d'une progression de chiffre d'affaires de 47%, toutes ces réalisations ainsi que l'accueil favorable des réseaux pour les nouvelles gammes, augurent d'une nouvelle dynamique de croissance qui ne pourra que se confirmer en 2012.

## LA POURSUITE DE LA REPRISE

Concrétisé par l'acquisition de Gehl par Manitou en octobre 2008, le partenariat entre les deux sociétés reposait dès l'origine sur une complémentarité de gammes et de réseaux. En 2009, les activités de Gehl ont été regroupées dans une division « Compact Equipment », au même titre que RTH et IMH, lors de la mise en place de la nouvelle organisation du groupe.

Au-delà du complément de gamme, de nombreuses synergies, initiées dès 2009, ont pu être déployées en 2010 et en 2011, aussi bien en interne (achats, R&D, production,...) qu'avec nos réseaux de distribution, et ce, pays par pays.

Les principales gammes de produits CE sont :

- Mini-chargeurs (skid-steers) Gehl et Mustang
- Mini-pelles
- Chargeuses compactes
- Chargeuses articulées
- Chariots télescopiques
- Chargeuses sur chenilles.

Ces produits sont fabriqués aux États-Unis, dans les usines de Yankton et de Madison. Leur robustesse, leur simplicité d'utilisation et leur capacité de levage en font des matériels particulièrement adaptés aux marchés de la construction et de l'agriculture.



# STRATÉGIE COMMERCIALE

## SALES & MARKETING

Au travers d'une démarche commerciale structurée, le groupe affiche clairement l'ambition d'accélérer le développement des ventes sur l'ensemble de ses marchés, partout dans le monde, dans le respect d'une des valeurs fondamentales du groupe, « Customer centricity ».

En déployant un nouvel organigramme, une nouvelle organisation matricielle, de nouvelles méthodes de travail et de fonctionnement entre le siège et les filiales, des indicateurs de performance pertinents, et en optimisant les systèmes de prévision des ventes et de gestion des commandes, le groupe a souhaité donner, en 2011, une nouvelle orientation à son organisation Sales & Marketing.

Si l'organisation change, la philosophie du groupe demeure cependant la même. La confiance acquise par Manitou auprès de ses clients est un capital précieux, facteur de compétitivité. La place centrale réservée au client, dans la démarche commerciale de Manitou, est ainsi réaffirmée.

En 2012, la politique commerciale aura pour ambition de renforcer l'engagement du groupe Manitou sur ses différents marchés (construction, agricul-

ture, industries) et sur ses 4 régions de vente (Europe du Sud, Europe du Nord, Amériques et APAM\*) afin d'accélérer le développement des ventes et d'accompagner au mieux les clients.

Toutes les marques du groupe sont associées à cette démarche de croissance. Le développement des marques Gehl et Mustang en Europe mais aussi dans le reste du monde constituera l'un des challenges de l'année, et réciproquement celui de la marque Manitou sur le continent nord-américain.

\*Asie, Pacifique, Afrique, Moyen-Orient.



« Si nous prenons soin de nos clients, ils nous le rendront au centuple. »

Henri Brisse,  
VP Sales & Marketing

## NEW BUSINESS

**New Business : une nouvelle équipe pour explorer et capturer les opportunités de croissance !**

Pour repousser les frontières classiques de la maintenance, et défricher celles de demain, le groupe Manitou a créé une équipe dédiée au « New Business ».

Cette équipe transversale de spécialistes a pour mission d'explorer, d'anticiper, de développer de véritables solutions de maintenance adaptées à des filières industrielles spécifiques, comme le Mining, l'environnement, les forces armées, etc.

Du sur-mesure technique - machines, accessoires et service - pour des utilisateurs exigeants, dans des environnements souvent extrêmes !



# 4 RÉGIONS DE VENTE

## EUROPE DU NORD

En 2011, les différents marchés d'Europe du Nord ont connu une évolution particulièrement positive dans leur ensemble :

- un regain d'activité avec les loueurs en Allemagne, au Benelux et dans les pays Nordiques ;
- un chiffre d'affaires en forte croissance en Russie et en Pologne, où les exploitations agricoles sont fréquemment de taille significative, mais aussi les premiers jalons de développement dans le secteur minier en Russie ;
- une croissance de plus de 50% du chiffre d'affaires au Royaume-Uni et au Benelux dans le secteur agricole.



A noter une augmentation significative des matériels compacts, en Russie et au Royaume-Uni.

CA 2011  
**373 M€**

## EUROPE DU SUD

Cette région de ventes a connu de forts contrastes d'un pays à l'autre :

- un redémarrage important du marché français sur ses trois secteurs d'activité : un léger ralentissement de la construction en fin d'année, mais une bonne prise de commandes en agricole, secteur resté très dynamique en raison de niveaux de prix élevés. Une bonne activité également auprès de sociétés de location ;
- un ralentissement du secteur de la construction en Italie, lié entre autres aux inquiétudes générées par la situation économique générale du pays ;
- des marchés très dépréciés en Espagne et au Portugal, surtout dans le secteur de la construction et un potentiel de ventes relativement faible en agricole ;
- enfin, de belles progressions à noter, dans les Balkans, en agricole d'une part, mais surtout en Turquie où l'activité est restée globalement très dynamique.



CA 2011  
**462 M€**



« Mon entreprise et mes équipes doivent être flexibles ; c'est la raison pour laquelle j'ai également besoin de machines très polyvalentes. »

*Miroslav Sochorec,  
CB s.r.o., Kunovice,  
CZ (Entreprise de construction  
générale et de ponts en bois)  
Client, République Tchèque*

## AMÉRIQUES

Dans un marché globalement en progression, les ventes de matériels ont connu de belles évolutions en 2011 :

- en agricole, où les prix du lait ont boosté les ventes de skid-loaders ;
- auprès des grands comptes, qui ont reconstitué leurs flottes de location ;
- dans le secteur des mines et extractions de pétrole et de gaz aussi bien aux États-Unis qu'en Amérique Latine.

Le secteur de la construction résidentielle a cependant tardé à repartir en Amérique du Nord. Malgré un certain ralentissement, l'économie brésilienne montre de bonnes perspectives liées aux projets de construction pour la Coupe du Monde et les Jeux Olympiques.



CA 2011  
**178 M€**



CA 2011  
**118 M€**

## ASIE, PACIFIQUE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT

Cette vaste région de ventes regroupe des pays très divers. L'année 2011 a été particulièrement marquée par une croissance continue et de gros investissements dans le secteur minier, avec des perspectives significatives de développement en Asie. L'importante sollicitation en ressources énergétiques a boosté les industries des mines ainsi que du pétrole et du gaz, générant une demande accrue en matériels de fort tonnage et de grande capacité de type MHT, alliant productivité et sécurité. À noter la remarquable percée dans l'utilisation du télescopique en Asie, dans un secteur de la construction en forte expansion en 2011.

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET FINANCE

« Notre rôle est de soutenir le business dans le respect des meilleures pratiques. »

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : ÉPAULER ET ENCADRER

Le secrétariat général réunit une équipe polymorphe d'experts dans leurs domaines : systèmes d'information, juridique, audit, communication, management de projets et développement durable. Ils ont en commun une vision à 360° de l'organisation et partagent la mission de rendre possible et d'accompagner le développement et les ambitions du groupe. Cette focalisation sur l'atteinte des objectifs se fait dans un contexte d'élaboration, de diffusion et de respect des meilleures pratiques. Ancrées sur nos cinq valeurs (Leadership, Customer Centricity, Anticipation, Difference, Accountability), elles s'appliquent d'abord à notre action et sont portées par chacun pour le bénéfice de tous les métiers du groupe et de nos parties prenantes.

L'année 2011 fut riche de réalisations. Un nouveau portail de commandes de pièces de rechange et de traitement des garanties pour nos concessionnaires, la mise en ligne de deux sites Internet, un pour le groupe, un pour la marque Manitou, la fin de la réorganisation du contrôle familial avec la fusion-absorption de notre holding de contrôle, l'établissement de la cartographie des risques du groupe, la protection juridique active et couronnée de succès de nos actifs immatériels (marques et brevets) illustrent l'activisme des équipes.

Après 2011 l'année du redressement, le secrétariat général participe en 2012 à la refondation du groupe en professionnalisant la gestion de projets, en migrant les outils informatiques, en déployant une nouvelle identité corporate, en élaborant une stratégie RSE et en contribuant à The Festival\*...

\*Événement international regroupant nos clients, concessionnaires, fournisseurs, partenaires ainsi que la presse et la communauté financière.



## FINANCE : RENFORCER L'ANTICIPATION

2011 aura été l'année de la refondation de la fonction Finance chez Manitou, un processus mené en avance de phase pour mieux accompagner la refondation du groupe qui sera réalisée en 2012.

Les réalisations de 2011 ont porté sur : la refonte de l'ensemble du reporting interne, la refonte de la présentation du compte de résultat vers un format beaucoup plus économique et opérationnel, le changement du système de reporting-consolidation, la simplification des organisations juridiques, la mise en place d'une organisation financière en adéquation avec les dernières évolutions du groupe, la refonte des rôles et responsabilités des équipes financières et l'élargissement des partenariats financiers destinés à accompagner le financement des ventes auprès des utilisateurs finaux.

Tous ces chantiers n'ont pu réussir dans des délais aussi courts qu'avec l'implication forte d'une équipe soudée et motivée.

Hervé Saulais :  
Secrétaire Général

Hervé Rochel :  
Directeur Financier

« Éclairer devant, pour anticiper et s'adapter en permanence aux évolutions de notre environnement. »

# RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ

## RESSOURCES HUMAINES : PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL

En 2011, six grands axes de travail ont été définis pour accompagner le changement et la réorganisation.

### Attirer de nouvelles compétences

Après deux années de crise, 2011 aura été marquée par un haut niveau de recrutement à travers le monde pour accompagner la forte reprise. Notre politique de recrutement a été conduite avec le souci d'attirer de nouveaux profils pour relever les challenges qui nous attendent à horizon 2015.

### Donner un nouveau souffle au dialogue social

Le passage de trois de ses filiales françaises en établissements au cours de l'année 2011, a permis au groupe Manitou de se doter de nouvelles Institutions Représentatives du Personnel en maintenant une des clés de sa performance historique, à savoir l'association équilibrée entre sa rentabilité et sa cohésion sociale.

### Associer la rémunération à la performance

L'année 2011 a permis l'extension d'une politique de rémunération globale. Les 500 premières positions dans le groupe font l'objet d'une évaluation de leur niveau de responsabilité non plus seulement en interne, mais sur un benchmark mondial. Le retour du groupe à la rentabilité a permis par ailleurs de relancer pour l'ensemble du personnel et dans la plupart des pays les dispositifs de rémunération variable collective.

### Faire de la mobilité interne le cœur de notre politique RH

L'année 2011 a permis de dépasser l'objectif que nous nous étions fixé, à savoir réaliser une mobilité professionnelle et/ou géographique pour au moins 10% des managers ou collaborateurs non directement liés au processus de production.

### Accompagner le changement

Le recours à de la main d'œuvre temporaire pour le personnel de production a été reconduit en 2011, en se donnant pour objectif qu'il ne dépasse pas 30% du personnel concerné, tout en déployant un vaste plan de formation à la polyvalence.

### Poursuivre l'internationalisation des équipes

Toutes les organisations couvrent désormais l'ensemble du groupe, avec 40% des effectifs hors de France. La politique Ressources Humaines accompagne cette internationalisation en déployant progressivement ses processus, dans un souci constant de partage, d'enrichissement et en tenant compte des spécificités locales. Penser global, agir local.



Jérôme Terrais : Directeur des Ressources Humaines

« L'homme par nature est réticent au changement... Le convaincre est essentiel, d'autant plus que chaque homme dispose en lui d'une dose insoupçonnée d'adaptation. »



## QUALITÉ : UN ENJEU PERMANENT POUR LE GROUPE

Conscient de la nécessité de remettre la qualité au cœur de ses priorités, le groupe s'est mobilisé et a retrouvé, en 2011, un niveau élevé de fiabilité grâce à :

- une forte motivation des équipes encouragée par la nouvelle organisation ;
- une dynamique renforcée par les résultats obtenus en 2010 ;
- la mise en place de standards de qualité en interne comme chez nos fournisseurs ;
- des actions engagées vers les 20 fournisseurs à risque en collaboration avec les équipes de la supply chain et des achats ;
- un renforcement du traitement des non-conformités internes et un traitement encore plus efficace des non-conformités clients dans les Comités Satisfaction Clients.

2011 a aussi permis de confirmer la tendance de la réduction des coûts de garantie constructeur contribuant ainsi aux résultats de l'entreprise.

Enfin, une nouvelle phase de progrès a débuté en fin d'année grâce à une organisation et des missions recentrées qui devraient permettre de consolider les acquis et se fixer de nouveaux objectifs ambitieux tant en interne que chez nos fournisseurs.

À tous les niveaux de l'entreprise, la qualité reste une préoccupation quotidienne et essentielle. En adaptant continuellement ses processus, ses contrôles et ses actions de prévention, le groupe entend faire la preuve de sa fiabilité, mériter la confiance de ses clients et demeurer LA Référence de la Manutention.



Fernand Mira : VP Quality (2011)

« La qualité : un travail d'équipe ! »

# MANITOU EN BOURSE

## ACTIONNARIAT ET VIE DU TITRE



**Évolution du cours de l'action Manitou,**  
en indice et en volume entre  
le 01.01.2011 et le 30.04.2012

### Principaux actionnaires

- Branche familiale Braud : 32,16%
- Branche familiale Himsworth : 33,20%
- Familles Braud et Himsworth : 65,36%
- Généval (Groupe Société Générale) : 6,26%
- Toyota : 2,83%

### L'action Manitou est cotée sur NYSE Euronext Paris

- EUROLIST compartiment B
- Code ISIN : FR0000038606

### Le capital et l'actionariat

- Montant du capital : 39 547 824 € au 31.12.2011

### Indices boursiers

- CAC Mid & Small • CAC Small
- CAC All-Tradable • NEXT 150

### Gestion de l'action

- Établissement chargé du service des titres : Société Générale Securities Services
- Contrat d'animation : Portzamparc Société de Bourse SA

### Responsable de l'information financière

- Hervé Rochet - Directeur Financier

COURS DE L'ACTION EN €	2007	2008	2009	2010	2011
Plus haut	48,70	31,90	12,74	17,69	24,99
Plus bas	29,54	7,50	3,48	8,91	10,01
Dernier cours de l'année	31,25	8,15	10,38	17,31	11,74
Évolution sur l'année	- 17,8%	- 73,9%	+ 27,4%	+ 66,7%	- 32,2%
Évolution du Cac Mid & Small sur l'année	- 2,3%	- 43,6%	+ 39,7%	+ 18%	- 21,4%
<b>Capitalisation boursière au 31.12 en millions d'euros</b>	<b>1 182</b>	<b>308</b>	<b>390</b>	<b>650</b>	<b>464</b>
Nombre moyen de titres échangés au quotidien	27 077	44 584	45 544	20 731	35 755
Nombre d'actions échangées sur l'année	6 904 754	11 413 488	11 659 292	5 348 601	9 189 032
Nombre de titres au 31.12	37 809 040	37 809 040	37 567 540	37 567 540	39 547 824
Taux de rotation des actions	18,3%	30,2%	30,8%	14,2%	23,8%

### Analystes suivant le titre Manitou

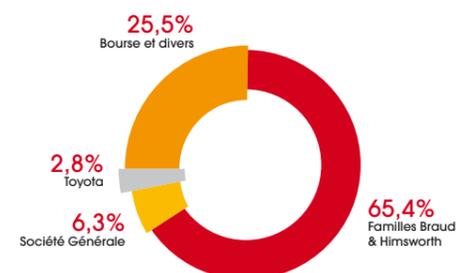
CA Chevreux  
CM-CIC Securities  
Exane BNP Paribas  
Gilbert Dupont  
Goldman Sachs

Christophe Puyo  
Christian Auzanneau  
Laurent Gélébart  
Denise Bouchet  
Benjamin Moore

Kepler Capital Markets  
MainFirst Bank AG  
Oddo & Cie  
Portzamparc  
Société Générale

Pierre Boucheny  
Carole Rozen  
Emmanuel Matot  
Laurent Vallée  
Marie-Line Fort

### ACTIONNAIRES



# SOMMAIRE

<b>Rapport financier</b>	1. Manitou et le Groupe	35
	2. Rapport de gestion	45
	3. Facteurs et gestion de risques	59
	4. Le développement durable	67
	5. Gouvernement d'entreprise	75
	6. Manitou et ses actionnaires	85
	7. Informations complémentaires	93
	8. Les comptes	101

# MANITOU ET LE GROUPE

1

**1.1** Chiffres Clés **36**

**1.2** Historique et faits marquants **37**

**1.3** Principales activités du Groupe **38**

**1.4** Renseignements sur les principales filiales et organigramme détaillé du Groupe **40**

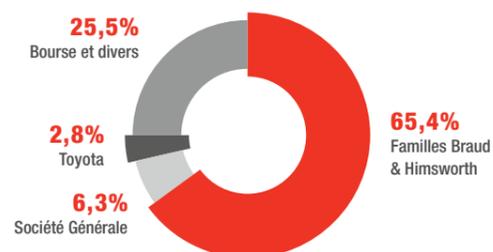
**1.5** Propriétés immobilières, usines et équipements **43**

## 1.1 CHIFFRES CLÉS

### ● PRINCIPAUX CHIFFRES CONSOLIDÉS

<i>en millions d'euros</i>	2010	2011
Chiffre d'affaires	838	1 131
Résultat opérationnel courant	4	51
Résultat opérationnel	2	53
Résultat net - Part du Groupe	-17	36
Capitaux propres	333	407
Total de bilan	800	889
Dividende (en euros)	0	0
Capacité d'autofinancement	-14	49
Endettement financier net	139	86
Effectif total au 31.12	2 778	3 064

### ● RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT AU 31.12.2011



Capitalisation boursière au 31.12.2011 : 464 M€

Cours de l'action au 31.12.2011 : 11,74 €

Nombre d'actions : 39 547 824

Indices de référence : CAC MID & SMALL, CAC SMALL, CAC ALL-TRADABLE, CAC ALL-SHARE, NEXT 150

Eligible au SRD long-seulement (Service à Règlement Différé)

## 1.2 HISTORIQUE ET FAITS MARQUANTS

### ● HISTORIQUE

**1945** Création à Ancenis, Loire Atlantique, de la Société « Braud Mécanique Générale ».

**1958** Développement et commercialisation du premier chariot élévateur tout terrain et création de la marque Manitou.

#### Les années 70

Début de l'internationalisation du Groupe : création de filiales de distribution au Royaume-Uni, en Italie, etc.

Début de la distribution de chariots industriels Toyota pour la France.

#### Les années 80

Recentrage des activités du Groupe sur la conception et la production de matériels de manutention.

Implantation du Groupe aux USA.

**1981** Lancement du premier chariot télescopique pour la construction.

**1984** Introduction au Second Marché de la Société Manitou BF.

**1989** Lancement du premier chariot télescopique pour l'agriculture.

#### Les années 90

Poursuite de l'internationalisation du Groupe (Benelux, Allemagne, Espagne, Portugal, Singapour, Afrique du Sud).

**1995** Création à Ancenis d'une JV avec le Groupe Toyota, destinée à l'assemblage de chariots industriels du constructeur japonais pour l'Europe.

Lancement de la première gamme de nacelles élévatrices et de chariots embarqués tout terrain.

#### Les années 2000

Poursuite de l'internationalisation du Groupe : Canada, Australie, Chine, Pologne, Russie, Chili, Roumanie, Inde.

Célébration du 200.000<sup>ème</sup> chariot Manitou.

**2004** Signature avec Gehl Company aux Etats-Unis, d'un accord croisé de distribution de produits aux USA et prise de participation par Manitou de 14,9% du capital de Gehl.

**2008** Lancement d'une Offre publique de rachat de Gehl afin de renforcer la présence du Groupe en Amérique du Nord et de tirer profit de portefeuilles de produits complémentaires. L'opération est annoncée une semaine avant la chute de la banque Lehman Brothers. Gehl deviendra filiale à 100% de Manitou BF à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008.

Année de célébration des 50 ans du Manitou.

**2009** Crise économique entraînant une chute de -54% du chiffre d'affaires et le début d'une crise financière.

Nomination de Jean-Christophe Giroux comme Directeur Général et organisation du Groupe en trois divisions.

Célébration des 150 ans de la marque Gehl.

**2010** Rebond de 23% du chiffre d'affaires et retour à l'équilibre du résultat opérationnel. Fin de la crise financière.

**2010** Progression du chiffre d'affaires de 35% et retour à la profitabilité nette.

Refonte des organisations internes.

Fusion avec la holding SFERT dans le cadre du réaménagement du contrôle familial.

### ● FAITS MARQUANTS 2011

**Janvier 11** Manitou Up! qui mobilise le Groupe autour de deux axes (i) la capture de la croissance à travers la création de nouveaux relais de croissance et la stimulation des marchés existants, et (ii) la capacité de délivrer la croissance à travers une plus grande culture des prévisions et une amélioration de la prédictibilité des opérations.

**Février** Annonce de la réorganisation du contrôle familial qui sera finalisée en juin avec la fusion absorption Manitou BF-SFERT et la signature d'un nouveau pacte d'actionnaires entre les actionnaires de référence.

**Mars** ConExpo, Manitou Americas. Fin du Combination Plan aux Etats-Unis entre les ex organisations Gehl et Manitou. Création de Manitou Americas résultant de la fusion Gehl-Manitou North America.

**Avril** Ateliers Synapse. Manitou facilitateur du renforcement de la filière amont du Groupe en Pays de la Loire.

Fin de l'accord OEM Takeuchi aux Etats-Unis.

**Mai** Arrivée d'Eric Lambert, Président de la division RTH.

**Juin** Extension du partenariat moteurs avec Mercedes.

**Septembre** Inauguration du nouveau siège de la division IMH à Beaupréau regroupant l'ensemble ses activités de productions.

Arrivée de Henri Brisse, Vice Président Ventes & Marketing.

Présentation de la première nacelle télescopique du Groupe TJ280 (28 mètres) à l'APEX.

**Novembre** Nouveaux sites internet : manitou-group.com pour le Groupe et un site pour chacune des marques Manitou, Gehl, Mustang, Edge et Loc.

Présentation du nouveau chariot télescopique agricole MLT840 en EuroIIIB à Agritechnica.

**Décembre** Nouvelles filiales au Brésil et en Inde.

**Janvier '12** Manitou More! qui définit les cinq valeurs du Groupe ; « Leadership », « Customer Centricity » (focalisation sur les clients), « Anticipation », « Difference » et « Accountability » (Responsabilité) ; sur lesquelles le Groupe Manitou positionne sa mission « LA Référence de la manutention ».

## 1.3 PRINCIPALES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le Groupe est organisé en trois divisions :

- **la division RTH** (Rough Terrain Handling), spécialisée dans le matériel de manutention tout terrain,
- **la division IMH** (Industrial Material Handling) centrée sur le matériel de manutention industriel,
- **la division CE** (Compact Equipment) spécialisée dans le matériel compact.

L'ensemble des divisions est organisé autour des trois métiers de concepteur, assembleur et distributeur de produits de manutention.

Les activités complémentaires de ventes de pièces de rechange ou d'accessoires et de prestations de services telles que la gestion de flotte pour compte de tiers, la formation, etc. sont présentes dans chacune des divisions.

### Matériel pour l'agriculture

Les matériels destinés à l'agriculture sont conçus pour supporter des utilisations quotidiennes intensives. Ils sont constitués de chariots télescopiques de 5 à 10 mètres, et peuvent être équipés d'une multitude d'accessoires permettant de réaliser les travaux courants (curage, nettoyage, alimentation du bétail, désensileur, manipulation de balles de paille, godet de reprise de vrac, etc.). A titre d'exemple, les éleveurs de bétail font état d'un taux d'utilisation de leur chariot télescopique de l'ordre de 1 500 heures par an, soit plus que l'utilisation de leur tracteur.

Manitou améliore de façon permanente la performance et la finition de ses chariots afin de répondre aux exigences toujours plus fortes de ses clients. Ces derniers, généralement propriétaires de leur matériel, recherchent des équipements d'un niveau de confort élevé, à l'image de leur tracteur ou moissonneuse batteuse. Les matériels destinés à l'agriculture sont ainsi équipés de cabine suspendue, de climatisation, et du « JSM », Joystick conçu par Manitou permettant de piloter du bout des doigts l'ensemble des fonctions de manutention de la machine.

### Chariots tout terrain « performance »

Les matériels tout terrain haute performance permettent d'offrir des solutions de manutention spécialisées dans le secteur de l'environnement, des mines, des industries ou à des clients institutionnels comme les armées et les organisations de type ONU, sécurité civile, etc. Les matériels les plus performants peuvent élever une charge de 21 tonnes jusqu'à 10 mètres de hauteur.

## ● DIVISION IMH – MANUTENTION INDUSTRIELLE

### Chariots industriels et semi industriels

La division IMH conçoit et distribue une large gamme de produits destinés à la manutention industrielle :

– chariots à mât semi industriels pouvant évoluer à la fois sur des parcs extérieurs à sols non stabilisés (trottoirs, terrains gravillonnés etc.) et à l'intérieur des bâtiments ou entrepôts,

– chariots industriels thermiques ou électriques destinés à évoluer sur sol entièrement stabilisé, en intérieur ou en extérieur. Les matériels distribués sont ceux de Toyota pour la France (jusqu'à fin 2012 uniquement) et ceux de Manitou pour l'étranger.

– chariots embarqués sur des camions qui permettent à un chauffeur de charger, décharger et manutentionner sa cargaison.

En fonction des applications, la motorisation des chariots peut être thermique (diesel ou gaz) ou électrique.

### Matériel de magasinage

Les matériels de magasinage sont destinés à la manutention en entrepôt. De nombreuses différenciations permettent d'adapter le matériel à des

usages spécifiques. La division IMH dispose d'une très forte expertise dans le secteur des matériels spécifiques. Les produits de magasinage distribués sont de marque Toyota (France uniquement), Loc et Manilec.

### Fabrication de mâts

Le mât constitue l'élément central du chariot élévateur. La diversité des applications nécessite d'adapter le mât frontal des chariots afin de répondre aux besoins des utilisateurs. Les principales différenciations portent sur la hauteur et la capacité de levage.

La fabrication de mâts est destinée aux besoins internes du Groupe ainsi qu'aux besoins de la société Toyota Industrial Equipment, basée à Ancenis.

### Gestion de flotte

Soucieuse de répondre aux besoins opérationnels de certains clients grands comptes, la division IMH gère en direct la maintenance de certaines flottes de chariots industriels qui lui sont propres. Les contrats de maintenance les plus significatifs portent sur la maintenance de la flotte de matériels de manutention des usines PCA Peugeot Citroën de Rennes et d'Aulnay-sous-Bois en France.

## ● DIVISION CE – ÉQUIPEMENTS COMPACTS

La division Compact Equipment conçoit, assemble et distribue des matériels compacts de manutention. La largeur de la gamme permet d'offrir aux distributeurs un panel attractif et complémentaire destiné à répondre à l'ensemble des besoins des utilisateurs finaux. L'ensemble des produits de la division CE est commercialisé sous les marques Gehl et Mustang. Par ailleurs, une gamme complète d'accessoires est distribuée sous la marque Edge.

### Minichargeurs à roues ou « skidsteers »

Les minichargeurs sont des produits compacts de manutention à la fois très agiles et polyvalents. Le mode de direction par blocage des roues d'un côté de l'appareil leur permet de pivoter de 360° sur place. Leur petite taille les rend utilisables dans des environnements encombrés. Les machines, simples et robustes acceptent de porter de multiples accessoires leur permettant de répondre à de très nombreuses applications.

Les secteurs d'application des minichargeurs sont principalement la construction et l'agriculture et marginalement les applications industrielles.

### Minichargeurs à chenilles ou « Track Loaders »

La division développe depuis 2011 une gamme de minichargeurs mus par des chenilles au lieu de roues, ce qui leur donne une agilité toute particulière sur les sols meubles. Ce type de matériel est principalement utilisé dans la construction et l'agriculture.

### Chariots télescopiques

La gamme de chariots télescopiques rattachée à la division Compact

Equipment est exclusivement composée de matériels simples et robustes adaptés au marché nord américain. La clientèle de ce type de matériel est principalement constituée de loueurs nationaux ou régionaux.

### Chargeuses articulées

Les chargeuses articulées conçues, assemblées et commercialisées par Gehl sont des matériels polyvalents permettant de réaliser des opérations de manutention et de reprise de charge. La gamme de produits développée par la division se concentre sur les matériels compacts de faible capacité.

### Minipelles

La division distribue une gamme de minipelles sourcées auprès d'un acteur tiers du marché. Ce type de matériel plus tourné vers les applications de travaux publics est maintenu en complément de gamme dans la division.

## 1.4 RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPALES FILIALES ET ORGANIGRAMME DÉTAILLÉ DU GROUPE

### ● PRINCIPALES FILIALES DU GROUPE

#### Manitou Americas

One Gehl Way  
West Bend Wisconsin 53095 – Etats-Unis

Filiale à 100% de Manitou BF.

Manitou Americas résulte de la fusion absorption réalisée fin mars 2011 de Manitou North America Inc. par Gehl Company Inc.

Activité : Distribution de l'ensemble des produits du Groupe pour les Etats-Unis et des produits Compact Equipement dans les pays non couverts par des filiales commerciales du Groupe.

Conception et assemblage de matériels compacts. La société, dont le siège social est à West-Bend dans le Wisconsin, dispose de trois établissements de production localisés à Yanktown et Madison dans le South-Dakota et à Waco au Texas, ainsi que d'une plateforme de distribution de pièces de rechange à Belvidere dans l'Illinois.

<i>en normes IFRS</i>	2011	2011	2010	2010
Chiffre d'affaires	\$283,5 m	203,6 M€	\$156,0 m	117,6 M€
Résultat net	\$24,2 m	17,4 M€	- \$13,8 m	-10,4 M€
Effectifs fin de période		701		491

#### Manitou Costruzioni Industriali Srl

Via Emilia – Cavazzona  
41013 Castelfranco – Italie

Filiale à 100% de Manitou BF.

Activité : conception, assemblage et distribution de chariots tout terrain télescopiques à bras fixes et rotatifs ainsi que de chariots télescopiques de fort tonnage. La société distribue par ailleurs l'ensemble des produits du Groupe sur le territoire italien.

<i>en normes IFRS</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	193,3 M€	145,5 M€
Résultat net	8,4 M€	7,2 M€
Effectifs fin de période	235	235

#### Manitou UK Ltd

Ebblake Industrial Estate  
Verwood – Dorset BH 31 6BB – Royaume-Uni

Filiale à 99,4% de Manitou BF.

Activité : Distribution des produits du Groupe pour le Royaume-Uni et l'Irlande.

<i>en normes IFRS</i>	2011	2011	2010	2010
Chiffre d'affaires	£71,9 m	82,8 M€	£50,0 m	58,3 M€
Résultat net	£1,4 m	1,6 M€	£0,8 m	0,9 M€
Effectifs fin de période		40		40

#### Compagnie Française de Manutention SAS

510, Boulevard Pierre et Marie Curie  
44152 Ancenis Cedex - France

Filiale à 100% de Manitou BF.

Activité : Distribution exclusive de chariots industriels de marque Toyota et de matériel de magasinage Toyota et Manitou pour la France et gestion de la maintenance de parc de chariots industriels pour le compte de PCA Peugeot Citroën à Rennes et, depuis 2010 à Aulnay-sous-Bois.

<i>en normes IFRS</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	68,4 M€	56,7 M€
Résultat net	1,5 M€	0,4 M€
Effectifs fin de période	127	126

#### Manitou Deutschland GmbH

Dieselstr. 34  
61239 Ober Mörlen - Allemagne

Filiale à 100% de Manitou BF.

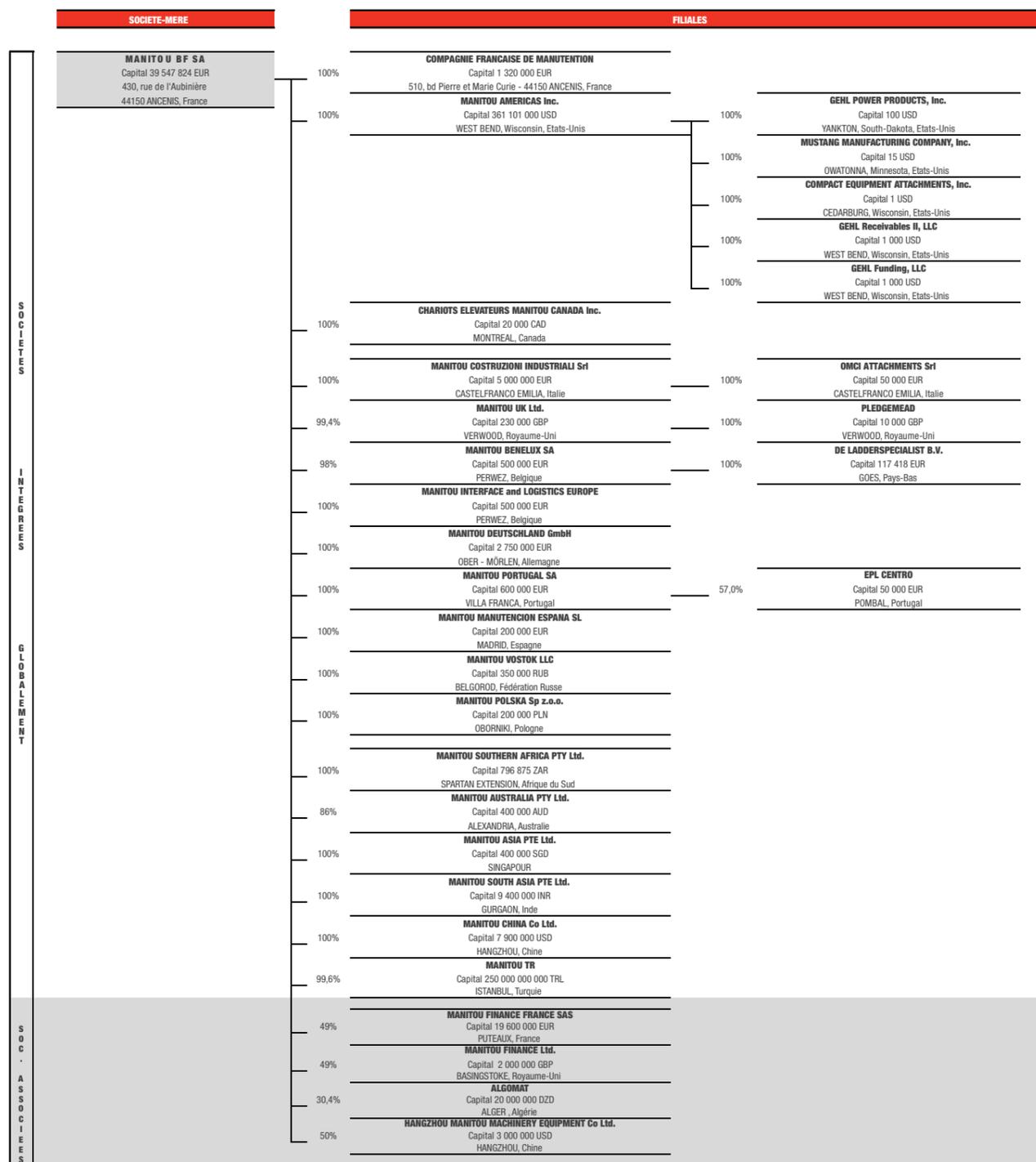
Manitou Deutschland a absorbé par fusion Gehl Europe GmbH fin août 2011. Les chiffres ci-dessous intègrent par conséquent l'activité Compact Equipment en Allemagne et en Autriche sur quatre mois.

Activité : Distribution des produits des divisions RTH et IMH pour l'Allemagne et l'Autriche.

<i>en normes IFRS</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	65,4 M€	46,9 M€
Résultat net	1,0 M€	1,3 M€
Effectifs fin de période	28	19

# 1.5 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

## ● ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31.12.2011



## ● IMMOBILISATIONS CORPORELLES EXISTANTES

Les principaux bâtiments détenus en pleine propriété sont :

Pays	Localité	Surface approximative en m <sup>2</sup>	Principales fonctions
France	Ancenis, 44	82 000	Siège du Groupe, siège de la division RTH, centre de recherche de la division RTH, Assemblage de chariots télescopiques et de chariots à mât.
	Ancenis, 44	28 000	Centre Logistique de Pièces de Rechange.
	Candé, 49	9 000	Centre de recherche et de production de nacelles.
	Laillé, 35	10 000	Centre de production de chariots télescopiques compacts.
	Beaupréau, 49	8 000	Siège de la division IMH, centre de recherche IMH, centre d'assemblage des chariots à mat, chariots embarqués et matériel de magasinage.
	La Verrie, 85	5 400	Immeuble de placement.
Italie	Castelfranco, ER	18 600	Centre de recherche et d'assemblage des chariots télescopiques rotatifs et de fort tonnage.
Etats-Unis	West Bend, WI	14 000	Siège et centre de recherche de la division Compact Equipment.
	Madison, SD	24 000	Centre de production des minichargeurs.
	Yankton, SD	16 900	Centre de production des chariots télescopiques de la division Compact Equipment.
	Waco, TX	11 600	Centre d'assemblage de chariots à mât et de chariots embarqués.

# RAPPORT DE GESTION

## 2

**2.1** Rapport d'activité 46

**2.2** Résultat financier 49

**2.3** La Recherche  
et le Développement 56

**2.4** Évènements postérieurs  
à la clôture 57

**2.5** Évènements  
exceptionnels 57

L'année 2011 marque le redressement du Groupe en dépit d'un contexte opérationnel difficile, et ramène son point d'activité à mi-parcours entre le point bas de 2009 (684 M€) et le point haut de 2007 (1 593 M€ proforma). Le chiffre d'affaires a connu une croissance de 35% par rapport à l'exercice 2010, nécessitant une intense mobilisation des forces opérationnelles. La croissance a été délivrée par les trois divisions et ce malgré des tensions récurrentes sur les approvisionnements fournisseurs et un contexte économique dégradé dans la moitié Sud de l'Europe. Les prises de commandes ont été fortes et ont permis de maintenir le carnet de commandes à un niveau élevé sur l'ensemble de l'exercice.

2011 marque également le retour du Groupe à la profitabilité avec un résultat net positif de 36 M€ par rapport à une perte de 17 M€ en 2010 et la poursuite du désendettement.

Enfin la réorganisation du contrôle familial menée en juin au travers de la fusion-absorption de Manitou BF avec sa holding de contrôle SFERT a permis de renforcer le Groupe tant dans la pérennité de son actionariat à travers un pacte d'actionnaire de 6 ans que dans sa structure financière qui a vu ses fonds propres augmenter de 41 M€ et sa trésorerie de 36 M€.

de renouvellement de matériels dans le secteur de la construction, y compris auprès de la clientèle des loueurs particulièrement discrets depuis la crise de 2009.

industrielles en France (transfert du site de production de magasinage) et en Chine (arrêt de l'assemblage en propre de chariots industriels thermiques).

**L'activité de la division IMH en France**

Le chiffre d'affaires de 108 M€ enregistre une progression de 23% par rapport à 2010 répartie en trois différentes activités :

- la distribution de chariots industriels Toyota, de chariots semi industriels et embarqués Manitou, et de matériels de magasinage Toyota et Manitou, enregistre une croissance d'activité de 23% sur l'exercice ;
- la fabrication de mâts en sous-traitance pour le compte de Toyota croît de 46% ;
- enfin les activités de service, comprenant principalement la gestion de flotte de matériels de manutention pour le compte de Peugeot Citroën Automobile, des prestations de location courte durée, et la vente de pièces de rechange progressent de 6%.

**L'activité de la division IMH en Europe**

Le chiffre d'affaires de 24 M€ réalisé en Europe enregistre un retrait de 4% par rapport à 2010. Les activités européennes de la division ont été à la fois très prometteuses en Europe de l'Est et en Russie et plutôt en retrait sur les marchés traditionnels des pays matures touchés par le recul économique en Europe du Sud et par le vieillissement de la gamme de chariots industriels thermiques dont le renouvellement est effectif depuis février 2012.

**L'activité de la division IMH sur le continent américain**

L'activité de la division est principalement constituée de la distribution aux USA et au Canada de chariots à mât semi industriels et de chariots embarqués assemblés dans l'usine de Waco au Texas et par la distribution de chariots industriels Manitou en Amérique du Sud.

En 2011, le chiffre d'affaires de 4 M€ enregistre une progression de 12% par rapport à 2010, principalement dans la distribution de chariots semi industriels en Amérique du Nord et de chariots industriels en Amérique du Sud.

**L'activité de la division IMH dans les autres régions du monde**

Dans les autres régions du monde, la division distribue des chariots à mât et des chariots industriels Manitou ainsi que des produits compléments de gamme sourcés auprès d'acteurs tiers. L'activité est principalement réalisée en Afrique australe et en Australie.

Le chiffre d'affaires de 11 M€ enregistre une progression de 39% par rapport à 2010, notamment à travers la distribution de chariots industriels et semi industriels en Océanie et en Afrique.

**ÉVOLUTION DES VENTES DE LA DIVISION COMPACT EQUIPMENT (CE)**

La division Compact Equipment commercialise sous les marques Gehl, Mustang et Edge des matériels de manutention compacts dans les secteurs de la construction et de l'agriculture. Elle regroupe l'ensemble des activités de Gehl acquise fin 2008 par Manitou. En 2011, avec un chiffre d'affaires de 188 M€, la division représente 17% des ventes du Groupe et fait état d'un rebond de son activité de 47% par rapport à 2010.

**L'activité de la division RTH en France**

En France, le chiffre d'affaires de la division de 255 M€ croît de 39% par rapport à 2010. La division réalise sa croissance la plus forte dans le secteur de la construction qui a connu une année 2011 très favorable dans le résidentiel et grâce à la poursuite du retour des loueurs. Le secteur agricole a également connu une vive croissance.

**L'activité de la division RTH en Europe**

Le chiffre d'affaires progresse de 36% à 410 M€. Le développement a été le plus vif dans le secteur agricole, particulièrement sur la moitié nord de l'Europe, en Europe de l'Est et en Russie, ainsi qu'en Italie. Dans la construction, la croissance a été très contrastée entre la moitié nord de l'Europe dont la progression a été très vive (Benelux, Scandinavie, Allemagne) et une Europe du Sud touchée par une crise économique et une crise de confiance profonde (Italie, Espagne, Portugal).

**L'activité de la division RTH sur le continent américain**

Les activités de la division sur le continent américain sont principalement représentées par la distribution aux Etats-Unis et au Canada de chariots à mâts assemblés dans l'usine de Waco au Texas et de chariots télescopiques importés d'Europe. L'activité en Amérique du Sud est concentrée sur la distribution de chariots télescopiques européens.

Le chiffre d'affaires de 42 M€ en 2011 progresse de 42% par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe a bénéficié d'un meilleur climat économique aux Etats-Unis et de la poursuite de son développement sur l'ensemble de l'Amérique du Sud dont les conditions économiques de croissance ont été très soutenues en 2011.

**L'activité de la division RTH dans les autres régions du monde**

Le chiffre d'affaires de 89 M€ progresse de 24% par rapport à 2010.

Les évolutions les plus significatives sont enregistrées sur la zone Océanie avec une demande soutenue dans le secteur de la construction et le secteur minier, de même qu'en Afrique australe, toujours dans le secteur minier.

**ÉVOLUTION DES VENTES DE LA DIVISION INDUSTRIAL MATERIAL HANDLING (IMH)**

La division IMH commercialise des matériels de manutention et de magasinage destinés aux applications industrielles, des services de gestion de parc de matériel de manutention et fournit une prestation de sous-traitance de mâts pour le compte de Toyota. Elle représente, en 2011, 13% du chiffre d'affaires du Groupe à 147 millions d'euros, en progression de 19% par rapport à 2010, premier retour à la croissance depuis la crise de 2008 en dépit d'un contexte perturbé par une réorganisation de ses activités

de parcs anciens et un contexte très favorable de l'agriculture soutenue par des prix de ventes des denrées historiquement élevés.

## 2.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 2.1.1 PERFORMANCES COMMERCIALES

La croissance d'activité réalisée en 2011 a résulté d'une amélioration globale de la demande de matériel tirée par des besoins de renouvellement

#### 2.1.1.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le Groupe est organisé en 3 divisions produits qui mutualisent leurs forces de ventes autour de 4 zones géographiques.

#### ÉVOLUTION DES VENTES PAR DIVISION ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros et en pourcentage de répartition totale.

Chiffre d'affaires 2010						Chiffre d'affaires 2011				
France	Europe	USA	Autres zones	Total	M € % tot	France	Europe	USA	Autres zones	Total
184	302	30	72	586	RTH	255	410	42	89	796
22%	36%	4%	9%	70%		23%	36%	4%	8%	70%
88	24	4	8	124	IMH	108	24	4	11	147
10%	3%	0%	1%	15%		10%	2%	0%	1%	13%
1	34	80	12	128	CE	2	36	132	18	188
0%	4%	10%	1%	15%		0%	3%	12%	2%	17%
272	361	114	92	838	Total	365	470	178	118	1 131
32%	43%	14%	11%	100%		32%	42%	16%	10%	100%

#### 2.1.1.2 ÉVOLUTION DES VENTES PAR DIVISION

##### ÉVOLUTION DES VENTES DE LA DIVISION MANUTENTION TOUT TERRAIN (RTH)

La division RTH (Rough Terrain Handling : matériel tout terrain), commercialise des matériels de manutention et d'élévation de personnes dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, dans des secteurs industriels tels les

mines, l'environnement, ou encore auprès de clients institutionnels, des armées etc. Elle représente, en 2011, 70% du chiffre d'affaires du Groupe et fait état d'une progression de 36% par rapport à 2010.

Le dynamisme de la division RTH en 2011 s'est appuyé sur deux moteurs de croissance : d'une part, une situation de prix élevés des denrées agricoles qui a favorisé les ventes dans ce secteur et d'autre part des besoins importants

## 2.2 RÉSULTAT FINANCIER

### 2.2.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En M€	2010	2011
Chiffre d'affaires	838,3	1 131,1
<b>Marge sur coût des ventes</b>	<b>122,4</b>	<b>173,6</b>
% du C.A.	14,6%	15,3%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4,3</b>	<b>51,3</b>
% du C.A.	0,5%	4,5%
Restructuration & Dépréciation des actifs	-2,2	1,7
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2,0</b>	<b>52,9</b>
% du C.A.	0,2%	4,7%
Résultat financier	-12,7	-9,0
Quote-part dans les entreprises associées	1,1	1,0
Impôts	-7,1	-8,4
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>-16,7</b>	<b>36,4</b>

2011 aura été l'année du redressement pour le Groupe avec une croissance du chiffre d'affaires de 35% permettant de générer un levier de 4,0 points sur le résultat opérationnel courant qui progresse de 47,0 M€ pour atteindre une marge de 4,5%. Les trois divisions ont amélioré leur résultat opérationnel par rapport à 2010. Bien qu'ayant divisé sa perte par deux en 2011, seule la division IMH restait déficitaire compte tenu d'une réorganisation industrielle lourde et d'un mix activité défavorable.

Les restructurations et dépréciations d'actif ont généré un produit non récurrent de 1,7 M€ résultant du boni de fusion net des frais associés de 4,3 M€ dégagé lors de la fusion-absorption Manitou BF-SFERT, de perte de valeur d'actifs incorporels à hauteur de 1,0 M€ et de charges non récurrentes de restructuration, de réorganisation industrielle et de fin de partenariat OEM à hauteur de 1,6 M€.

Le poids du résultat financier est réduit de 30% sur l'exercice, conséquence

de la poursuite du désendettement du Groupe et de l'amélioration des conditions financières associées, notamment la réduction contractuelle des coûts de financement du crédit syndiqué de 150 points de base à compter du 01.10.2011.

Le résultat des sociétés mises en équivalence principalement constitué des sociétés de financement Manitou Finance France et Manitou Finance UK est resté stable par rapport à l'exercice antérieur.

Enfin, les impôts ont progressé de 18% par rapport à 2010 et représentent, compte tenu des pertes fiscales reportables, un taux d'imposition de 18,7% du résultat avant impôt.

Le résultat net part du Groupe arrêté à 36,4 M€ marque le retour du Groupe à une situation profitable. Il représente 99,7% du résultat net et une marge nette de 3,2%.

### 2.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT PAR DIVISION

en M€	RTH	IMH	CE	2010	RTH	IMH	CE	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>586,5</b>	<b>123,8</b>	<b>128,1</b>	<b>838,3</b>	<b>796,3</b>	<b>146,9</b>	<b>187,9</b>	<b>1 131,1</b>
Marge sur coût des ventes	93,1	14,7	14,6	122,4	124,5	17,3	31,9	173,6
% CA	15,9%	11,9%	11,4%	14,6%	15,6%	11,8%	17,0%	15,3%
<b>Résultat op. courant</b>	<b>25,8</b>	<b>-3,6</b>	<b>-18,0</b>	<b>4,3</b>	<b>47,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>6,1</b>	<b>51,3</b>
% CA	4,4%	-2,9%	-14%	0,5%	5,9%	-1,2%	3,2%	4,5%
Restructuration & impairment	-0,2	-2,0	0,0	-2,2	-0,8	-0,4	-1,4	-2,6
Badwill de fusion (net)								4,3
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>25,6</b>	<b>-5,6</b>	<b>-18,0</b>	<b>2,0</b>	<b>46,2</b>	<b>-2,2</b>	<b>4,6</b>	<b>52,9</b>

#### L'activité de la division CE sur le continent américain

Touchée par une baisse de son chiffre d'affaires de plus de 80% en 2008-2009, l'activité CE sur les continents américains continue à rebondir (+64% en 2011) vers des niveaux d'activité plus normatifs. L'année 2011 aura été à la fois tirée par un secteur agricole euphorique et par l'accélération des besoins de renouvellement de matériels dans la construction, tant auprès des utilisateurs finaux que des loueurs. La division a également lancé en cours d'année la première gamme de minichargeurs à chenilles développée en propre et bénéficié de la communalisation des forces commerciales Gehl et Manitou initiée en fin d'année 2010.

#### L'activité de la division CE en France

La division a bénéficié de la réorganisation des canaux de distribution réalisée en 2010 et enregistré un chiffre d'affaires de 2 M€, en croissance de 122% par rapport à 2010.

#### L'activité de la division CE en Europe

La division fait état d'un chiffre d'affaires de 36 M€ en 2011, en croissance de 5% par rapport à 2010. Les synergies de distribution avec les réseaux de concessionnaires ont continué à être très fortes sur l'ensemble du territoire. En revanche, l'activité a été fortement touchée par le retournement du marché italien et l'arrêt de la distribution de produits de complément de gamme en Allemagne.

#### L'activité de la division CE dans les autres régions du monde

Le chiffre d'affaires de 18 M€ progresse de 43% sur l'exercice, principalement en Afrique et au Moyen-Orient.

## 2.1.2 RÉPARTITION DES VENTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le Groupe conçoit, assemble et distribue des produits destinés aux marchés de la construction, de l'agricole et des industries.

**DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION**, le marché a connu la poursuite du rebond initié en 2010. Le dynamisme de la croissance repose plus sur un retour progressif à un niveau normatif d'activité après la grande dépression de 2009 qu'à une reprise du secteur de la construction. Les besoins de renouvellement de matériels acquis lors du cycle précédent de 2003-2008 se sont faits plus pressants et ont réinitialisé des courants d'affaires très réduits depuis 2008. Ce phénomène touche l'ensemble des utilisateurs, y compris les loueurs qui avaient quasiment disparu du marché depuis 2009.

Au-delà de ces besoins structurels, l'activité dans la construction a tiré profit d'une bonne tenue de la construction résidentielle en France, dans la moitié nord de l'Europe et tout particulièrement en Allemagne où les utilisateurs sont rentrés dans un cycle d'expansion de parc.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 dans le marché de la construction représente 43% du chiffre d'affaires consolidé par rapport à 45% en 2010.

**DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE**, la demande a été très vive, tirée par des besoins structurels de renouvellement de matériels généralement utilisés de façon intensive, et par un contexte économique favorable à l'investissement. En effet, les prix des denrées agricoles, lait, viande, céréales etc. ont atteint des cours historiquement élevés et permis une hausse du revenu agricole sur l'ensemble des zones géographiques et plus particulièrement aux USA où celui-ci a progressé de 31% en 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe dans le secteur agricole représente 33% du chiffre d'affaires consolidé en 2011 contre 31% en 2010.

**DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE**, où le Groupe est présent dans des activités aussi variées que l'industrie manufacturière, l'industrie du bois, le retraitement de déchets et la transformation des matériaux, l'investissement en biens d'équipement a connu une reprise.

Le secteur des industries représente 23% du chiffre d'affaires consolidé en 2011, par rapport à 24% en 2010.

● **COMPTE DE RÉSULTAT DE LA DIVISION RTH (MATÉRIEL TOUT TERRAIN)**

La division a connu une croissance de 36% son chiffre d'affaires. L'année a été marquée par de nombreuses tensions sur la chaîne opérationnelle avec une difficulté majeure d'approvisionnement en moteurs. Les perturbations qui ont été plus profondes sur la première partie de l'exercice ont généré une sous performance industrielle et limité l'effet de levier sur l'exercice.

La marge sur coût des ventes ressort à un taux inférieur de 0,3 points à celle de 2010. Les principales causes de cette dégradation sont liées, à un mix produit rendu moins favorable par la baisse en quote-part relative des ventes de pièces de rechange, aux perturbations opérationnelles, et à une pression sur les prix d'achat répercutée en partie seulement aux clients.

La division a renforcé ses moyens en recherche ce qui se traduit par une hausse de 8,5% des frais de développement avant capitalisation des projets et dotation aux amortissements.

Les moyens commerciaux et administratifs ont également été renforcés afin d'accompagner la reprise globale d'activité.

Le résultat opérationnel courant est ainsi arrêté à 47,0 M€ correspondant à une marge de 5,9% en progression de 1,5 point sur l'exercice.

La charge non récurrente de 0,8 M€ correspond à l'impairment du goodwill de la société DLS aux Pays-Bas dont l'arrêt de l'activité de location régionale de matériel a été décidé.

● **COMPTE DE RÉSULTAT DE LA DIVISION IMH (MATÉRIEL DE MANUTENTION INDUSTRIEL)**

Après avoir connu deux années consécutives de stagnation, le chiffre d'affaires de la division a renoué avec la croissance et dégagé 19% de progression par rapport à 2010. Cette reprise s'est déroulée dans un contexte de refonte totale de la division qui a regroupé ses activités de production et son siège sur le site de Beaupréau et mis fin à ses activités de production en propre de chariots industriels thermiques en Chine. Cette dernière activité sera sourcée, à compter de 2012, auprès du partenaire chinois HangCha avec lequel le Groupe entretient des relations industrielles depuis 2006.

Bénéficiant d'un contexte d'activité plus favorable la division a pu mettre en place des hausses de prix qui ont permis d'améliorer la marge de 1,4%. Cet effet positif a néanmoins été absorbé par le développement d'un mix produit tiré par la croissance des activités de distribution, alors que les activités de production (magasinage et chariots industriels thermiques) subissaient les effets de la réorganisation précitée. En dépit de ces perturbations, la division est parvenue à maintenir une marge sur coût des ventes à 11,8%, taux très proche de 2010.

Consistante avec ses ambitions de développement, la division a initié une accélération de son plan de développement produit et renforcé ses moyens

en recherche en accroissant de 38,8% les frais de développement avant capitalisation des projets et dotation aux amortissements.

Après prise en compte des autres charges commerciales et administratives, le résultat opérationnel courant de la division montre une perte de 1,8 M€, en réduction de 50% par rapport à celle constatée en 2010.

Les charges non récurrentes reportées au compte de résultat de la division portent sur des coûts associés à la finalisation du transfert des activités industrielles de Saint Ouen l'Aumône sur le site de Beaupréau.

● **COMPTE DE RÉSULTAT DE LA DIVISION CE (COMPACT EQUIPEMENT)**

La division a poursuivi son rebond avec une croissance de 47% lui ayant permis de dépasser son point mort. L'impact de la croissance sur les activités industrielles a été renforcé par la reprise du marché de chariots télescopiques aux Etats-Unis ainsi que par le lancement de la première gamme de minichargeurs à chenilles développée en interne. Les deux sites de production de Yanktown et Madison ont ainsi retrouvé des niveaux d'activité inconnus depuis 2008. Tirant profit d'un marché redevenu brusquement demandeur d'équipement, la division est parvenue à mettre en place des hausses tarifaires supérieures à l'impact de l'augmentation de ses coûts matière et à améliorer son niveau de marge sur coût des ventes qui progresse de 5,6 points à 17,0%.

La mise en place des « combination plans » destinés à rapprocher les ex équipes Manitou et Gehl aux Etats-Unis et en Allemagne ont permis de dégager des synergies tant opérationnelles qu'économiques. A ce contexte favorable s'est ajoutée une amélioration de la sinistralité sur les créances de financement des ventes aux Etats-Unis.

Le résultat opérationnel courant est arrêté à 6,1 M€ par rapport à une perte de 18,0 M€ en 2010. Ce retournement spectaculaire permet à la division redevenue profitable de dégager une marge nette de 3,2%.

Les charges non récurrentes de 1,4 M€ reportées au compte de résultat de la division portent sur le coût de restructuration des opérations européennes et à la fin de l'accord OEM de la division avec Takeuchi.

**2.2.3 STRUCTURE FINANCIÈRE**

Les créances de financement des ventes auprès des utilisateurs finaux concernent principalement le programme de financement auprès des utilisateurs finaux de Gehl. Elles sont reportées à l'actif pour 32 M€ (part courante et non courante) et ont été réduites de 57% sur l'exercice compte tenu de l'arrivée à terme des contrats ou de remboursements anticipés de ceux-ci. En Septembre 2010, Gehl a signé un partenariat avec DLL Financials pour mettre en place un nouveau programme de financement des ventes auprès des utilisateurs finaux déconsolidé car sans recours. Cette évolution permet au Groupe de ne plus devoir porter sur bilan propre ce type de financement depuis le 1er Octobre 2010. Le solde résiduel de créances de financements des ventes s'amortira au rythme des échéanciers

des contrats existants ou de leur remboursement anticipé. Le refinancement de ces créances auprès d'établissements de crédit a par ailleurs été réduit de 48% sur 2011 et représente une dette résiduelle de 27 M€ de dossiers avec clauses de recours limités. Le solde des 32 M€ de créances et des 27 M€ de refinancement de ces créances constitue un actif de 5 M€ de flux positif futur de trésorerie (avant prise en compte de la sinistralité des dossiers).

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation, hors créances de financement des ventes, (BFR) de 330 M€ fait état d'une croissance de 29% tirée par une progression du chiffre d'affaires de 35% et par la mise en place d'un stock de 34 M€ de moteurs EuroIIA. Cette opération exceptionnelle doit permettre de poursuivre l'assemblage de machines conformes à cette norme jusqu'à l'arrivée des nouvelles motorisations EuroIIIB qui seront introduites progressivement en 2012 et 2013. Rapporté en nombre de jours de chiffre d'affaires, le BFR représente 105 jours de rotation en 2011 par rapport à 110 en 2010. Hors stockage exceptionnel des moteurs, le taux de rotation aurait été de 94 jours correspondant à une amélioration de 14% par rapport à 2010.

Les capitaux propres sont arrêtés à 407 M€, en progression de 23% par rapport à 2010. L'opération de fusion-absorption Manitou BF-SFERT a engendré une augmentation de 41 M€ des fonds propres. Les autres variations proviennent principalement des 37 M€ générés par le résultat de l'exercice et d'une variation négative des écarts de conversion et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

**2.2.4 INVESTISSEMENTS ET FLUX DE TRÉSORERIE**

Les investissements réalisées en 2011 ont été de 22,1 M€ par rapport à 20 M€ en 2010. Ils ont consisté en 6,1 M€ d'activation de frais de développement, de 3,2 M€ d'infrastructures (dont 1,4 M€ pour l'extension du nouveau site de Beaupréau), de 5,1 M€ d'outils industriels, de 3,9 M€ de matériel de flotte de location et enfin de 3,3 M€ d'autres projets.

Sur l'exercice, le Groupe a bénéficié de trois sources de flux de trésorerie positifs distincts :

- un flux de 49,4 M€ généré par la marge brute d'autofinancement redevenue positive après deux années de crise,
- un flux de 26,4 M€ généré par la baisse des créances de financement des ventes auprès des utilisateurs finaux. Ce mode historique de financement sur bilan propre aux Etats-Unis a été remplacé en septembre 2010 par un programme sans recours externalisé auprès d'un partenaire financier tiers. L'amortissement des dossiers antérieurs à septembre 2010 s'est traduit en 2011 par une baisse des créances de financements pour 51,4 M€ qui a permis de réduire simultanément la dette de refinancement de ces dossiers pour -24,9 M€,
- et enfin un apport exceptionnel de 36,6 M€ de trésorerie à travers la fusion-absorption de Manitou BF avec sa holding de contrôle SFERT.

La combinaison de ces trois flux a permis au Groupe de financer :

- l'augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (hors créances de financement des ventes et refinancement associé) de 68,9 M€, dont 34 M€ de stocks de moteurs EuroIIA,
- un programme d'investissements opérationnels de 19,0 M€ et de 3,9 M€ de flotte de location,
- une réduction de la dette nette de 138 M€ en 2010 à 86 M€ en 2011.

**2.2.5 FUSION-ABSORPTION MANITOU BF - SFERT**

L'Assemblée Extraordinaire du mois de juin a approuvé le projet de réorganisation patrimoniale présenté par les actionnaires familiaux de Manitou. Le protocole d'accord global entre les membres familiaux a permis de réaliser une fusion-absorption par Manitou de sa holding de contrôle familial (la SFERT), et la signature d'un pacte d'actionnaires global d'une durée de 6 ans.

Ces opérations renforcent Manitou, en confirmant la pérennité du contrôle familial d'une part et en lui apportant 46,2 M€ d'actifs qui figuraient au bilan de la SFERT d'autre part. Elles contribuent par ailleurs à stabiliser l'actionariat familial.

Les actifs apportés par la SFERT étaient constitués de 42% du capital de Manitou BF (ces actions ayant été annulées suite à la fusion), 36,6 M€ de liquidités ainsi que 100% du capital de Lucas G., société spécialisée dans les matériels d'élevage.

Le traitement comptable de la fusion au 09.06.2011 a généré un badwill favorable à Manitou BF de 5,4 M€ enregistré dans les comptes au 30.06.2011. L'origine du badwill tient essentiellement à la différence entre la valorisation retenue dans le cadre du contrat de fusion-absorption pour les titres Manitou BF apportés par la SFERT à Manitou BF et, le cours de bourse de Manitou BF à la date de l'opération. En avril 2011, les experts indépendants ont valorisé le titre Manitou BF à 24 € dans le cadre du projet de fusion-absorption, sur la base de projections de marché, alors que le cours du titre de 20,65 € au 09.06.2011 a été retenu pour comptabiliser l'opération conformément à la norme IFRS3.

L'opération de fusion-absorption a eu au final un impact net positif de 4,3 M€ sur le compte de résultat du premier semestre 2011. Il correspond au badwill de 5,4 M€ net des frais relatifs à l'opération. Il est reporté en produit non récurrent et non réparti par division.

## 2.2.6 LA SOCIÉTÉ MÈRE MANITOU BF

### ● DONNÉES EN NORMES LOCALES

Le chiffre d'affaires de l'exercice a enregistré une progression de 42% à 774,9 M€ et permis de recouvrer un résultat net positif de 29,5 M€ par rapport à une perte nette de 2,6 M€ en 2010.

L'année 2011 aura également été marquée par de fortes évolutions du périmètre pour Manitou BF. La fusion-absorption avec la holding de contrôle SFERT qui a accompagné le réaménagement du contrôle familial a renforcé les fonds propres de 46,2 M€ et la trésorerie de 36,5 M€. Les fusion-absorptions avec les filiales Aumont BSBH (janvier 2011), Compagnie Industrielle de Matériels de Manutention (octobre 2011) et Manitou Loc Manutention (décembre 2011) ont par ailleurs contribué à simplifier l'organisation juridique et opérationnelle française.

L'amélioration de la rentabilité financière combinée aux effets de la fusion-absorption avec la SFERT ont abouti à une augmentation de 75 M€ des capitaux propres à 421 M€ et à une réduction de la dette nette de 18,1 M€.

Les fusion-absorptions ont toutes été réalisées par transfert universel de patrimoine avec effet rétroactif au 1er janvier 2011 et une neutralité fiscale des opérations confirmée par agrément administratif.

### ● LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE MANITOU BF

La société Manitou BF réalise 91% de son activité dans la production et la distribution de produits de la division RTH et de 9% pour les produits de la division IMH. L'activité de la division RTH fait état d'une croissance de 43% et celle de la division IMH de 28%. La commercialisation des produits de la division CE par Manitou BF initié depuis 2010 a été renforcée avec un chiffre d'affaires évoluant de 0,4 M€ en 2010 à 2,9 M€ en 2011. Par zone géographique, le chiffre d'affaires progresse de 39% en France, 43% en Europe, 54% sur la zone Amériques et 41% sur les autres régions. Le chiffre d'affaires de pièces de rechange et d'accessoires ressort à 124,5 M€, en progression de 11% sur l'exercice.

### ● LES RÉSULTATS DE MANITOU BF

La marge brute enregistre une baisse de 1,5 points à 27,8%. Cette évolution résulte d'une hausse des prix matière répercutée seulement partiellement auprès des clients ainsi que d'une variance négative du mix produit engendrée par une baisse en part relative des activités de pièces de rechange par rapport aux activités de vente de matériels.

L'évolution de l'ensemble des postes de charges et produits est impactée par la fusion-absorption de Manitou BF avec trois de ses filiales en cours d'année. Corrigées de ces variations de périmètre les charges d'exploitation sont tirées par la forte croissance de l'activité ainsi que par le renforcement en ressources et compétences.

Le résultat d'exploitation est arrêté à 11,8 M€, en progression de 129% par rapport à 2010.

Le résultat financier évolue d'une situation de charge nette de 12 M€ en 2010 à une situation de produit net de 21,4 M€ en 2011. Cette amélioration découle d'une hausse des dividendes perçus, ainsi que de la baisse des coûts de financement (baisse de la dette nette et réduction des marges bancaires), ces éléments étant partiellement compensés par l'enregistrement des malis de fusion pour 3,2 M€.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 1,5 M€ et de l'impôt de 5,1 M€, le résultat net est arrêté à 29,5 M€ par rapport à une perte de 2,6 M€ en 2010.

Précisions qu'à compter de 2011, la charge d'intéressement est reportée en salaires et non plus sur la ligne participation des salariés aux résultats. Pour mémoire la charge d'intéressement était de 3,5 M€ en 2010 et de 3,1 M€ en 2011.

### ● DONNÉES EN NORMES IFRS

Les agrégats principaux de Manitou BF en norme IFRS font état d'un chiffre d'affaires de 771,7 M€, d'un résultat opérationnel courant de +7,7 M€ et d'un résultat net de +34,7 M€.

## 2.2.7 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PRINCIPALES ENTREPRISES ASSOCIÉES

### ● MANITOU FINANCE FRANCE

Cette participation, détenue à hauteur de 49% par Manitou BF et de 51% par BNP Paribas Leasing Solutions, est destinée à offrir des solutions de financement, de leasing et de location longue durée aux utilisateurs finaux des produits Manitou et Toyota en France.

En 2011, l'entité a réalisé une production financière de 55,9 M€ en progression de 13% par rapport à 2010. Le résultat net ressort à 1,4 M€, mis en équivalence pour 0,7 M€.

### ● MANITOU FINANCE LTD

Cette participation, détenue à hauteur de 49% par Manitou BF et de 51% par BNP Paribas Leasing Solutions, est destinée à offrir des solutions de financement de leasing et de location longue durée aux utilisateurs finaux des produits Manitou au Royaume-Uni ainsi que des solutions de financement des stocks des concessionnaires. Le partenariat a élargi son champ d'action au cours de l'exercice afin de mieux servir les concessionnaires en reprenant en compte propre des ressources commerciales dédiées et en associant plusieurs autres constructeurs au programme.

La production financière moyen terme est ainsi passée de 7,1M€ en 2010 à 42,6 M€ en 2011. Le résultat net après impôt de 0,8 M€ a été mis en équivalence à hauteur de 0,4 M€ dans les comptes du Groupe.

## 2.2.8 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2011

### ● SIMPLIFICATION DES ORGANISATIONS DU GROUPE

Le Groupe a procédé à une refonte de ses organisations opérationnelles et juridiques afin de mieux communaliser ses moyens et ses outils industriels :

- Janvier 2011 : Fusion-absorption de Manitou BF et Aumont BSBH.
- Mars 2011 : Fusion-absorption de Gehl Company et Manitou Americas, et changement de nom de la nouvelle entité en Manitou Americas.
- Juin 2011 : Fusion-absorption de Manitou BF et de sa holding de contrôle SFERT .
- Août 2011 : Fusion-absorption de Manitou Deutschland et Gehl Europe.
- Octobre 2011 : Fusion de Manitou BF et CIMM.
- Décembre 2011 : Fusion de Manitou BF et MLM.

### ● PACTE D'ACTIONNAIRE MANITOU SOUTHERN AFRICA

Au cours du premier semestre 2011, l'actionnaire minoritaire de Manitou Southern Africa a notifié à Manitou BF son souhait d'exercer son put de minoritaire. Manitou BF a acquis en juillet 2011 les 20% de participation détenus par le minoritaire et détient désormais Manitou Southern Africa à 100%.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Solde 31.12.2010</b>	<b>Solde 31.12.2011</b>
Paiement à 30 jours	33 808	60 761
Paiement à 45 jours		
Paiement à 60 jours	37 010	42 503
Paiement à plus de 60 jours	4 778	4 595

### ● INFORMATIONS RELATIVES AUX NORMES COMPTABLES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe au 31.12.2011 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Pour la publication de ses comptes au 31.12.2011, le Groupe a retenu les mêmes principes que lors de l'arrêté des comptes de l'exercice 2010 selon les normes IFRS.

### ● AVANCEMENT DES PROJETS D'IMPLANTATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2011, le Groupe a modernisé ses outils de reporting financiers et opérationnels et abouti à une refonte des états internes et externes de suivi de l'activité en évoluant d'une présentation des comptes par nature à une présentation des comptes par destination.

### ● CHARGES NON DÉDUCTIBLES VISÉES AUX ARTICLES 39-4 ET 39-5 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 365 377 euros, correspondant à des amortissements et à la part des jetons de présence non déductibles fiscalement.

### ● INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS DE MANITOU BF

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous indiquons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Solde 31.12.2010</b>	<b>Solde 31.12.2011</b>
Paiement à 30 jours	33 808	60 761
Paiement à 45 jours		
Paiement à 60 jours	37 010	42 503
Paiement à plus de 60 jours	4 778	4 595

A l'exception de Manitou Finance Ltd., de Manitou Finance France SAS, d'Algomat et Hangzhou Manitou Machinery Equipment mises en équivalence, l'ensemble des sociétés a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

## 2.2.9 ÉVOLUTION DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES

### ● OBJECTIFS DE L'ÉVOLUTION

L'organisation du Groupe en trois divisions annoncée en mars 2009 a conduit Manitou à refondre l'ensemble de ses outils de pilotage et de reporting afin de :

- Disposer d'informations nativement structurées par division ;
- Rendre la lecture des comptes plus économique et plus proche des opérationnels ;
- Gérer un référentiel unique de mesure de la performance ;
- Rendre l'information financière plus accessible aux managers et investisseurs étrangers.

La direction du Groupe a souhaité faire évoluer les comptes d'une présentation par nature à une présentation par destination afin de répondre au mieux à l'ensemble de ces critères.

### ● EXPLICATION DES LIGNES DE REPORTING

#### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de ventes de matériels neufs de manutention assemblés au sein du Groupe ou acquis auprès de tiers, de pièces de rechange et d'accessoires, de prestations de sous-traitance de mâts de chariots industriels, de location de matériel, de prestations de gestion de parc de matériels et de prestations diverses.

#### COÛT DES VENTES

Le coût des ventes est constitué du coût des biens et services vendus qui comprennent le coût des matières et composants, de la main d'œuvre directement affectable au bien ou au service, l'ensemble des frais de fonctionnement des activités de production et de logistique. Sont également inclus dans le coût des ventes les amortissements des incorporels, équipements et matériels affectés aux activités de production, les coûts de garantie contractuelle et les provisions de dépréciation des stocks.

#### MARGE SUR COÛT DES VENTES

La marge sur coût des ventes résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

#### FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont constitués des frais des personnels affectés à l'innovation, au développement, au design, à la réalisation de prototypes et à l'amélioration des produits. Les activités ont fréquemment recours à des services et prestations extérieurs et à l'utilisation d'équipements et de matériels dédiés dont les amortissements affecteront la fonction.

Les activités de recherche et développement qui respectent des critères de faisabilité et d'innovation peuvent être activées en immobilisation incorporelles et ultérieurement amorties en coût des ventes. Les dépenses ne respectant pas les critères d'activation sont comptabilisées directement en charges.

#### FRAIS COMMERCIAUX ET MARKETING

Les frais commerciaux sont principalement constitués de frais de personnels et coûts associés affectés aux missions de développement des ventes, d'animation des réseaux de concessionnaires, de marketing et de service technique. Sont également intégrés sur cette ligne les commissions sur ventes, frais de promotion, de salon, charges d'assurance crédit, coût des garanties commerciales, frais de déplacement et amortissement des infrastructures associées.

#### FRAIS ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs sont principalement constitué des frais de personnel et coûts associés des fonctions support (ressources humaines, finance, secrétariat général, etc.). Sont également intégrés les amortissements des infrastructures associées à ces fonctions.

#### CHARGES & PRODUITS SUR ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Les charges et produits non récurrents incluent les éléments suivants :

- constatation des pertes de valeur (impairment),
- coûts de restructuration,
- autres opérations sur titres consolidés.

#### RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel intègre l'ensemble des éléments récurrents et non récurrents décrits ci-avant. Il reste comparable au résultat opérationnel publié précédemment par le Groupe.

#### CRÉANCES DE FINANCEMENT

Les créances de financement des ventes sont constituées de financements accordés à des utilisateurs finaux pour acquérir des matériels du Groupe. Ces clients sont soit des grands comptes, soit, le plus souvent, des clients des concessionnaires Manitou. La durée des financements peut aller jusqu'à 60 mois.

Le financement des acquisitions de matériel sur bilan propre était principalement opéré par Gehl avant son acquisition par Manitou. Ce mode de financement a été remplacé depuis septembre 2010 par un partenariat avec un établissement financier tiers. Le nouveau partenariat sans participation de Manitou ni recours sur les dossiers de financement n'a plus aucun impact sur le bilan et le compte de résultat du Groupe. La part résiduelle des créances restantes est principalement constituée de dossiers mis en œuvre par Gehl avant septembre 2010.

### ● INDICATEURS FINANCIERS

#### DETTE NETTE

La dette nette correspond à la différence entre les passifs financiers courants et non courants avec les actifs financiers courants et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### EBITDA

Résultat opérationnel +/- dotations – reprises aux amortissements et pertes de valeur.

#### GEARING

Ratio financier mesurant le montant de la dette nette divisé par le montant des capitaux propres.

#### LEVERAGE

Ratio déterminé en divisant le montant de la dette nette de fin de période par l'EBITDA en 12 mois glissants. Il permet de mesurer le montant de la dette en nombre d'années d'EBITDA.

#### BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

Stocks et en-cours + Clients + Autres débiteurs – Dettes fournisseurs – Autres dettes courantes.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation exclut les créances de financement des ventes qui n'évoluent pas de façon proportionnelle à l'activité opérationnelle.

### ● COMPARABILITÉ DES DONNÉES

Le changement de présentation des comptes n'a pas eu d'impact sur certains agrégats du compte de résultat qui demeurent totalement identique aux définitions utilisées par le passé. Il s'agit des lignes suivantes :

- Chiffre d'affaires
- Résultat opérationnel récurrent
- Résultat opérationnel
- Résultat Financier
- Impôts
- Mises en équivalence
- Résultat net
- Résultat net part du Groupe

### ● PROCESSUS DE VALIDATION DE L'ÉVOLUTION

Le projet de changement de présentation des comptes a été piloté par la Direction Financière. Le cahier des charges a été validé en amont par la Direction Générale et le Comité d'audit.

L'ensemble du projet a par ailleurs été mené en proche collaboration avec les Commissaires aux comptes et a donné lieu à une revue du cahier des charges, des nouvelles procédures, à des audits spécifiques du nouvel outil de consolidation et du reformatage des comptes 2010.

## 2.2.10 PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2012

Manitou confirme sa vision d'une croissance de 10 à 15% du chiffre d'affaires en 2012, avec 15% sur le premier semestre. La performance opérationnelle devrait s'améliorer à 5,5% et permettre une croissance de 50% du bénéfice net par action.

## 2.3 LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

### ● INFORMATIONS SUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

En conformité avec sa stratégie, le Groupe continue d'investir dans l'innovation et l'amélioration de ses produits. Les équipes de développement sont réparties dans cinq bureaux d'études et représentent 7% des effectifs du Groupe. Les projets de développement portent d'une part sur l'innovation technique et le développement de nouveaux concepts et, d'autre part, sur les évolutions des gammes existantes destinées à préparer les évolutions réglementaires.

Les principales évolutions réglementaires à venir consistent en :

– à partir de 2012 : passage progressif aux normes Euro III B ou interim Tier IV relatives aux émissions polluantes avec des dates de mise en application dépendant de la puissance des moteurs ;

– à partir de 2014 : passage progressif aux normes Euro IV ou Tier IV relatives aux émissions polluantes avec des dates de mise en application dépendant de la puissance des moteurs.

Le passage aux nouvelles normes relatives aux émissions polluantes est assorti de clauses de flexibilité permettant aux constructeurs d'assembler un quota de machines avec des moteurs répondant aux anciennes normes. Les quotas sont déterminés en fonction de la moyenne des motorisations du même type commercialisées au cours des trois dernières années.

Les contraintes de passage aux nouvelles normes conduiront le Groupe à procéder à des stockages de moteurs d'anciennes générations afin de mieux gérer la période de transition.

### ● ÉVOLUTION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

<i>en millions d'euros et % du chiffre d'affaires de l'exercice</i>	2010		2011	
	Montant	% du CA	Montant	% du CA
Frais capitalisés	3,6	0,4%	4,8	0,4%
Frais non capitalisés et dotations aux amortissements	12,7	1,5%	11,8	1,0%
<b>Total</b>	<b>16,3</b>	<b>1,9%</b>	<b>16,6</b>	<b>1,5%</b>

### ● INFORMATION SUR LES BREVETS ET LICENCES

Le Groupe dispose d'un ensemble de brevets protégeant les innovations mises en œuvre dans ses différents bureaux d'études.

Le nombre total de brevets actifs à la fin de l'exercice 2011 s'élève à 63. Par ailleurs 2 demandes de brevet déposées en 2010 et 7 déposées en 2011 sont toujours en phase d'instruction auprès des organismes de délivrance de brevet.

## 2.4 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### ● ÉVOLUTION DU PARTENARIAT AVEC TOYOTA

Toyota Material Handling Europe et Manitou ont annoncé en janvier 2012 qu'ils ont décidé conjointement de ne pas reconduire, à compter du 1er janvier 2013, leur accord de distribution exclusif d'équipements de manutention industrielle sous la marque Toyota en France. Les deux groupes considèrent en effet que leur « business model » n'est plus adapté au développement du marché et souhaitent mettre en œuvre, chacun de leur côté, une stratégie de marque plus clairement définie et applicable à l'ensemble de l'Europe. Le Groupe souhaite commercialiser une ligne de produits industriels unique sous marque Manitou. Le lancement de cette ligne est prévu début février 2012 à l'étranger et courant 2013 en France

Les activités des deux groupes se poursuivront normalement jusqu'au 31 décembre 2012 et aucun impact ne devrait être ressenti à leur niveau, ou à celui des concessionnaires ou des clients.

### ● NOUVEAU PARTENARIAT AVEC YANMAR

Manitou a annoncé en janvier 2012 un nouveau partenariat avec Yanmar, un leader mondial du matériel de construction. Aux termes d'un accord croisé visant les Etats-Unis, Manitou Americas distribuera des minipelles Yanmar sous marque Gehl et Mustang, tandis que Yanmar Americas distribuera des minichargeurs Compact Equipment sous sa marque. Ce partenariat renforce par ailleurs la collaboration technique existante des deux organisations en termes de motorisation.

## 2.5 ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS

Les événements intervenus au Japon ont exposé le Groupe à des risques de rupture d'approvisionnements qui auraient pu porter sur 25% du chiffre d'affaires du Groupe de façon directe ou indirecte.

La capacité d'adaptation des entreprises japonaises a finalement permis de limiter les effets du sinistre à des tensions logistiques sur certains approvisionnements, notamment les moteurs, mais n'a finalement pas causé d'impact matériel pour le Groupe en 2011.

# FACTEURS ET GESTION DE RISQUES

## 3

- 3.1** Risques financiers 60
- 3.2** Risques opérationnels 64
- 3.3** Autres risques 65
- 3.4** La couverture des risques par des assurances 66

Le chapitre « Facteurs et gestion de risques » est une partie intégrante de la note 7.9 des comptes consolidés.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés.

## 3.1 RISQUES FINANCIERS

Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la Direction Financière de la Société Mère et de chaque filiale. Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture des risques financiers du Groupe sont gérées par la Direction Financière

dans le cadre d'un comité de gestion des couvertures financières.

L'annexe 7.9 des comptes consolidés se réfère au présent paragraphe sur les risques financiers.

### 3.1.1 RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Direction Financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Les moyens de financement à long terme sont essentiellement concentrés au sein de la Société Mère.

ou « Event of Default » qui peuvent en limiter la possibilité d'utilisation ou en affecter le terme. Les contrats comprennent des clauses de "Negative Pledge" portant sur les actifs non donnés en garantie et assorties d'un seuil de dérogations.

Le Groupe Manitou dispose de lignes de crédit, principalement au sein de la société Manitou BF. Le montant de ces lignes au 31.12.2011 s'élève à 132 M€, utilisées à hauteur de 16 M€ au 31.12.2011.

L'utilisation de certaines lignes est subordonnée à la mise en place de contre garanties auprès des créditeurs.

La convention de crédit signée entre Manitou BF et son pool bancaire est assortie de clauses de ratios (covenants) ou de « Material Adverse Change »

Le financement de la société Manitou BF envers sa filiale Manitou Americas est limité à un plafond de 45 millions de dollars.

### ● ÉCHÉANCIER DES PASSIFS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE

Lignes	Bénéficiaires	Maturité	Montant en devise locale	Montant en euros	Utilisation au 31.12.11	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<i>en millions</i>								
Term Loan A	Manitou BF	Sept. 13	84	84	84	28	56	
Revolver ligne B	Manitou BF	Sept. 13	40	40				
Revolver ligne C *	Manitou BF	Sept. 13	45	35				
<i>multidevise (\$/€)</i>								
Limited Recourse	Manitou Americas		35	27	27	23	4	
Autres	Divers	-		57	8	8		
<b>Total Groupe</b>				<b>243</b>	<b>119</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	

\* 45 M\$ ou équivalent euros.

La marge bancaire appliquée fluctue de 70 à 300 points de base pour les lignes A et B et de 65 à 250 points de base pour la ligne C en fonction d'une fourchette de ratio de Leverage allant de 0,5 à 3,5.

### ● RÉCAPITULATIF DES CONDITIONS ATTACHÉES AUX LIGNES DE CRÉDIT

Lignes	Signataire	Principales clauses contractuelles		
		S2 2011	S1 2012	> S2 2012
Lignes A / B	Manitou BF	Gearing < 1 Excess Cash Flow Limitation des investissements Limitation des acquisitions Non accessible pour Manitou Americas Leverage < 4,2	Gearing < 1 Excess Cash Flow Limitation des investissements Limitation des acquisitions Non accessible pour Manitou Americas Leverage <3	Gearing < 1 Excess Cash Flow Limitation des investissements Limitation des acquisitions Non accessible pour Manitou Americas Leverage < 2,5
Ligne C	Manitou BF	Idem A et B Contre garantie Dailly sur les créances Manitou BF Financement de Manitou Americas ≤ \$45m	Idem A et B Contre garantie Dailly sur les créances Manitou BF Financement de Manitou Americas ≤ \$45m	Idem A et B Contre garantie Dailly sur les créances Manitou BF Financement de Manitou Americas ≤ \$45m

La note 7.6 « Passifs financiers courants et non courants » de l'annexe aux compte consolidés présente en détail l'ensemble des dettes du Groupe.

### 3.1.2 RISQUE DE TAUX

La politique de gestion des taux est coordonnée et contrôlée par la Direction Financière de la Société Mère, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le Groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'échange de taux.

La société Manitou BF et ses filiales et participations sont principalement exposées au risque de taux d'intérêt à travers les éléments suivants :

#### ● LIGNES DE CRÉDIT

Le Groupe dispose de dettes financières mises en œuvre pour l'acquisition de Gehl et pour le financement général de son exploitation. Ces engagements sont basés sur un taux d'intérêt variable. Le risque de variation de taux d'intérêt a fait l'objet d'une couverture partielle par divers instruments financiers (échange de taux d'intérêt variable par un taux fixe, échange de taux d'intérêt variable contre variable, etc.).

Il ne peut être exclu que le taux d'intérêt concernant la partie non couverte des emprunts puisse augmenter dans le futur. Ceci pourrait avoir un effet négatif sur le résultat net et la position financière du Groupe.

## ● TABLEAU DE COUVERTURE ET DE SENSIBILITÉ DE LA DETTE D'ACQUISITION

Couverture de la dette d'acquisition	Taux de couverture			Impact d'une variation de +/- 0,5% des taux d'intérêt*
	Couverture Fixe	Cap	Total	
31.12.2011	52%	34%	86%	0,2 M€
31.12.2012	72%	28%	100%	0,1 M€
31.12.2013	0%	0%	0%	0,1 M€

\* sur la base du taux Euribor 1 mois de 1,024% et du taux Euribor 3 mois de 1,356% appliqué au 30 décembre 2011

## ● FINANCEMENT DES VENTES

Cette activité exercée à travers les participations Manitou Finance Ltd. et Manitou Finance France SAS reste sensible à l'évolution des taux de

financement et de refinancement. Le risque principal, quant à l'activité, réside dans la capacité à corréliser les taux de financement et de refinancement.

## 3.1.3 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa monnaie fonctionnelle. Les directions financières de la Société Mère ou des filiales procèdent à des couvertures de change sur les flux les plus significatifs pour le montant net de leur exposition aux devises, après prise en compte des achats opérés en monnaie étrangère.

En 2011, le Groupe a facturé environ 29% de ses ventes en devises étrangères, principalement en dollars US (14,5%), en livres sterling (7,1%), en rands sud africains (2,6%) et en dollars australiens (2,8%), les autres devises étant le dollar Singapour, le yuan chinois et le rouble russe. En 2011, les couvertures de change ont consisté principalement en achats à terme de dollars et ventes à terme de livres sterling, et de dollars australiens.

Une variation importante des taux de change pourrait avoir une incidence sur les résultats du Groupe à travers l'impact de conversion des devises qu'elle générerait, ainsi qu'à travers la pression qu'elle pourrait engendrer sur les prix de commercialisation dans certaines zones géographiques.

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation des créances, des dettes, de la trésorerie et des actifs financiers disponibles à la vente au 31.12.2011 pour les principales devises utilisées par le Groupe dans le cadre de son activité.

La sensibilité correspond à une variation de plus et moins 5% des devises concernées par rapport à leur cours de clôture.

<i>en milliers d'euros</i>	USD/EUR	GBP/EUR	AUD/EUR
	+5%	+5%	+5%
Créances	-207	705	793
Dettes	108	-177	-2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	323	-34	
<b>Effet en résultat</b>	<b>224</b>	<b>494</b>	<b>791</b>

## 3.1.4 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement de créances.

Le Groupe est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités

<i>en millions d'euros</i>	2010	2011
Créances de financement des ventes	73	32
Clients et comptes rattachés	188	239
Autres créances	30	34
Trésorerie et équivalent de trésorerie	54	43
<b>Total</b>	<b>345</b>	<b>348</b>

## ● LA GESTION DU RISQUE CRÉDIT DES CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES AUPRÈS DES UTILISATEURS FINAUX (MANITOU AMERICAS)

Cette gestion est assurée par le service trésorerie de Manitou Americas, service indépendant de la direction commerciale de l'entreprise. Des procédures définissent le mode de fonctionnement du service ainsi que les règles d'évaluation et les délégations de pouvoir. Le financement des ventes chez Manitou Americas a été externalisé auprès d'un partenaire bancaire depuis septembre 2010. Les créances mentionnées à l'actif du bilan chez Manitou Americas ne représentent plus que des contrats préexistants à cette date qui s'amortissent sur leur durée contractuelle. Le Groupe se réserve néanmoins la possibilité de réaliser des opérations de refinancement de créances avec recours.

La gestion contentieuse fait l'objet d'une procédure stricte et d'un suivi personnalisé des dossiers. Le but de cette procédure est de permettre le remboursement des sommes impayées ou la récupération rapide des matériels par voie amiable ou judiciaire.

## 3.1.5 RISQUE SUR LES AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe offre à certains de ces salariés des régimes à prestations définies : indemnités de départ à la retraite, médailles du travail, régime de pension et régime de retraite pour certains employés, retraite chapeau pour certains membres du management aux États-Unis, régime d'assistance médicale et d'assurance vie postérieure à l'emploi.

opérationnelles et de financement. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par les montants d'actifs financiers qui sont présentés au bilan dont le détail est repris ci après.

## ● LA GESTION DU RISQUE CRÉDIT

La gestion du risque client est assurée par les directions financières des différentes entités. Les plus importantes d'entre elles disposent d'équipes dédiées de crédit management. Chaque entité met en place des procédures de gestion, des instruments de mesure et des règles de dépréciation de son encours clients. Les dossiers les plus sensibles sont suivis et traités en relation avec le service crédit management de la Société Mère.

Dans la plupart des entités, le risque de crédit est partiellement ou totalement couvert par une assurance crédit. Les risques de crédit peuvent également être compensés ou limités par des cautions ou des garanties spécifiques.

Il est par ailleurs précisé que la base clients du Groupe est très fractionnée et qu'aucun client ne représente plus de 1,8% du chiffre d'affaires consolidé.

La Direction Financière veille également à répartir le risque de contrepartie bancaire auprès d'établissements de premier rang.

Ces actifs à prestations définies sont le plus souvent partiellement couverts par des fonds versés à des compagnies d'assurance qui les investissent sur des supports de type actions, obligations, immobilier ou autres. Une évolution défavorable de la valorisation des actifs de couverture expose le Groupe à devoir procéder à des versements de couverture complémentaires pour respecter les obligations de couverture minimum exigées par certains régimes ou honorer ses engagements.

## 3.2 RISQUES OPÉRATIONNELS

Le Groupe précise qu'il est exposé aux risques liés à l'existence de cycles économiques de ses différents marchés, aux risques relatifs au renchérissement du coût des matières premières, des composants et de l'énergie, et aux risques relatifs aux clients pour la part de ses créances éventuellement non couverte par des assurances crédit.

### 3.2.1 RISQUES FOURNISSEURS

Le Groupe est spécialisé dans la conception et l'assemblage de matériels de manutention. Représentant environ 70% de son chiffre d'affaires, les achats de matières premières et de composants tiennent une place prépondérante dans son savoir-faire industriel et dans sa rentabilité.

Les limites capacitaires des outils de production de certains fournisseurs ou l'insuffisance de leurs moyens disponibles pour financer leur développement ou résister à la volatilité de l'activité économique représentent des risques pour la Société Mère et ses filiales.

La maîtrise du risque fournisseurs s'organise autour des principales actions suivantes :

- une cartographie des fournisseurs permettant d'en mesurer la criticité,
- une classification de leur performance afin d'identifier les plus critiques et de définir des plans d'action pour chacun d'eux,
- une cotation financière des principaux fournisseurs basée sur l'analyse des éléments financiers,
- des audits de suivi réalisés par les services achats et qualité afin de vérifier les disponibilités capacitaires et la capacité des fournisseurs à répondre aux besoins du Groupe en matière de qualité, coûts et délais,
- un plan de substitution ou dédoublement des approvisionnements les plus sensibles.

### 3.2.2 RISQUES RELATIFS AUX PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET COMPOSANTS

Les coûts des matières premières et composants représentant une part prépondérante dans le prix de revient des matériels fabriqués, le Groupe est exposé d'une manière importante aux fluctuations de ses coûts d'achat. Un renchérissement fort et durable du coût d'approvisionnement des matières et composants pourrait obérer la rentabilité de l'entreprise.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments de couverture de matières premières pour les raisons suivantes :

Un produit fini est constitué de 1 500 à 2 000 composants élémentaires. La part de valeur ajoutée intégrée par les fournisseurs dans la valeur unitaire de chacun des composants diffère fortement en fonction du niveau de transformation intégré dans chacun des articles.

Ce spectre très diffus, associé à des clauses de révision ou de renégociation

de prix d'achat par fournisseurs altère la corrélation de l'évolution des prix d'achat par rapport à l'évolution des cours des matières premières.

Les évolutions normatives nécessitent de respecter des évolutions techniques selon un calendrier précisé par la loi (exemple : nouvelles motorisations moins polluantes). Des retards de mise à disposition par les fournisseurs de certains composants conformes aux nouvelles réglementations pourraient conduire Manitou à une situation de rupture d'offre de produits concernés par les nouvelles normes sur les territoires les requérant.

### 3.2.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Les principaux risques industriels se limitent essentiellement à ceux qui pourraient résulter d'incendie ou d'explosion d'un site particulier. Le Groupe dispose de dix sites de production ou d'assemblage dans le monde spécialisés par gamme de produits et de deux plateformes centrales de distribution de pièces de rechange. Les sites d'Ancenis en France, de Castelfranco en Italie, de Yankton et de Madison aux Etats-Unis constituent les principales unités de production. Le centre d'Ancenis est implanté sur de multiples bâtiments parfois distants de près d'un kilomètre.

D'importants moyens ont été déployés sur les principaux sites de fabrication ainsi que sur le Centre Logistique de Pièces de Rechange pour prévenir ces risques et en contenir les effets immédiats.

La gestion environnementale du site d'Ancenis a été définie par un arrêté préfectoral de 2008. Il est par ailleurs précisé que le stockage et la gestion des matières dangereuses sont généralement réalisés par des établissements tiers spécialisés dans ce domaine.

### ● RISQUE DE QUALITÉ DES PRODUITS

Les matériels fabriqués par le Groupe mettent en œuvre des technologies complexes telles que l'hydraulique ou l'électronique embarquée. Pour contrôler la qualité et la fiabilité de ces fabrications, les principales usines du Groupe sont dotées d'un système qualité certifié ISO 9001, qui permet d'assurer la qualité et la fiabilité des matériels fabriqués.

Pour les nouveaux produits, un plan de validation produit a été mis en place pour contrôler la qualité des composants et le respect du cahier des charges en matière de fiabilité et de sécurité.

Le plan de renforcement de la qualité des produits de la division RTH initié depuis 2009 a conduit à relever le niveau d'exigence demandé tant aux fournisseurs qu'aux équipes de production et d'assemblage.

Malgré les moyens importants mis en œuvre, la Société Mère et ses filiales ne peuvent garantir que des retards ou des erreurs de conception, de développement industriel ou de défaut d'assemblage n'interviendront pas sur les gammes existantes ou futures. Si de tels cas devaient se révéler, ils impacteraient le résultat net et la position financière du Groupe.

### ● DÉPENDANCE PAR RAPPORT AU BON FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La plupart des fonctions et processus organisationnels s'appuient sur des outils, des logiciels et des infrastructures techniques interconnectés entre les différents sites. Les principaux risques sont l'interruption des services informatiques, la confidentialité et l'intégrité des données, et la capacité du Groupe à gérer la mise en œuvre de ses nouveaux outils informatiques.

Le Groupe déploie progressivement des outils communs au sein des différentes entités.

### 3.2.4 RISQUES COMMERCIAUX

#### ● RISQUE DE NON-RENOUVELLEMENT DE CONTRAT IMPORTANT

Au 31.12.2011, le Groupe dispose d'un contrat significatif, qui, s'il n'était pas renouvelé à son terme, pourrait avoir un impact sur la position financière du Groupe et son résultat d'exploitation.

Ce contrat de sous-traitance d'assemblage de mâts pour le compte de la société Toyota Industrial Equipment a représenté, en 2011, un chiffre d'affaires de 20,0 M€. Le contrat d'assemblage en vigueur depuis 1995 a été renouvelé en juillet 2007 pour couvrir l'ensemble de la durée de vie de production des chariots Toyota de type Toner. Sans préjuger de la durée de vie du Toner, la durée de vie des séries précédentes était de l'ordre de 6 à 7 ans.

## 3.3 AUTRES RISQUES

### ● RISQUE FISCAL

Manitou BF et ses filiales établissent leurs déclarations fiscales avec l'aide d'experts-comptables ou fiscalistes. Ces moyens n'offrent toutefois pas une garantie absolue contre un éventuel risque de redressement fiscal,

### ● DÉPENDANCE PAR RAPPORT A DES PERSONNES OCCUPANT DES POSITIONS CLÉS ET AU PERSONNEL QUALIFIÉ

La réussite du Groupe dépend en grande partie de la contribution permanente de son Conseil d'administration, de son Comité Exécutif et des équipes d'experts de la Société.

Le départ d'un ou plusieurs Membres du Conseil d'administration, du Comité

### ● RISQUE PAYS

Le Groupe distribue ses produits dans plus de 120 pays à travers un réseau de concessionnaires indépendants. L'émergence de la crise économique, financière, bancaire ou politique pourrait avoir un impact sur la position financière du Groupe et sur son résultat d'exploitation.

### 3.2.5 RISQUES JURIDIQUES

#### ● RÉGLEMENTATIONS ET ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe conçoit, assemble et distribue des produits à forte technologie répondant à des normes édictées par les autorités administratives et les organismes supranationaux ou nationaux.

L'évolution des normes et réglementations remet en cause de façon permanente la conception des matériels et engendre la mise en œuvre d'investissements importants en matière de développement des produits.

### ● RISQUE DE LITIGE

Plusieurs sociétés du Groupe sont actuellement impliquées dans des contentieux ou des procédures judiciaires. A sa connaissance, le Groupe pense que le niveau des provisions suffit pour couvrir les risques en cours.

notamment quant à l'interprétation technique de certains critères ou règles de défiscalisation.

Exécutif ou de personnes hautement qualifiées pourrait avoir un aspect négatif sur les activités du Groupe. Afin de limiter ce risque, le Groupe met en œuvre une politique sociale destinée à garder, développer et promouvoir ses collaborateurs qualifiés.

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 3.4 LA COUVERTURE DES RISQUES PAR DES ASSURANCES

Le Groupe souscrit auprès d'assureurs de premier rang des polices d'assurance couvrant ses risques de responsabilité civile et de dommages aux biens. Le Groupe a renforcé la coordination de ses polices d'assurance par la Société Mère afin d'optimiser le montant des primes et d'améliorer les garanties. Le Groupe a notamment mis en place une police responsabilité civile " Master " à laquelle sont intégrées quasiment toutes les filiales, y compris Manitou Americas. Cette police Master intervient en relais des garanties offertes par les polices souscrites localement.

A la date de signature de ce rapport le montant assuré au titre de la responsabilité civile est de 30 M€ par sinistre et par année d'assurance. Les polices de dommages aux biens sont en général du type " tous risques sauf " pour des montants conformes aux risques identifiés.

D'autres contrats d'assurance sont conclus par le Groupe pour couvrir, notamment, le risque crédit, la flotte automobile et les personnes.

4

**4.1** Le développement durable pour Manitou **68**

**4.2** Informations environnementales **68**

**4.3** Informations sociales **69**

**4.4** Informations économiques **74**

## 4.1 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MANITOU

### ● CRÉATION D'UNE FONCTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Impulsée par la volonté de la direction et liée aux enjeux du nouveau cycle de croissance, une fonction de responsable du développement durable a été créée et pourvue en février 2012. La fonction développement durable est directement rattachée au Secrétaire Général afin de garantir d'une part une neutralité et une indépendance vis-à-vis des fonctions opérationnelles et d'autre part une transversalité sur l'ensemble du Groupe.

### ● MISSION DE LA FONCTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

La fonction développement durable aura pour mission d'aider la direction générale à préciser ses objectifs et sa stratégie en matière sociale, sociétale, environnementale et économique. Elle devra définir sur la base de cette stratégie des plans d'actions et des indicateurs de suivi.

## 4.2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

### ● INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Conformément à l'article R 225-105 du Code de Commerce complété par les décrets et arrêtés d'application des 20.02.2002 et 30.04.2002, le Groupe Manitou publie "les informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences environnementales de son activité".

Manitou BF est certifiée ISO 14001 depuis juin 2007 pour ses activités de fabrication sur le site d'Ancenis. L'objectif est d'étendre cette certification aux autres sites français à partir de 2012 et aux sites étrangers à partir de 2014.

La politique environnementale fixe des objectifs d'amélioration continue tels que la réduction des déchets industriels, la maîtrise des risques de pollution accidentelle, la baisse de consommation d'eau et d'énergie, la formation du personnel, l'élargissement du panel de fournisseurs certifiés ou engagés dans des démarches de certification.

### ● AUTORISATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Le site d'Ancenis est une installation classée soumise à autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

L'analyse des sensibilités des milieux et des impacts principaux du site sur l'environnement fait ressortir une forte sensibilité à l'eau, compte tenu de la proximité de cours d'eau, de marais et de l'importance des surfaces imperméables, et une forte sensibilité au patrimoine naturel résultant d'un voisinage de zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique ainsi que d'une zone importante pour la conservation des oiseaux. Les activités du site révèlent également une sensibilité moyenne à forte au bruit, en raison de la proximité de zones urbaines. Un plan d'action a été dressé afin de limiter les effets de l'activité sur chacun des thèmes sensibles.

## 4.3 INFORMATIONS SOCIALES

### 4.3.1 INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE SOCIALE

Conformément à l'article R 225-104 du Code de Commerce, le Groupe Manitou publie "les informations sur la manière dont la Société prend en

compte les conséquences sociales de son activité". Sauf mention particulière, le périmètre de reporting est l'ensemble du Groupe.

### 4.3.2 LE NIVEAU DES EFFECTIFS, SA RÉPARTITION ET SES ÉVOLUTIONS

Au 31.12.2011, les effectifs du Groupe, Société Mère et ses filiales, représentaient 3 061 personnes, en hausse de 283 postes par rapport à décembre 2010. L'augmentation d'effectif a été principalement concentrée sur la France et les Etats-Unis. La baisse relevée en Europe et dans la région Reste du monde correspond respectivement à la réorganisation

des opérations de la division CE en Europe (fusion des entités juridiques Gehl Europe et Manitou Deutschland et mise en place d'une plateforme d'importation externalisée en Belgique) et à l'arrêt des activités de production de Manitou China désormais dédiée à une pure activité commerciale en Chine.

### ● LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31.12 PAR SOCIÉTÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE FAIT ÉTAT DES ÉVOLUTIONS SUIVANTES :

	2010	%	2011	%	Variation	Var. %
France	1 607	58%	1 773	58%	166	10%
Europe	448	16%	440	14%	-8	-2%
Amériques	561	20%	702	23%	141	25%
Reste du monde	162	6%	146	5%	-16	-10%
<b>Total employés</b>	<b>2 778</b>	<b>100%</b>	<b>3 061</b>	<b>100%</b>	<b>283</b>	<b>10%</b>
<b>Intérimaires</b>	<b>326</b>	<b>12%</b>	<b>376</b>	<b>14%</b>	<b>50</b>	<b>15%</b>
<b>Total employés &amp; intérimaires</b>	<b>3 104</b>		<b>3 437</b>		<b>333</b>	<b>11%</b>

● LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31.12 PAR CATÉGORIE DE CONTRAT ET PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE FAIT ÉTAT DES ÉVOLUTIONS SUIVANTES :

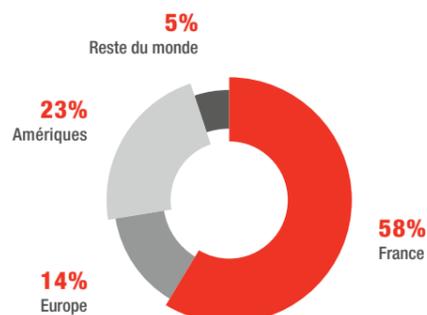
	2010				2011				Variation	
	Effectifs	Intérimaires	Total	%	Effectifs	Intérimaires	Total	%	Var.	Var. %
Opérateurs	1 218	295	1 513	44%	1 408	330	1 738	46%	225	15%
<b>Directs de production</b>	<b>1 218</b>	<b>295</b>	<b>1 513</b>	<b>44%</b>	<b>1 408</b>	<b>330</b>	<b>1 738</b>	<b>46%</b>	<b>225</b>	<b>15%</b>
Opérateurs	90	1	91	3%	99	4	103	3%	12	13%
Employés	246	5	251	9%	262	3	265	9%	14	6%
Cadres	87	1	88	3%	108		108	4%	20	23%
<b>Indirects de production</b>	<b>423</b>	<b>7</b>	<b>430</b>	<b>15%</b>	<b>469</b>	<b>7</b>	<b>476</b>	<b>15%</b>	<b>46</b>	<b>11%</b>
Opérateurs	82	1	83	3%	83	7	90	3%	7	8%
Employés	603	21	624	22%	617	31	648	20%	24	4%
Cadres	452	2	454	16%	484	1	485	16%	31	7%
<b>Hors production</b>	<b>1 137</b>	<b>24</b>	<b>1 161</b>	<b>41%</b>	<b>1 184</b>	<b>39</b>	<b>1 223</b>	<b>39%</b>	<b>62</b>	<b>5%</b>
Opérateurs	1 390	297	1 687	50%	1 590	341	1 931	52%	244	14%
Employés	849	26	875	31%	879	34	913	29%	38	4%
Cadres	539	3	542	19%	592	1	593	19%	51	9%
<b>Total</b>	<b>2 778</b>	<b>326</b>	<b>3 104</b>	<b>100%</b>	<b>3 061</b>	<b>376</b>	<b>3 437</b>	<b>100%</b>	<b>333</b>	<b>11%</b>

● ÉVOLUTION DES EFFECTIFS AU 31.12 EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

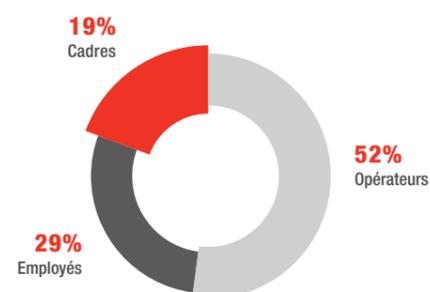
<i>en équivalent temps plein</i>	2010	2011	Variation
Inscrits	2 365	2 948	583
Intérimaires	326	376	50
<b>Total effectifs en équivalent temps plein</b>	<b>2 691</b>	<b>3 324</b>	<b>633</b>

● RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Effectifs inscrits par zone



Effectifs inscrits & intérimaires



4.3.3 ORGANISATION, DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENTÉISME

● ORGANISATION ET DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Le travail du personnel au sein des 8 sites industriels et de l'ensemble des sociétés commerciales est organisé dans le cadre légal des durées de travail, variable d'une législation nationale à une autre.

Dans un contexte économique normalisé, le personnel à temps plein ne travaillant pas en équipe, la durée est de 1 607 heures par an pour la France.

L'évolution du contexte économique a conduit le Groupe à procéder depuis 2009 à des réductions très significatives des plages d'ouverture des sites industriels, afin d'adapter les niveaux de production à la demande des marchés. Les périodes de non activité ont été organisées pays par pays en fonction de la législation locale. Depuis 2010, les sites ont progressivement recouvré des temps d'ouverture complets au fil de l'amélioration du niveau d'activité économique.

4.3.4 LES RÉMUNÉRATIONS ET LEUR ÉVOLUTION, LES CHARGES SOCIALES, ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

● LES RÉMUNÉRATIONS ET LEUR ÉVOLUTION, LES CHARGES SOCIALES

En 2011, les charges de personnel ont représenté 13,8 % du chiffre d'affaires du Groupe, pour un montant total de 156 M€, dont 38 M€ de charges sociales employeur.

Pour l'ensemble du Groupe, la répartition des charges de personnel est la suivante :

<i>en milliers d'euros ou en %</i>	31.12.2011		31.12.2010	
Salaires, primes et commissions	-109 182	70%	-88 023	67%
Intéressement et participation	-3 950	3%	-4 236	3%
Avantages au personnel	-4 960	3%	-2 056	2%
Charges sociales et taxes sur salaires	-38 119	24%	-35 733	28%
<b>Charges de personnel</b>	<b>-156 211</b>	<b>100%</b>	<b>-130 049</b>	<b>100%</b>

Le Groupe vise à positionner et faire évoluer les rémunérations de manière compétitive, en cherchant le meilleur équilibre entre satisfaction du personnel et performance économique. Cet enjeu essentiel fait l'objet d'une gestion attentive, le niveau de rémunération ayant un impact direct sur le prix de revient industriel des produits. La politique de rémunération du Groupe fait l'objet d'une approche à long terme, prenant en compte les responsabilités assumées et la performance individuelle pour atteindre des objectifs communs.

Le Groupe dispose d'un système global de classification et de structuration de la rémunération des cadres (grading). Ce mécanisme permet d'assurer

une cohérence dans la rémunération et la gestion des plans de carrière de la population cadre. La structuration de la rémunération entre éléments fixes et variables est définie pour chacun des grades et le niveau de rémunération est comparé à des statistiques externes par pays. L'analyse de comparables permet de piloter la politique salariale et les plans de carrière.

En 2011, les critères de détermination des objectifs variables totalement refondus en 2010 ont été déployés de façon harmonisée et plus systématique auprès des populations cadres, tant d'un point de vue géographique que d'un point de vue de l'éligibilité.

## ● ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (SOCIÉTÉ MÈRE)

Au 31.12.2011, le nombre de femmes présentes au sein de la Société représente 16,28% des effectifs. L'écart en pourcentage entre la moyenne

en %	2011	2010
Ouvriers et assimilés	-6,17%	-7,8%
Agents de maîtrise	n.a.	n.a.
Employés – Techniciens	-3,72%	-5,7%
Cadres et assimilés	-21,92%	-21,5%

Les écarts négatifs constatés proviennent du fait que les anciennetés, et donc les niveaux d'expérience et de responsabilité, sont plus faibles chez les femmes que chez les hommes. Quelles que soient les catégories de

des salaires hommes et la moyenne des salaires femmes fait état des variations suivantes :

personnel, les règles de gestion de la rémunération sont exactement les mêmes pour les femmes et pour les hommes.

## 4.3.5 LES RELATIONS PROFESSIONNELLES, LES ACCORDS COLLECTIFS

Principaux accords passés au sein des sociétés françaises :

– Accord sur la politique salariale et sociale, d'aménagement du temps de travail et de l'emploi pour l'année 2011 et 2012, pour les populations Cadres et Non-cadres.

– Avenant à l'accord d'intéressement définissant le dispositif de répartition de l'enveloppe (indicateurs opérationnels et indicateurs financiers) pour 2011.

– Accord complémentaire à l'accord sur le développement des compétences du personnel ouvrier et de l'apprentissage dans l'entreprise, qui a été accompagné d'un travail de mise à jour des classifications des postes ouvriers. Cet accord clarifie et définit les règles d'évolution de carrière du personnel ouvrier.

– Accord sur la mise en place des nouvelles institutions représentatives du personnel (mars 2011). Dans le cadre du projet Organisation Industrielle et Sociale, les filiales industrielles françaises sont devenues établissements de la société Manitou. Aussi, cet accord prévoit les règles concernant le Comité Central d'Entreprise, mis en place en 2011, et définit les principes concernant les négociations sociales au sein de la société et de ses établissements.

– Avenant à l'accord d'Épargne retraite du 21 mars 2008. L'entreprise a décidé de remettre en cause l'outil choisi en mars 2008 pour le remplacer par un Plan Article 83 à compter du 1er juillet 2011, comme suite à la modernisation de ce Plan « Article 83 » par la loi de réforme des retraites du 10 novembre 2010.

– Accord sur les inventions brevetables, à travers lequel l'entreprise, soucieuse d'ajuster ses pratiques au cadre réglementaire, et dans le but de simplifier et clarifier les règles en matière de propriété industrielle, développe et reconnaît l'innovation par le dépôt de brevet.

– Accord de méthodologie sur la prévention des risques psychosociaux (sept 2011) qui souligne l'importance que le Groupe accorde à la Santé et à la Sécurité des salariés(e)s chez Manitou ainsi qu'à la prévention des risques professionnels. L'accord tient à inscrire la prévention des risques psychosociaux dans l'ensemble de la politique de prévention de Manitou ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

Un travail important a été réalisé au cours de l'exercice afin de maintenir un dialogue social constructif et de créer les conditions optimales de réussite des projets.

Une convention d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) a été signée avec l'Etat permettant d'améliorer l'indemnisation des salariés en chômage partiel des sociétés françaises. Cet accord prévoit également le maintien des droits à congés payés et une gestion plus souple des comptes épargne temps.

Par ailleurs, de nombreux canaux d'information et de consultation permettent de développer la communication au sein du Groupe, tels que les magazines d'entreprise, les réunions quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles d'équipes, les réunions avec les représentants du personnel ou les managers des entreprises.

La mise en place d'un CCE en 2011 participe de ce développement : les réunions, trimestrielles, ont pour objectif d'aborder les sujets communs à deux ou plusieurs sites de la société Manitou.

## 4.3.6 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION (SOCIÉTÉ MÈRE)

La Société a poursuivi le renforcement des compétences de ses collaborateurs. Au cours de l'exercice, les efforts ont été concentrés sur les thèmes prioritaires suivants :

– L'année 2011 a permis d'achever les formations d'accompagnement au déploiement du nouvel ERP intervenu en 2009.

– Un effort tout particulier a été fait au cours de l'année 2011 pour professionnaliser nos équipes logistiques, l'objectif étant de développer de nouvelles aptitudes notamment dans l'approche de nos fournisseurs critiques. Cette formation doit nous permettre d'améliorer nos délais, et d'assurer pleinement nos volumes de commandes.

– Les formations qualifiantes de type « Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) » initiées fin 2009, se sont achevées à la fin du premier trimestre 2011. Ce projet a permis d'offrir une formation de 11 jours à 833 salariés (ouvriers et agents de maîtrise).

– L'entreprise a mis en place, au cours de l'année 2011, une formation de polyvalents d'atelier, qui a concerné 15% de nos opérateurs. Cette formation doit nous permettre une meilleure flexibilité de l'outil de travail pour faire face aux variations du volume d'activité.

## 4.3.7 LA POLITIQUE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Le Groupe a poursuivi ses actions, engagées pour améliorer la sécurité des personnes, l'ergonomie et l'optimisation des postes de travail.

Au sein de la Société Mère, les principales actions ont porté sur la formation, l'information et la sensibilisation du personnel. La prévention des risques professionnels a également été poursuivie pour identifier les risques au plus près des opérateurs et les rendre acteurs de leur propre sécurité. Le Groupe a poursuivi les formations de formateurs internes ainsi que les formations au poste.

## 4.3.8 LA SOUS-TRAITANCE (SOCIÉTÉ MÈRE)

En 2011, les prestations de sous-traitance liées aux opérations industrielles de production représentent en moyenne 5,7% des effectifs de main-d'œuvre directe de production du site par rapport à 5,5% en 2010.

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 4.4 INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

### 4.4.1 IMPACT TERRITORIAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ

#### ● PROJET SYNAPSE

Les difficultés opérationnelles et financières rencontrées par les fournisseurs depuis la crise de 2009 ont renforcé l'exposition de Manitou au risque de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs. Les principales difficultés sont concentrées sur le territoire français. Dans ce contexte, Manitou a initié le plan « Synapse » en collaboration avec l'ensemble des autorités administratives, économiques et financières de la région des Pays de la Loire afin de favoriser le renforcement de la filière des industries de la manutention gravitant autour des sites industriels français du Groupe. L'opération a eu pour objectif d'aider les fournisseurs à identifier des sources de renforcement de leur situation financière ainsi qu'à diversifier leur développement économique : recherche de nouveaux marchés, diversification produit, etc.

#### ● PLAN D'ACTION POUR L'EMPLOI

Manitou BF a adhéré en 2011 à la charte pour l'emploi mise en place par la région Pays de la Loire avec les acteurs économiques du pays d'Ancenis pour élaborer un plan d'action couvrant quatre volets : économique, compétences, reclassement, orientation. Ce projet associe les acteurs économiques du pays d'Ancenis, les partenaires sociaux, les élus de la communauté de communes du Pays d'Ancenis, les services de l'Etat, etc.

### 4.4.2 FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANCE

#### ● SUIVI DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS

Les fonctions achats de la division RTH-IMH ont déployé un suivi de la performance environnementale de leurs fournisseurs ainsi qu'un objectif d'élargissement du panel fournisseurs certifiés.

#### ● CHARTE DES BONNES PRATIQUES DE LA SOUS-TRAITANCE

Manitou a signé en 2010 la charte de la sous-traitance impulsée par le Ministère de l'Économie et la médiation du crédit. Elle pose 10 engagements pour des achats responsables : assurer une équité financière vis à vis des fournisseurs, favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordre et fournisseurs stratégiques, réduire les risques de dépendance réciproques, impliquer les grands donneurs d'ordre dans leur filière, apprécier le coût total de l'achat, intégrer la problématique environnementale, veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise, les achats : une fonction et un processus, une fonction achats chargée de piloter globalement la relation fournisseurs, fixer une politique de rémunération cohérente des acheteurs.

### 4.4.3 RELATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe dispose de plusieurs centres dédiés à la formation de ses clients à l'utilisation et à la maintenance de ses produits.

Le centre de formation global des divisions RTH-IMH est basé à Ancenis. Des centres de proximité ont également été structurés dans certaines filiales de distribution.

# 5

**5.1** La Gouvernance en 2011 **76**

**5.2** Les organes de direction au 7 mars 2012 **78**

**5.3** Rémunération des organes d'administration et de direction **79**

**5.4** Le contrôle des comptes **83**

**5.5** Autres informations **84**

## 5.1 LA GOUVERNANCE EN 2011

Dans sa réunion du 31 août 2010, le Conseil d'administration de Manitou a décidé d'adhérer au Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes 'MiddleNext' publié en décembre 2009, dont les prescriptions (recommandations et points de vigilance) correspondent mieux à son profil que le code AFEP/MEDEF auquel la Société se conformait jusqu'alors.

### Une organisation précise du Conseil d'administration

L'ensemble des règles de fonctionnement du Conseil d'administration a été précisé dans un règlement intérieur prévoyant d'organiser le mode de fonctionnement du Conseil autour de 4 comités spécifiques :

- Le Comité stratégique
- Le Comité des rémunérations
- Le Comité d'audit
- Le Comité de développement

### L'organisation opérationnelle du Groupe en 3 divisions

Le Groupe est organisé autour de 3 divisions permettant de mieux appréhender les spécificités des marchés sur lesquels elles évoluent respectivement.

- la division « RTH - Rough Terrain Handling », spécialisée dans le matériel de manutention tout terrain,
- la division « IMH – Industrial Material Handling » centrée sur le matériel de manutention industriel,
- la division « CE – Compact Equipment » spécialisée dans le matériel compact.

### 5.1.1 ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les activités du Conseil et des Comités sont détaillées dans le rapport du Président sur le Contrôle interne.

### 5.1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MANITOU BF

A la date de publication

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de 9 membres. La durée du mandat des administrateurs est de quatre ans. Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres un Président du Conseil d'administration qui doit être une personne physique.

#### MARCEL BRAUD

Nationalité : Français

- Président du Conseil d'administration (non exécutif)
- Président du Comité stratégique
- Président du Comité de développement

Autres mandats dans des sociétés apparentées au Groupe :

- Co-gérant de HB-Holding Braud (France)

#### JACQUELINE HIMSWORTH

Nationalité : Française

- Vice Présidente du Conseil d'administration
- Présidente du Comité d'audit
- Membre du comité de développement

Autres mandats dans des sociétés apparentées au Groupe :

- Gérante de la société civile Ancemat

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Gérante de Tamecna

#### GORDON HIMSWORTH

Nationalité : Britannique

- Membre du Conseil d'administration
- Membre du Comité stratégique
- Suppléant du Comité de développement

Autres mandats dans des sociétés apparentées au Groupe :

- Administrateur de Pledgemead Ltd. (Royaume-Uni)
- Administrateur de Manitou Finance Ltd. (Royaume-Uni)

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Président Directeur Général de SAEMIA SA (France)
- Gérant de SCI " 6 rue Poupard Davyl " Ancenis (France)

#### SÉBASTIEN BRAUD

Nationalité : Français

- Membre du Conseil d'administration
- Membre du Comité stratégique
- Suppléant du Comité de développement

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Président de la société Actiman SAS

#### CHRISTOPHER HIMSWORTH

Nationalité : Français

- Membre du Conseil d'administration
- Membre du Comité des rémunérations
- Suppléant du Comité stratégique

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Gérant de Menskin SARL (France)
- Gérant de Trinity Group SPRL
- Gérant SCI Alliantmar

#### JOËL GOULET

Nationalité : Français

- Membre du Conseil d'administration en qualité d'administrateur indépendant
- Président du Comité des rémunérations
- Membre du Comité stratégique

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Président du Conseil de surveillance HMY International (France)
- Gérant A.R.S. Consulting
- Administrateur de Shanghai Yongguang Commercial Equipment Co Ltd (Chine)
- Administrateur de Sichuan Yongguang Commercial Equipment Co Ltd (Chine)
- Membre du Conseil de surveillance de Financière Groupe Pommier
- Membre du Comité de suivi de Financière Groupe Pommier

#### SERGE GHYSDAEL

Nationalité : Belge

- Membre du Conseil d'administration
- Membre du Comité des rémunérations

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Administrateur d'Equicom SA (Luxembourg)

#### DOMINIQUE BAMAS

Nationalité : Français

- Membre du Conseil d'administration en qualité d'administrateur indépendant
- Membre du Comité d'audit

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Gérant de Upsides Dirigeant Conseil

#### PIERRE-HENRI RICAUD

Nationalité : Français

- Membre du Conseil d'administration en qualité d'administrateur indépendant
- Suppléant du Comité des rémunérations
- Membre du Comité d'audit

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du Groupe :

- Gérant du cabinet de conseil financier et stratégique Pragma
- Administrateur de Segula Technologies
- Administrateur de Reaero SA (depuis mai 2011)
- Gérant de Fortum France SNC (depuis juin 2011)

### 5.1.3 INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Le Groupe a adhéré au code de gouvernement d'entreprise MiddleNext. L'indépendance des administrateurs est appréciée conformément aux critères de ce code de gouvernance.

### 5.1.4 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil a procédé à une évaluation interne de son fonctionnement. Chaque administrateur et le Directeur Général ont présenté leur évaluation sur la base d'un questionnaire articulé sur le code de gouvernance MiddleNext, et discuté en conseil le 10 janvier 2011.

L'évaluation a porté sur le fonctionnement du conseil et de ses comités en ce qui concerne leur préparation, leur déroulement et leur suivi.

Ces contributions ont été analysées et synthétisées par un administrateur indépendant, identifiant points forts et points faibles ainsi que les axes de progrès. Ce rapport a été débattu lors du conseil du 30 mars 2011.

## 5.1.5 DIRECTION GÉNÉRALE

### JEAN-CHRISTOPHE GIROUX

Nationalité : Français

- Directeur Général

Autres mandats dans des sociétés apparentées au Groupe :

- Représentant de Manitou BF, Président de CFM SAS (France)
- Président de Chariots Elévateurs Manitou Canada Inc. (Canada)
- Président de Manitou Americas (Etats-Unis)
- Administrateur de Manitou Costruzioni Industriali Srl (Italie)
- Administrateur de Manitou Australia (Australie)

## 5.1.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Les informations suivantes sont par ailleurs précisées :

Jacqueline Himsworth, Marcel Braud, Gordon Himsworth, Sébastien Braud et Christopher Himsworth sont apparentés par des liens familiaux et Sébastien Braud exerce la Présidence de Actiman SAS, concessionnaire du Groupe Manitou.

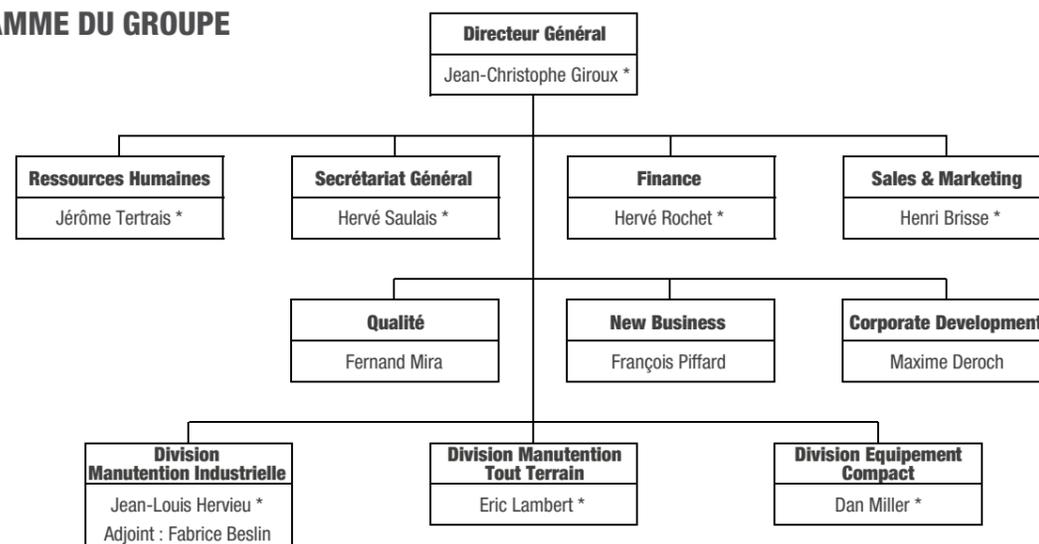
## 5.2 LES ORGANES DE DIRECTION

### LE COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE (8 MEMBRES)

Il est composé de huit membres : Directeur Général, Président de la division RTH, Président de la division IMH, Président de la division CE, Vice Président Sales & Marketing, Directeur Financier, Secrétaire Général, Vice Président Ressources Humaines

Le Comité Exécutif se réunit en général une fois par semaine et plusieurs fois par an dans le cadre de séminaires.

### ● L'ORGANIGRAMME DU GROUPE



\* Membre du Comex (Comité Exécutif)

Chaque division produits dispose d'organes de direction dédiés qui s'organisent et fonctionnent selon leur mode propre.

## 5.3 RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 5.3.1 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

#### ● INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions prévues par l'article L225-102-1 alinéa 2 du Code de Commerce, le montant total des rémunérations et des avantages sociaux versés à chaque mandataire social durant l'exercice est détaillé ci-

dessous, conformément au code MiddleNext, le niveau de rémunération des dirigeants se fonde sur les sept principes suivants : exhaustivité, équilibre, benchmark, cohérence, lisibilité, mesure et transparence.

Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Jean Christophe Giroux	Exercice 2010	Exercice 2011
<i>Directeur Général depuis le 17 décembre 2009</i> <i>(Président du Directoire du 02 juin 2009 au 17 décembre 2009)</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	805 538	762 258
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	178 777	241 040
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>Total</b>	<b>984 315</b>	<b>1 003 298</b>

NB : Jean Christophe Giroux a rejoint Manitou le 02 juin 2009

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Jean Christophe Giroux	Exercice 2010		Exercice 2011	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
<i>Directeur Général</i>				
- Mandat	360 000	360 000	360 000	360 000
- Rémunération fixe				
- Rémunération variable	316 800	120 000	312 000	316 800
- Rémunération variable de substitution	122 334	92 456	83 694	148 700
- Jetons de présence				
- Avantages en nature	6 404	6 404	6 564	6 564
<b>Total</b>	<b>805 538</b>	<b>578 860</b>	<b>762 258</b>	<b>832 064</b>

## 5.3.2 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

### ● INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

**Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les membres du Conseil d'administration**

		Jetons de présence versés en 2010 au titre de 2009	Jetons de présence versés en 2010 au titre de 2010	Jetons de présence versés en 2011 au titre de 2010	Jetons de présence versés en 2011 au titre de 2011
<i>Membres du conseil</i>					
Marcel Braud	Jetons de présence Manitou BF	20 160	29 250	9 750	22 500
	Rémunération Manitou BF		115 000		143 374
	Rémunération SFERT		104 000		42 400
	Autres rémunérations				58 527
Jacqueline Himsworth	Jetons de présence Manitou BF	18 368	108 000		105 000
	Rémunération Manitou BF				
	Rémunération SFERT		104 000		77 333
	Autres rémunérations	457	457		457
Gordon Himsworth	Jetons de présence Manitou BF	18 368	20 250	18 750	29 250
	Autres rémunérations	457	457		457
Sébastien Braud	Jetons de présence Manitou BF	18 368	20 250	18 750	29 250
	Autres rémunérations				
Joël Goulet	Jetons de présence Manitou BF	18 368	24 750	20 250	36 000
	Autres rémunérations				
Serge Ghysdael	Jetons de présence Manitou BF				
	Autres rémunérations				
Dominique Bamas	Jetons de présence Manitou BF	10 715	13 500	16 500	22 500
	Autres rémunérations				
Christopher Himsworth	Jetons de présence Manitou BF		18 000	27 000	29 250
	Autres rémunérations				
Pierre-Henri Ricaud	Jetons de présence Manitou BF		24 750	29 250	40 500
	Autres rémunérations				
<b>Total</b>		<b>105 261</b>	<b>582 664</b>	<b>140 250</b>	<b>636 798</b>
Total Manitou BF uniquement		104 347	373 750	140 250	457 624
dont jetons de présence		104 347	258 750	140 250	314 250
dont rémunération			115 000		143 374

A compter de 2010, le règlement des jetons de présence est passé d'un mode de paiement annuel à un mode de règlement trimestriel.

**Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe**

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2009 et du 11 juin 2011, des plans d'attribution d'options de souscription ont été octroyés le 19 mai 2010 et le 26 juillet 2011.

Ces plans d'attribution d'options ont été valorisés à leur juste valeur à la date d'attribution dans les comptes consolidés. Les principaux critères retenus pour la valorisation et la comptabilisation des droits de ce nouveau plan sont détaillés dans la note 13.4 des annexes aux comptes consolidés.

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (IFRS2)	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice	Période d'exercice
Jean Christophe Giroux	Plan du 19.05.2010	Souscription	178 777 €	68 400	13,16 €	8 ans
	Plan du 26.07.2011	Souscription	241 040 €	41 920	24,00 €	8 ans

Les options sont acquises par quart à chaque date anniversaire d'attribution sous réserve d'une condition de présence, d'une condition d'augmentation

annuelle du cours de l'action à la date anniversaire d'octroi et d'un taux de rentabilité de l'action défini sur la base du résultat dilué par action.

**Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, les opérations réalisées sur le titre de la société Manitou BF par les membres des

organes de gestion ou de surveillance au titre de l'exercice se décomposent de la sorte (en nombre d'actions) :

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
<b>NÉANT</b>			

**Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social**

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
<b>NÉANT</b>					

**Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
<b>NÉANT</b>			

● AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de fonctions.		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jean Christophe Giroux Président du Directoire Date de début de mandat : 02.06.2009 Date de fin de mandat : 17.12.2009		X		X	X		X	
Jean Christophe Giroux Directeur Général Date de début de mandat : 17.12.2009 Date de fin de mandat : 17.12.2013		X		X	X		X	

**Clause de non-concurrence de Jean-Christophe Giroux**

Jean-Christophe Giroux est tenu de respecter l'obligation de non-concurrence pendant les 12 mois suivant sa fin de mandat sur les territoires de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Il percevra en contrepartie une indemnité mensuelle pendant une période d'un an après la cessation de son mandat, égale à 50% de la rémunération fixe mensuelle perçue au cours du dernier mois précédant la cessation de son mandat. La Société se réserve la possibilité de renoncer par écrit à l'obligation de non-concurrence avant la fin du mandat ou au plus tard dans les quinze jours suivant sa rupture, ayant pour effet de décharger la Société du paiement de l'indemnité prévue ci-dessus. L'indemnité ci-dessus relève des conventions visées aux articles L. 225-90-1 et suivants du Code de commerce.

**Rémunération de Jean-Christophe Giroux**

– Le Conseil de surveillance du 02.06.2009 a attribué à Jean-Christophe Giroux, sous réserve de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale de la Société, durant trois années consécutives et ce, pour chacune d'entre elles, sous condition d'atteinte de critères de performance définis par le Conseil d'administration, des instruments financiers donnant accès au capital de Manitou (de type actions gratuites, stock options ou combinaison des deux dans un rapport de 4 stock options pour une action gratuite) sachant que cette attribution annuelle sera en valeur de 225.000 Euros.

– Le Conseil de surveillance du 02.06.2009 a attribué à Jean-Christophe Giroux, une rémunération variable annuelle brute égale au maximum à 66,67% de la rémunération fixe brute servie au cours de l'année de référence. Une rémunération variable minimum sous la forme d'un bonus de 90.000 euros bruts est garantie au titre de l'année 2009 sous condition de présence à la date de clôture de cet exercice. Pour les années 2010 et suivantes, la rémunération variable est basée sur plusieurs critères

quantitatifs et qualitatifs dont la nature, la pondération, et les objectifs sont chiffrés par le Conseil d'administration.

L'ensemble des conditions de rémunération relatives à Jean-Christophe Giroux ont été adoptées lors de sa nomination par le Conseil de Surveillance du 2 juin 2009 et approuvées par l'Assemblée Générale du 4 juin 2009. Lors du changement de forme juridique de la Société, ces mêmes conditions ont été réitérées par le Conseil d'administration du 17 décembre 2009 et approuvées par l'Assemblée Générale du 24 juin 2010.

Le plafonnement de la rémunération variable annuelle brute à 66,67% de la rémunération fixe annuelle brute servie au cours de l'année de référence a été levé par décision du Conseil d'administration du 31 janvier 2012.

– Le Conseil de surveillance du 02.06.2009, se référant aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 et aux dispositions de l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, a fixé l'indemnité de départ forfaitaire de Jean-Christophe Giroux à deux ans de rémunération annuelle fixe et variable en cas de départ intervenant au cours des 18 premiers mois d'exercice du mandat, et à un an de rémunération annuelle fixe et variable en cas de départ intervenant après ces 18 mois révolus. Cette indemnité ne serait due qu'en cas de non renouvellement, de révocation de son mandat pour tout motif sauf faute lourde ou grave, ou de départ contraint à la suite d'un changement de contrôle de la Société.

Le versement de cette indemnité est subordonné à la constatation par le Conseil du paiement au moins une fois sur les deux derniers exercices ou le dernier exercice clos d'au moins 50% de la rémunération variable. Les conditions et avantages relatifs à Jean-Christophe Giroux ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale du 4 juin 2009 et réitérés lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2010.

● INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
SUR LA RÉMUNÉRATION  
DU MANDATAIRE SOCIAL

La part variable de la rémunération versée en 2011 était assise sur la réalisation d'un objectif de chiffre d'affaires, du résultat courant de l'exercice 2010 et de l'évolution de l'endettement du Groupe.

Par ailleurs, Jean-Christophe Giroux a bénéficié, en 2011 d'une rémunération variable se substituant à l'attribution de stock options qui aurait du lui être octroyée au titre la réalisation de son mandat pour sa première année d'activité et que la Société n'a pas pu honorer. Afin de respecter l'engagement de la Société, le Conseil d'administration du 24.06.2010 a décidé d'autoriser l'octroi d'une rémunération variable dont les conditions

d'attribution sont similaires aux conditions fixées pour les stock options et, si les conditions sont remplies, dont le montant sera indexé sur la valeur des actions de la Société au jour du versement de la prime afin de lui permettre de percevoir une somme équivalente à l'avantage qu'il aurait réalisé s'il avait reçu des actions. L'attribution de cette rémunération est répartie sur une période de quatre ans, tout comme l'aurait été l'attribution de stock options à laquelle elle se substitue. Elle est reportée dans le tableau détaillant la rémunération de Jean-Christophe Giroux sous la rubrique Rémunération variable de substitution (valorisée sur la base des 20 derniers cours de bourse de l'action Manitou au 31.12.2011).

5.4 LE CONTRÔLE DES COMPTES

5.4.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES  
TITULAIRES

**Deloitte & Associés**, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Rennes, représenté par Thierry de Gennes, associé,

Impasse Augustin Fresnel – 44800 Saint-Herblain

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

**RSM SECOVEC**, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Rennes, représenté par Jean-Michel Picaud, associé,

213, route de Rennes, BP 60277 – 44702 Orvault Cedex

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

5.4.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUPPLÉANTS

**Alain Pons**, suppléant de Deloitte & Associés, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles,

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

**Patrick Messus**, suppléant de RSM SECOVEC, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Rennes,

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

5.4.3 HONORAIRES DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE  
LEUR RÉSEAU

Les honoraires comptabilisés en 2010 par Manitou BF et ses filiales intégrées globalement pour les missions confiées au collège des Commissaires aux

comptes, à leur réseau respectif et à leurs confrères se trouvent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

MANITOU ET  
SES ACTIONNAIRES**5.5 AUTRES INFORMATIONS****INFORMATIONS RELATIVES  
AU CONTRÔLE INTERNE DU GROUPE**

Les informations relatives au contrôle interne du Groupe sont incluses dans le rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil et le Contrôle Interne.

**INFORMATION  
DU COMITÉ D'ENTREPRISE**

Les informations contenues dans ce rapport ainsi que les comptes sociaux et consolidés de la société Manitou BF ont été portés à la connaissance du Comité d'entreprise conformément aux dispositions prévues par la loi.

**6****6.1** Renseignements à caractère général **86****6.2** Renseignements concernant le capital **87****6.3** Documents accessibles au public **91****6.4** Marché du titre de Manitou **91**

## 6.1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

### ● NOM

Manitou BF

### ● SIÈGE SOCIAL

430, rue de l'Aubinière  
BP 10 249  
44158 Ancenis Cedex – France  
Téléphone + 33 (0)2 40 09 10 11

### ● FORME JURIDIQUE

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration régie par les dispositions du Code de commerce et du décret du 24.07.1966 sur les sociétés commerciales.

### ● DURÉE D'EXISTENCE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été créée le 23.09.1957, date d'immatriculation au Registre du commerce de Nantes. La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf années (99) à compter du 03.06.1980.

### ● OBJET SOCIAL

La Société a pour objet en France et dans tous les pays :

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux visant la représentation, la concession, la fabrication, l'achat, la vente, la location, l'importation, l'exportation de tous matériels de travaux publics et de levage, ainsi que tous matériels agricoles, et industriels et les pièces détachées s'y rapportant directement ou indirectement ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités ;
- la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales, industrielles, ou de financement pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports de commandite, de fusion, d'alliance, ou d'association en participation, ou autrement ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés, ou à tout autre objet similaire ou connexe.

### ● DOCUMENTS JURIDIQUES

Numéro RCS et code APE :  
857 802 508 RCS Nantes  
Code APE 292 D – NAF 2822Z

### ● EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### ● RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

Les produits nets de l'exercice constatés par l'inventaire annuel, après déduction des frais généraux et des autres charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels, constituent des bénéfices nets.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts et augmenté des reports bénéficiaires.

L'Assemblée peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque l'actif net est ou deviendrait, à la suite de celle-ci, inférieur au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

## 6.2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

### 6.2.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31.12.2011, le capital social s'établit à 39 547 824 euros se décomposant en 39 547 824 actions d'une valeur nominale de 1 euro, toutes de même catégorie, intégralement libérées.

### 6.2.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Au 31.12.2011, une augmentation de capital de 1 125 options de souscription levées au cours de l'exercice 2011 était en attente de constatation par le Conseil d'administration de Manitou BF.

### 6.2.3 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011 a approuvé la fusion-absorption de Manitou BF avec sa holding de contrôle SFERT qui a eu pour conséquence de faire évoluer le capital de la sorte :

Capital avant fusion-absorption	37 567 540 €
Augmentation en rémunération des apports de la SFERT	17 782 040 €
Annulation des titres Manitou BF apportés par la SFERT	15 801 756 €
Capital post opération	39 547 824 €

Le résultat net de la fusion Manitou BF – SFERT s'est ainsi soldé par la création de 1 980 284 nouvelles actions ordinaires de 1 euro.

Un document E décrivant les modalités de cette opération et visé par l'AMF, a été mis en ligne le 2 mai 2011 sur le site [www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com) dans la rubrique relations investisseurs.

Tableau récapitulatif des délégations consenties par l'Assemblée Générale en matière d'évolution de capital.

Date	Nature	Objet	Durée de validité	Utilisation faite de cette délégation au cours de l'exercice
17.12.2009	Délégation de compétence	procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux dans la limite de 2% du capital social et imputées sur un plafond global de 8 millions d'euros.	30 mois	Non utilisée et annulée par l'AGE du 09.06.2011
24.06.2010	Délégation de compétence	réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues dans la limite de 10% du capital.	30 mois	Non utilisée et annulée par l'AGE du 09.06.2011
24.06.2010	Délégation de compétence	consentir des options de souscription ou d'achat d'actions dans la limite de 450.000 titres et imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros	30 mois	Non utilisée et annulée par l'AGE du 09.06.2011
09.06.2011	Délégation de compétence	décider l'augmentation du capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros.	26 mois	Non utilisée
09.06.2011	Délégation de compétence	décider l'augmentation du capital social par émission – sans droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros.	26 mois	Non utilisée
09.06.2011	Délégation de compétence	décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfiques ou autres imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros.	26 mois	Non utilisée
09.06.2011	Délégation de pouvoir	Possibilité d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10% du capital social imputé sur un plafond de 8 millions d'euros.	26 mois	Non utilisée
09.06.2011	Délégation de compétence	consentir des options de souscription ou d'achat d'actions dans la limite de 450 000 titres imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros.	26 mois	Attribution d'un plan de 255 650 options de souscription le 26.07.2011.

Répartition du capital social et des droits de vote au 31.12.2010

	2011 % du Capital	2011 % des droits de vote
Familles Braud et Himsworth	65,36%	65,83%
Branche familiale Braud (1)	32,16%	32,39%
Branche familiale Himsworth (2)	7,35%	7,41%
Ancemat (3)	5,12%	5,16%
Wecanrent (3)	5,18%	5,22%
Coliphin Invest (3)	5,18%	5,22%
Trinity Group (3)	5,18%	5,22%
Sonafina (3)	5,18%	5,22%
Généval (Groupe Société Générale)	6,26%	6,30%
Toyota	2,83%	2,85%
Auto-contrôle	0,70%	-
Actionnariat salarié	0,82%	0,83%
Autres	24,02%	24,19%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

(1) La branche familiale Braud est composée de : Marcel Braud, Lilianne Braud-Orhon, Marcel-Claude Braud, Sebastien Braud, Emilie Braud-Fischel, Catherine Braud, Valerie Braud-Walsh, et la société HB Holding Braud.

(2) La branche familiale Himsworth est composée de : Jacqueline Himsworth, Gordon Himsworth, Dominique Himsworth, Virginie Himsworth, Christopher Himsworth, David Himsworth, et la société Ancemat.

(3) Sociétés détenues par des membres de la famille Himsworth.

## 6.2.4 DÉTENTION ET CONTRÔLE

Manitou est contrôlé par les Familles Braud et Himsworth qui détiennent de concert 65,36% du capital. Le Conseil d'administration de Manitou comprend trois administrateurs indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext sur un total de neuf administrateurs et les fonctions

de Directeur Général sont dissociées des fonctions de Président du Conseil d'administration et exercées par Monsieur Jean-Christophe Giroux qui est indépendant des Familles Braud et Himsworth.

## 6.2.5 INFORMATION RELATIVE AUX ENGAGEMENTS COLLECTIFS DE CONSERVATION DES ACTIONS MANITOU

Tableau récapitulatif des délégations consenties par l'Assemblée Générale en matière d'évolution de capital.

Date de signature	Type d'engagement	Nombre d'actions Pourcentage du capital et des droits de vote	Durée	Actionnaires signataires
28/11/2011	Engagement collectif de conservation conformément à l'article 787 B du Code général des impôts	12.719.721 actions représentant 32,163% du capital et des droits de vote	Durée minimale de deux années à compter de l'enregistrement de l'engagement, celui-ci étant renouvelé par tacite reconduction par période de deux ans	Branche familiale Braud (1)
28/11/2011	Engagements collectifs de conservation conformément à l'article 885 I Bis du Code général des impôts	Un ensemble de 12.719.721 actions représentant 32,163% du capital et des droits de vote	Durée minimale de deux années à compter de l'enregistrement des engagements, ceux-ci étant renouvelés par tacite reconduction par période de 12 mois	Branche familiale Braud
29/06/11	Engagement collectif de conservation conformément à l'article 787 B du code général des impôts	8.200.005 actions représentant 20,73% du capital et des droits de vote	Durée 2 ans à compter du 1er Juillet 2011 (enregistrement le 29 juin et date du conseil d'administration constatant la réduction de capital le 1er juillet 2011)	- Branche familiale Himsworth (2) à l'exception de la Sté Ancemat - Sté Wecanrent - Sté Coliphin Invest - Sté Trinity group - Sté Sonafina - M. Braud - Marcel Claude Braud - Sébastien Braud
20/12/2011	Engagement collectif de conservation conformément à l'article 885 I bis du code général des impôts	10.250.009 actions représentant 25,92% du capital et des droits de vote	Effet 31 Décembre 2011 pour une durée de deux ans	Branche familiale Himsworth (2) - Sté Wecanrent - Sté Coliphin Invest - Sté Trinity Group - Sté Sonafina - M. Braud - Marcel Claude Braud - Sébastien Braud
20/12/2011	Engagement collectif de conservation conformément à l'article 885 I Bis du code général des impôts	9.455.008 actions représentant 23,91% du capital et des droits de vote	Durée de deux ans à compter du 22 Décembre 2011 (date d'enregistrement)	Branche familiale Himsworth à l'exception de la Sté Ancemat - Sté Wecanrent - Sté Coliphin Invest - Sté Trinity Group - Sté Sonafina - M. Braud - Marcel Claude Braud - Sébastien Braud

(1) La branche familiale Braud est composée de: Marcel Braud, Lilianne Braud-Orhon, Marcel-Claude Braud, Sebastien Braud, Emilie Braud-Fischel, Catherine Braud, Valerie Braud-Walsh, et la société HB Holding Braud.

(2) La branche familiale Himsworth est composée de : Jacqueline Himsworth, Gordon Himsworth, Dominique Himsworth, Virginie Himsworth, Christopher Himsworth, David Himsworth, et la société Ancemat.

### 6.2.6 EXISTENCE D'ACCORDS DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

### 6.2.7 SEUILS DE PARTICIPATION

Aux termes de l'article L. 233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital et des droits de vote de la Société, doit en informer la Société et l'AMF par lettre en indiquant le nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle détient, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil. Les franchissements de seuil déclarés à l'AMF sont rendus publics par cette dernière. Ces informations sont également transmises, dans les mêmes délais et conditions, lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils visés ci-dessus. A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée conformément aux dispositions légales rappelées ci-dessus sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

L'article 9 des statuts de Manitou prévoit en outre que toute personne physique ou morale qui vient à franchir (à la hausse comme à la baisse), directement ou indirectement, seule ou de concert, le seuil de 2,5 % du capital ou des droits de vote de la Société (ou tout multiple de ce seuil), a l'obligation d'en informer la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement dudit seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle. Cette obligation s'applique également au détenteur d'actions conformément au septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, pour l'ensemble des actions au titre desquelles il est inscrit en compte.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration des franchissements de seuils statutaires, les sanctions prévues à l'article L. 233-14 du Code de commerce s'appliquent, sous réserve qu'une demande à cet effet, présentée par un ou plusieurs actionnaires détenant 3% au moins du capital ou des droits de vote, soit consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

### 6.2.8 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale arrêtant les comptes de l'exercice 2011 de distribuer un dividende de 0.30€ par action.

### 6.2.9 RENSEIGNEMENTS SUR LES DIVIDENDES HISTORIQUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et les avoirs fiscaux correspondants en euros étaient les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net
2008	37 809 040	0
2009	37 567 540	0
2010	37 567 540	0

## 6.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social, 430 rue de l'Aubinière, 44150 Ancenis et sur le site internet de Manitou [www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com), notamment :

– l'acte constitutif et les statuts de Manitou ;

– tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques ;

– les informations financières historiques de Manitou et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent document.

## 6.4 MARCHÉ DU TITRE DE MANITOU

### ● COTATION DE L'ACTION

L'action Manitou est cotée depuis le mois d'avril 1984.

L'action Manitou est cotée sur le compartiment B du marché NYSE Euronext Paris.

### ● CODE ET TICKERS DE L'ACTION

Code ISIN : FR0000038606  
 MNO : MTU  
 Code REUTERS : MANP.PA  
 Code BLOOMBERG : MTU.FP

#### Indices jusqu'au 21 mars 2011

SBF 250  
 NEXT 150  
 CAC ALL SHARES  
 CAC MID & SMALL 190  
 CAC MID 100  
 CAC INDUSTRIALS  
 CAC IND. ENGIN.

#### Indices depuis le 21 mars 2011

CAC ALL-TRADABLE  
 NEXT 150  
 CAC ALL SHARES  
 CAC MID & SMALL  
 CAC SMALL  
 CAC INDUSTRIALS  
 CAC IND. ENGIN.

Éligibilité de l'action Manitou aux OSRD (Ordres de Bourse avec Service de Règlement Différé) Long seulement

INFORMATIONS  
COMPLÉMENTAIRES

## ● ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS

Période	Volume	+ Haut €	+ Bas €	Fin de mois	Capitalisation boursière (M€)
<b>Janvier 2010</b>	422 838	11,10	10,07	10,30	387
Février	195 872	10,15	9,00	9,45	355
Mars	421 540	10,43	9,21	10,99	413
Avril	908 697	13,86	11,91	13,39	503
Mai	626 910	13,45	11,38	12,85	483
Juin	249 532	13,40	12,17	12,37	465
Juillet	285 031	13,07	11,53	13,10	492
Août	298 059	12,80	11,62	12,24	460
Septembre	317 490	12,29	11,76	12,05	453
Octobre	568 304	15,15	11,76	15,29	574
Novembre	334 706	15,61	13,90	15,05	565
Décembre 2010	719 622	17,50	14,92	17,50	657
<b>Total/ + Haut/ + Bas</b>	<b>5 348 601</b>	<b>17,50</b>	<b>9,00</b>		
<b>Janvier 2011</b>	611 148	21,07	16,03	20,99	789
Février	912 754	24,99	20,90	23,85	896
Mars	799 990	24,97	20,03	21,40	804
Avril	526 879	23,33	20,17	22,83	858
Mai	354 930	23,60	21,15	21,79	819
Juin	443 578	21,80	19,00	20,95	787
Juillet	560 344	23,29	19,80	21,28	841
Août	1 215 325	22,27	13,85	15,98	632
Septembre	1 259 236	16,00	10,50	11,95	472
Octobre	1 235 401	15,50	10,01	14,61	577
Novembre	794 530	14,27	10,45	11,93	472
Décembre 2011	474 917	12,93	10,75	11,74	464
<b>Total/ + Haut/ + Bas</b>	<b>9 189 032</b>	<b>24,99</b>	<b>10,01</b>		

Source NYSE Euronext

7

**7.1** Personne qui assume la responsabilité du document sur les informations annuelles **94**

**7.2** Rapport du Président du Conseil en application de l'art. 225-37 du Code de commerce **95**

**7.3** Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président **100**

## 7.1 PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT SUR LES INFORMATIONS ANNUELLES

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Manitou BF et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Ancenis, le 29.03.2012

**Jean-Christophe Giroux**

Directeur Général



## 7.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EN APPLICATION DE L'ART. L.225-37 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 117 de la loi de Sécurité financière du 1er Août 2003 et en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, je vous rends compte par le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil d'administration, du gouvernement de l'entreprise et des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Le présent rapport a été élaboré avec l'aide du Comité d'audit et du Responsable de l'audit et du contrôle internes, et approuvé par le Conseil d'administration le 7 mars 2012.

Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations et s'inscrit dans une démarche de bonne gouvernance conformément aux recommandations R1 à R5 du code MiddleNext.

### ● 7.2.1.2 LE POUVOIR DE SURVEILLANCE : « LE CONSEIL D'ADMINISTRATION »

#### Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration, nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2009, est composé de neuf membres. La durée du mandat, inscrite dans les statuts, est de quatre années.

Le Conseil d'administration comporte une femme parmi ses membres, respectant ainsi le calendrier fixé par la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011, dite loi Copé Zimmermann, relative à la représentation des femmes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

Par ailleurs, trois membres du Conseil d'administration satisfont aux critères d'indépendance. Les critères évalués pour justifier le caractère indépendant sont les critères énoncés dans la recommandation R8 du code MiddleNext. Cette indépendance se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement.

Le Conseil d'administration n'a pas connu d'évolution dans sa composition au cours de l'année 2011 :

- Monsieur Marcel Braud, Président,
- Madame Jacqueline Himsworth, Vice-présidente,
- Monsieur Sébastien Braud,
- Monsieur Serge Ghysdael,
- Monsieur Gordon Himsworth,
- Monsieur Christopher Himsworth,
- Monsieur Joël Goulet, membre indépendant,
- Monsieur Dominique Bamas, membre indépendant,
- Monsieur Pierre-Henri Ricard, membre indépendant.

#### Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité, lors de sa réunion du 17 décembre 2009, un règlement intérieur, non-publié, qui définit les modalités de son organisation et son fonctionnement. Ce règlement précise notamment la mission et le fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés, fixés en conformité avec les dispositions légales et statutaires. Le règlement explicite également les rôles et pouvoirs du Président et de la Direction Générale, ainsi que les obligations incombant à chaque administrateur. A ce titre il inclut une charte de l'administrateur détaillant les droits et obligations auxquels sont tenus les administrateurs de Manitou, dans un souci de bonne gouvernance de l'entreprise. Ces principes s'articulent autour des devoirs de diligence, d'indépendance, de transparence et de confidentialité.

### 7.2.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Depuis le mois d'Août 2010, la Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes « MiddleNext ». Ce code a été publié en décembre 2009 et peut être consulté sur le site internet [www.middlenext.com](http://www.middlenext.com).

Le gouvernement de l'entreprise se conforme à toutes les recommandations du code MiddleNext. Par ailleurs, le Conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » qui sont des dispositions essentielles du code.

Lors de sa séance du 17 décembre 2009, l'Assemblée Générale a opté pour un mode de gouvernance avec une dissociation de fonctions entre un Président de Conseil d'administration non exécutif et un Directeur Général, seul mandataire social exécutif. Le présent rapport détaille les trois grands pouvoirs de la gouvernance, tels que définis dans le code MiddleNext.

#### ● 7.2.1.1 LE POUVOIR EXÉCUTIF : « LE DIRECTEUR GÉNÉRAL »

Le pouvoir exécutif de la Société est assuré par le Directeur Général, fonction définie dans les statuts de la société et dont les pouvoirs sont précisés dans le règlement intérieur du Conseil.

Ainsi, le règlement intérieur du Conseil prévoit : « Le Directeur Général est chargé de mettre en œuvre la stratégie du Groupe, dont les orientations à moyen terme sont définies dans un plan stratégique, proposé par le Directeur Général, examiné par le Comité Stratégique, et validé par le Conseil. Le Directeur Général propose également, selon les mêmes modalités, un budget annuel, déclinaison du plan stratégique pour l'exercice à venir. »

Par ailleurs, la limitation des pouvoirs du Directeur Général est prévue dans le règlement intérieur du Conseil et l'ensemble des opérations pour lesquelles il doit obtenir une autorisation préalable du Conseil y sont détaillées.

Le Directeur Général ne cumule pas de contrat de travail avec un mandat social et l'ensemble des éléments de sa rémunération fixe et variable, y compris indemnités de départ, régime de retraite et attribution de stock options est décrit dans le chapitre 5 du rapport de gestion sur le gouvernement d'entreprise. L'ensemble de ces éléments a été voté par le

Durant l'année 2011, le Conseil d'administration s'est réuni 13 fois. Au cours de l'année, l'activité du Groupe, les orientations stratégiques et les projets en cours sont revus. Le projet de fusion-absorption par Manitou de sa holding de contrôle, la SFERT, a particulièrement occupé le Conseil pendant le premier semestre.

Un groupe de travail composé de l'ensemble des administrateurs s'est réuni lors de deux sessions plénières, les 31 Août et 19 Septembre, au sujet du Plan Moyen Terme du Groupe. La synthèse des travaux a été confiée à un administrateur indépendant, lequel a rédigé un document de cadrage du Plan Moyen Terme, reprenant des orientations et des indicateurs financiers pluriannuels. Ce rapport a été présenté à la Direction Générale de la société, puis lors de la séance du 2 décembre 2011, le Directeur Général a présenté au Conseil un Business Plan du Groupe à 3 ans y répondant.

Les réunions du Conseil se sont tenues, sur convocation du Président, au siège social ou, de manière exceptionnelle, via une liaison téléphonique sécurisée. La réunion du Conseil du 2 décembre 2011 s'est tenue dans les locaux de la filiale italienne MCI à Castelfranco (Italie).

Chaque membre du Conseil d'administration, ainsi que chaque représentant du personnel convoqué, a reçu préalablement à la tenue des réunions, l'ensemble des documents et informations prescrits par la loi et nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Un procès-verbal de réunion du Conseil est systématiquement établi et remis à chaque membre, pour approbation. Le taux de présence moyen aux réunions du Conseil d'Administration est de 95% pour l'année 2011.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil portant sur l'examen des comptes semestriels et annuels, conformément à l'article L. 823-17 du Code de Commerce.

Les administrateurs sont rémunérés sous forme de jetons de présence dont la répartition est décidée par le Conseil, sur avis du Comité des rémunérations, selon l'assiduité des administrateurs et le temps qu'ils consacrent à leur activité, y compris la participation aux comités spécialisés. Le Président du Conseil bénéficie d'une rémunération spéciale au titre de l'article L225-47 du Code de commerce, de jetons de présence, et d'un contrat de travail depuis la fusion-absorption de la SFERT par Manitou BF. Le détail de l'ensemble de ces rémunérations est donné dans le chapitre 5 du rapport de gestion sur le gouvernement d'entreprise.

Conformément à son règlement intérieur et suivant la recommandation R15 du code MiddleNext, le Conseil a procédé à une évaluation interne de son fonctionnement. Chaque administrateur et le Directeur Général ont présenté leur évaluation sur la base d'un questionnaire articulé sur le code de gouvernance MiddleNext et discuté en conseil le 10 janvier 2011.

L'évaluation a porté sur le fonctionnement du Conseil et de ses comités en ce qui concerne leur préparation, leur déroulement et leur suivi.

Ces contributions ont été analysées et synthétisées par un administrateur indépendant, identifiant points forts et points faibles ainsi que les axes de

progrès. Ce rapport a été présenté au Conseil, qui a pu échanger sur le sujet, lors de sa réunion du 30 mars 2011. Il s'en est suivi la mise en place d'un plan d'actions.

### Les comités spécialisés

Le Conseil d'administration s'est doté de quatre comités spécialisés, chargés d'instruire les affaires entrant dans leurs attributions et de soumettre au Conseil leurs avis et recommandations.

### Le Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de Madame Jacqueline Himsworth, Présidente, et de Messieurs Pierre-Henri Ricaud et Dominique Bamas. Monsieur Dominique Bamas a été nommé membre permanent du Comité d'audit par décision du Conseil du 19 septembre 2011. Il était précédemment membre du Comité d'audit en qualité de membre suppléant.

Messieurs Pierre-Henri Ricaud et Dominique Bamas, membres indépendants, sont considérés comme détenant des compétences particulières en matière financière ou comptable. Ces compétences s'apprécient au regard de leurs expériences professionnelles.

Les principales attributions du Comité d'audit sont de veiller :

- à l'exactitude et la sincérité des comptes et de l'information financière,
- à la qualité des procédures de contrôle interne et de maîtrise des risques,
- à l'indépendance des Commissaires aux comptes,

En 2011, le comité d'audit s'est réuni six fois. Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu et le comité d'audit est régulièrement intervenu au Conseil d'administration pour faire part de ses recommandations et conclusions. Les interventions du Comité d'audit sont systématiquement reprises dans les comptes-rendus du Conseil.

Au cours de l'année 2011, le Comité d'audit s'est réuni en présence des Commissaires aux comptes avant l'arrêté annuel et semestriel. Il a pris connaissance de l'ensemble des rapports d'audit interne, des outils et procédures de contrôle interne mis en place et de la mise à jour de la cartographie des risques, présentés par le Responsable audit et contrôle internes. Au cours de ses réunions, il a régulièrement rencontré le Directeur Financier, principalement sur les sujets financiers et fiscaux.

Il est précisé que le Comité d'audit s'est appuyé sur le rapport sur le Comité d'audit publié par l'AMF le 22 juillet 2010 et intitulé : « Rapport du Groupe de travail sur le Comité d'audit ». Le Comité d'audit a analysé, lors de sa réunion du 1er juin 2011, ses missions et son fonctionnement au regard de ce rapport. Les rares cas de non-conformité ont pu être traités au cours de l'année, permettant au Comité d'audit d'être en conformité avec l'ensemble des recommandations de ce rapport à la date de la clôture.

### Le Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations est constitué de Messieurs Joël Goulet, Président, Serge Ghysdael et Christopher Himsworth. Monsieur Pierre-Henri Ricaud agit en qualité de membre suppléant.

Ses principales attributions sont de préparer les travaux du Conseil relatifs à la rémunération :

– des administrateurs, en formulant ses propositions sur la répartition des jetons de présence, selon les critères du règlement intérieur, et sur la rémunération allouée à des administrateurs ayant éventuellement reçu certaines missions ad hoc,

– du Directeur Général, en se prononçant sur l'ensemble de ses rémunérations, régimes de retraite et de prévoyance, avantages en nature et droits divers,

- en proposant des règles de rémunération variable cohérentes avec la stratégie du Groupe et les axes d'évaluation associés, et en en contrôlant l'application,
- en veillant au respect des obligations de transparence de la Société sur ces rémunérations, notamment dans le rapport annuel,
- en proposant une politique générale d'attribution d'instruments long terme, en tenant compte des formules autorisées par la loi et de leurs conséquences.

Plus largement, le Comité est informé sur une base annuelle de la politique de rémunération en vigueur au sein du Groupe pour les différentes populations de salariés.

Le Comité des rémunérations s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2011 et ses travaux ont fait l'objet de restitutions au Conseil d'administration.

### Le Comité stratégique

Le Comité stratégique est composé de Messieurs Marcel Braud, Président, Sébastien Braud, Gordon Himsworth, et Joël Goulet. Monsieur Christopher Himsworth agit en qualité de membre suppléant.

Ses principales attributions sont d'assister le Conseil dans l'élaboration de la stratégie. Il prépare les travaux du Conseil relatifs au plan stratégique, à tout projet d'accord stratégique, de coopération technologique, de partenariat industriel, de diversification ou touchant au portefeuille d'activités, et à toute opération majeure d'investissement ou désinvestissement.

Le Comité stratégique s'est réuni trois fois en 2011, à chaque fois en présence du Directeur Général.

### Le Comité de développement

Le Comité de développement est composé de Monsieur Marcel Braud et Madame Jacqueline Himsworth. Messieurs Sébastien Braud et Gordon Himsworth agissent en qualité de membres suppléants.

Le Comité de développement a pour objectif de faire un point sur l'activité et les projets en cours et d'assurer pour l'ensemble du Conseil un rôle de liaison et de remontée d'information régulière. Il se réunit sur besoin spécifique, ce qui n'a pas été le cas en 2011, les sujets étant traités en Conseil.

## ● 7.2.1.3 LE POUVOIR SOUVERAIN : « L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES »

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, définies à l'article 20 des statuts, n'incluent aucune disposition particulière.

Les informations concernant le capital de la Société sont détaillées dans le chapitre 6 du rapport de gestion intitulé « Manitou et ses actionnaires ».

Au cours de l'année 2011, la Société a connu une réorganisation de son contrôle familial par une opération de fusion-absorption par Manitou de sa holding de contrôle, la SFERT, et par la signature d'un pacte d'actionnaires global. Ces opérations ont été communiquées aux marchés dès le 9 février 2011 pour le projet, et votées dans leur version définitive lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 9 juin 2011. Un document E, décrivant les modalités de cette opération, et visé par l'AMF, a été mis à la disposition du public le 2 mai 2011.

Les détails de ces opérations sont décrits dans le chapitre 2 du rapport de gestion.

## 7.2.2 DISPOSITIFS DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

Suite à la recommandation de l'AMF du 22 juillet 2010 sur « Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne », il est précisé que pour la rédaction de ce rapport, la Société s'appuie sur les principes généraux du cadre de référence de l'AMF, complétés par son guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites.

Conformément à la recommandation de l'AMF n°2010-15 du 7 décembre 2010<sup>2</sup>, le plan du rapport correspond au plan du référentiel afin d'en assurer la lisibilité.

## ● 7.2.2.1 LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne mis en œuvre dans les sociétés du Groupe vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, le dispositif contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources.

(2) Rapport complémentaire de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise, la rémunération des dirigeants et le contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites se réfèrent au code de gouvernement d'entreprise MiddleNext

Comme tout système de contrôle, ce dispositif ne saurait garantir de manière absolue que tous les risques sont maîtrisés. Il vise avant tout à réduire leur probabilité de survenance et leur impact potentiel, via le déploiement d'actions appropriées.

Au-delà des objectifs ci-dessus énoncés, le contrôle interne du Groupe Manitou s'appuie sur une Charte Ethique, déployée en janvier 2010. Elle est un cadre de référence pour une conduite intègre et responsable des activités, fondée tant sur les principes collectifs que le Groupe s'impose, en qualité de personne morale, que sur les comportements individuels à respecter par chacun.

## 7.2.2.2 ORGANISATION

Le dispositif de contrôle interne repose sur une organisation clairement définie, mise en place en Août 2009, de trois divisions produit, quatre régions de ventes et des fonctions support. Le Comité Exécutif, dont la composition est détaillée dans le rapport de gestion, se réunit chaque semaine autour du Directeur Général. Les Présidents de division produits sont entourés d'un comité de direction regroupant les fonctions opérationnelles de leur division.

Cette organisation fournit un cadre qui permet de contrôler, lors de « Business Reviews » trimestrielles, les activités et la réalisation des objectifs de chaque division produit et de chaque région de vente.

En octobre 2011, la division RTH s'est réorganisée avec la mise en place d'« Unités Produit » qui ont en charge des lignes de produits complètes. Ces Unités Produit correspondent aux sites de production de la division : Ancenis et Candé en France, Castelfranco en Italie, Waco aux USA (Texas), et des Unités Produit Accessoires et Pièces détachées.

Au mois de novembre 2011, l'ensemble des fonctions Ventes et Marketing du Groupe ont été regroupées dans une même fonction dont le directeur a intégré le Comité Exécutif. La direction Ventes et Marketing s'organise autour de 4 régions de ventes, 5 fonctions support et 2 équipes focus.

Par ailleurs, le Groupe s'appuie sur un manuel de délégation de décisions et de responsabilités, applicable à l'ensemble des sociétés du Groupe, et portant sur les domaines suivants :

- obligations légales et réglementaires, y compris en matière d'hygiène et sécurité et de respect de l'environnement,
- opérations financières, y compris engagements hors bilan,
- processus budgétaire,
- opérations commerciales,
- achats,
- gestion des immobilisations,
- ressources humaines.

Le dispositif de contrôle interne est animé par le Responsable audit et contrôle internes, fonction hiérarchiquement rattachée au Secrétaire Général du Groupe et fonctionnellement au Comité d'audit, rappelant la qualité essentielle d'indépendance incombant à sa mission.

## 7.2.2.3 DIFFUSION DES INFORMATIONS

La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables et diffusées en temps opportun permet à chacun d'exercer sa responsabilité.

Les processus budgétaire et d'élaboration de l'information comptable et financière sont des processus structurés et structurants permettant d'organiser un partage d'informations et d'objectifs stratégiques au sein du Groupe.

### Le processus budgétaire

Le processus budgétaire se réalise sur le 4ème trimestre de l'exercice en cours afin d'avoir la visibilité suffisante sur l'activité de l'année et une plus grande fiabilité sur les prévisions pour l'exercice à venir. Les hypothèses d'activité sont consolidées et revues par la direction Ventes & Marketing, sur la base des informations fournies par chacune des filiales de distribution du Groupe.

Les objectifs commerciaux sont ensuite partagés avec les Présidents de chaque division produit, afin d'ajuster au mieux la production à la demande (contrôle des capacités de production, prise en compte des contraintes normatives – approvisionnement –, conformité avec les lancements de produits). Les hypothèses d'activité sont enfin validées par l'ensemble du Comité Exécutif.

Sur la base des hypothèses retenues et des orientations données par la direction, l'ensemble des entités juridiques du Groupe réalise un budget prévisionnel qui est revu par la direction financière et la direction opérationnelle de rattachement.

Le Groupe réalise alors une consolidation par division, présentée par chaque Président de division au Comité Exécutif. Le Comité Exécutif arbitre les priorités et objectifs par division, avant présentation pour approbation au Conseil d'administration.

### Elaboration de l'information comptable et financière

Le Groupe a procédé en 2011 à un changement de présentation de ses comptes, évoluant d'une présentation par nature de charges à une présentation par destination, afin de permettre une lecture plus économique des comptes.

Un projet spécifique de migration du format des comptes a été mené en 2011, s'appuyant sur une refonte du manuel financier et la mise en place d'un nouveau logiciel de consolidation.

Afin d'assurer le contrôle de ces modifications, le nouveau manuel financier a été revu avec le Comité d'audit et les Commissaires aux comptes. Par ailleurs, les comptes de 2010 ont été remis en forme selon la nouvelle présentation. Le nouvel outil de consolidation et le reformatage des comptes consolidés au 30 juin et au 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'une revue des Commissaires aux comptes centraux avec l'appui des auditeurs locaux.

Pour la clôture annuelle et pour les arrêtés intermédiaires, les liasses de consolidation sont établies par les filiales conformément au manuel financier du Groupe Manitou, et transmises au service consolidation de la Société Mère.

Les comptes 2011 de la Société Mère et du Groupe ont été établis par la Direction Financière assistée d'un expert-comptable. Ils ont été validés par le Directeur Financier et le Directeur Général puis arrêtés par le Conseil d'administration.

Les comptes consolidés, ceux de la Société Mère, et ceux des filiales françaises, ont été audités par les Commissaires aux comptes du Groupe. Pour les filiales étrangères, auditées dans chaque pays, les comptes et observations des auditeurs locaux ont été communiqués aux Commissaires aux comptes du Groupe et revus avec la Direction Financière.

Les comptes semestriels, établis selon la norme IAS 34, font quant à eux l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes.

Les Commissaires aux comptes ont présenté la synthèse de leurs travaux au Comité d'audit le 5 mars 2012. Le Conseil d'administration s'est réuni le 7 mars 2012 pour arrêter les comptes sociaux et consolidés de Manitou au 31 décembre 2011.

## 7.2.2.4 GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques a été renforcé par la mise à jour de la cartographie des risques à la fin de l'année 2010.

Cet exercice, réalisé avec l'assistance d'un cabinet de conseil, a permis aux 25 cadres titulaires des postes les plus significatifs dans le Groupe de s'interroger sur les principaux risques auxquels est confronté l'ensemble du Groupe et aussi sur ceux plus spécifiques à leurs activités. Il a pour objectif d'identifier les principaux risques, leur degré de maîtrise, ainsi que leur évaluation en terme d'impact possible sur la situation financière ou l'image du Groupe.

La cartographie des risques est communiquée aux Commissaires aux comptes et revue par le Comité d'audit.

Suite au travail de cartographie des risques, un dispositif de pilotage de la gestion des risques a été mis en place au début de l'année 2011. La première étape de ce dispositif a été l'identification des plans de couverture portés par les membres du Comité Exécutif pour les 11 risques majeurs. Ces plans d'actions ont été revus par le Comité d'audit, qui a fait une communication spécifique au Conseil sur le travail de cartographie et de gestion des risques. La revue de la bonne mise en place de ces plans d'action fera l'objet d'une mission ad hoc au cours de l'année 2012.

Les principaux risques auxquels est exposé le Groupe Manitou sont présentés en détail dans le chapitre « facteurs et gestion des risques » du rapport de gestion.

## 7.2.2.5 LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Des missions d'audit interne sont menées suivant un plan d'audit annuel arrêté par le Comité d'audit.

Cinq missions d'audit interne ont été menées en 2011 :

- dans la division RTH, sur le processus de gestion des Ressources Humaines,
- dans la division RTH, sur le processus des achats industriels,
- dans la filiale sud-africaine, Manitou Southern Africa. Cette mission a été réalisée par les équipes de Price Waterhouse Coopers sur les processus de contrôle interne,
- dans la filiale russe, Manitou Vostok, sur les processus administratifs, financiers et commerciaux,
- dans la filiale australienne, Manitou Australia, sur les processus administratifs, financiers et commerciaux.

Les conclusions de chaque audit sont restituées au Comité d'audit et à la Direction Générale. Les rapports, contenant recommandations et plans d'action associés, sont adressés aux directions concernées, à la Direction Générale, au Comité d'audit, aux Commissaires aux comptes, et au Président du Conseil.

Par ailleurs, un suivi spécifique des recommandations émises dans les rapports d'audit des quatre dernières années a été réitéré au cours de l'année 2011. Il a été présenté au Comité d'audit, lui permettant de suivre l'avancement de la mise en place des dispositifs de contrôle interne. Il est apparu à la date de la revue que pour 75% des recommandations émises un plan d'action avait été mis en place.

Les travaux d'audit interne sont coordonnés à ceux des Commissaires aux comptes par :

- des échanges réguliers entre le Responsable audit et contrôle internes et les Commissaires aux comptes,
- la diffusion du plan d'audit annuel, puis ultérieurement de chaque rapport d'audit émis,
- la participation du Responsable audit et contrôle internes aux réunions de restitution des travaux des Commissaires aux comptes (arrêtés comptables et revues de procédures).

### Marcel Braud

Président du Conseil d'administration



## 7.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Manitou BF et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### 7.3.2 AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Orvault et Nantes, le 29 mars 2012  
Les Commissaires aux comptes

RSM Secovec

Jean-Michel Picaud



Deloitte & Associés

Thierry de Gennes



### 7.3.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

# 8

**8.1 Comptes consolidés 102**

**8.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 153**

**8.3 Comptes sociaux 154**

**8.4 Rapports des Commissaires aux comptes 181**

## 8.1 COMPTES CONSOLIDÉS

### 8.1.1 ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

#### ● COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31.12.2010	31.12.2011
Chiffre d'affaires	Note 18	838 309	1 131 145
Coût des biens et services vendus		-715 896	-957 532
Frais de recherche et développement		-16 460	-16 596
Frais commerciaux, marketing et service		-63 797	-61 634
Frais administratifs		-40 074	-42 528
Autres produits et charges d'exploitation	Note 23	2 168	-1 594
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>4 250</b>	<b>51 262</b>
Perte de valeur des actifs		0	-981
Autres produits et charges opérationnels non courants		-2 241	2 655
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>2 009</b>	<b>52 935</b>
Produits financiers		8 445	9 527
Charges financières		-21 101	-18 555
<b>Résultat financier</b>	Note 24	<b>-12 656</b>	<b>-9 027</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	Note 6	1 097	962
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>-9 550</b>	<b>44 870</b>
Impôts	Note 17	-7 115	-8 361
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>-16 664</b>	<b>36 509</b>
<b>Part du Groupe</b>		<b>-16 681</b>	<b>36 408</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>17</b>	<b>101</b>

#### Résultat par action (en euros)

Résultat net part du Groupe	-0,45	0,95
Résultat dilué par action	-0,45	0,94

#### ● AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT GLOBAL

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010	31.12.2011
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>-16 664</b>	<b>36 509</b>
Ajustements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0	50
<i>Dont variation de juste valeur portée en capitaux propres</i>		
<i>Dont variation de juste valeur transférée en résultat de la période</i>		
Écarts de change résultant des activités à l'étranger	12 040	2 559
<i>Dont part revenant au Groupe</i>	11 962	2 540
<i>Dont part revenant aux minoritaires</i>	78	19
Gains (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés	-658	-5 736
<i>Dont part revenant au Groupe</i>	-658	-5 733
<i>Dont part revenant aux minoritaires</i>	0	-3
Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change	906	-358
<i>Dont part revenant au Groupe</i>	906	-358
<i>Dont part revenant aux minoritaires</i>	0	0
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 288</b>	<b>-3 485</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>	<b>-4 376</b>	<b>33 025</b>
<i>DONT PART REVENANT AU GROUPE</i>	-4 471	32 907
<i>DONT PART REVENANT AUX MINORITAIRES</i>	95	118

Les autres éléments du résultat global sont présentés après effet d'impôts liés.

## 8.1.2 SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

## ● ACTIF

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31.12.2010	Montant net 31.12.2011
<b>ACTIF NON COURANT</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Note 4	150 042	138 176
IMMEUBLES DE PLACEMENT			3 752
GOODWILL	Note 3	1 257	294
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Note 3	31 757	32 646
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	Note 6	19 355	19 672
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES	Note 10	18 335	8 732
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	Note 17	5 966	4 911
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	Note 7	714	5 505
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		3 776	2 648
		<b>231 201</b>	<b>216 335</b>
<b>ACTIF COURANT</b>			
STOCKS ET EN-COURS	Note 8	221 037	307 872
CLIENTS	Note 9	187 763	238 830
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES	Note 10	54 196	22 808
AUTRES DÉBITEURS			
Impôt courant	Note 17	26 187	26 031
Autres créances	Note 12	25 379	31 029
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	Note 7	364	3 181
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	Note 7	54 105	42 680
		<b>569 031</b>	<b>672 431</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>800 233</b>	<b>888 767</b>

## ● PASSIF

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31.12.2010	Montant net 31.12.2011
Capital social	Note 13	37 568	39 549
Primes		439	44 645
Actions propres		-9 679	-9 243
Réserves consolidées		333 830	306 068
Écarts de conversion monétaire		-12 817	-10 274
Résultat (part du Groupe)		-16 681	36 408
<b>CAPITAUX PROPRES (part du Groupe)</b>		<b>332 659</b>	<b>407 153</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>		<b>177</b>	<b>101</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>332 836</b>	<b>407 255</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>			
PROVISIONS - PART À PLUS D'UN AN	Note 14	30 635	35 938
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		1 159	1 309
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	Note 17	14 423	9 007
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS			
Emprunts et dettes	Note 7	104 245	65 444
		<b>150 461</b>	<b>111 698</b>
<b>PASSIF COURANT</b>			
PROVISIONS - PART À MOINS D'UN AN	Note 14	20 051	27 914
DETTES FOURNISSEURS	Note 16	140 263	203 444
AUTRES DETTES COURANTES			
Impôt courant	Note 17	6 826	4 857
Autres dettes	Note 16	60 680	67 671
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	Note 7	89 116	65 928
		<b>316 936</b>	<b>369 814</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>800 233</b>	<b>888 767</b>

## 8.1.3 CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31.12.2011

## ■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (part du Groupe)	Intérêts mino-ritaires	TOTAL GENERAL DES CAPITAUX PROPRES
<i>en milliers d'euros</i>										
<b>Situation au 31.12.2009</b>	<b>37 568</b>	<b>439</b>	<b>-14 439</b>	<b>465 592</b>	<b>-131 320</b>	<b>-24 776</b>	<b>908</b>	<b>333 973</b>	<b>331</b>	<b>334 304</b>
Résultats 2009				-131 320	131 320			0		0
Résultats au 31.12.2010					-16 681			-16 681	17	-16 664
Dividendes hors Groupe									-120	-120
Variation écarts de conversion						11 962		11 962	78	12 040
Écarts d'évaluation IFRS				1 171				1 171		1 171
Mouvements sur titres d'auto-contrôle			4 760	-1 858				2 902		2 902
Écarts actuariels sur avantages au personnel				-658				-658		-658
Variation de périmètre et divers				-22				-22	-77	-99
Variation des pactes d'actionnaires				12				12	-52	-40
<b>Situation au 31.12.2010</b>	<b>37 568</b>	<b>439</b>	<b>-9 679</b>	<b>332 917</b>	<b>-16 681</b>	<b>-12 814</b>	<b>908</b>	<b>332 659</b>	<b>177</b>	<b>332 836</b>
Résultats 2010				-16 681	16 681					
Résultats au 31.12.2011					36 408			36 408	101	36 509
Fusion SFERT	1 980	44 192		-5 285				40 887		40 887
Dividendes hors Groupe									-47	-47
Variation écarts de conversion						2 540		2 540	19	2 559
Écarts d'évaluation IFRS				-59				-59	-146	-205
Mouvements sur actions propres			436					436		436
Écarts actuariels sur avantages au personnel				-5 733				-5 733	-3	-5 736
Variation de périmètre et divers	1	14						15	0	15
Variation des pactes d'actionnaires										
<b>Situation au 31.12.2011</b>	<b>39 549</b>	<b>44 645</b>	<b>-9 243</b>	<b>305 160</b>	<b>36 408</b>	<b>-10 274</b>	<b>908</b>	<b>407 153</b>	<b>101</b>	<b>407 255</b>

Une opération de fusion-absorption par Manitou de sa holding de contrôle familial (la SFERT) a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011. Cette opération de réorganisation du concert familial et de simplification de la structure de contrôle de Manitou contribue à stabiliser l'actionnariat familial.

Cette opération a aussi pour effet de renforcer Manitou en lui apportant à la date de l'opération 46,2 millions d'euros d'actifs net se répartissant principalement comme suit :

- 36,6 millions d'euros de liquidités (trésorerie et équivalents de trésorerie),
- 5,1 millions d'euros de titres (AFS),
- 4,0 millions d'euros d'immeubles de placement.

Compte tenu de la parité retenue dans le traité de fusion et du cours des titres Manitou BF à la date de l'opération, les comptes du Groupe enregistrent un goodwill favorable à Manitou de 5,4 M€ au 31.12.2011 (autres produits et charges opérationnels non courants).

## 8.1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31.12.2011

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010	31.12.2011
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-16 664</b>	<b>36 509</b>
Annulation de la quote-part des résultats des entreprises associées	-1 097	-962
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>		
+ Amortissements	32 825	30 546
- Variation de provisions et pertes de valeur	-23 232	-2 891
- Variation des impôts différés	104	-4 901
+/- Gain (perte) sur cession d'actif non courant	384	-216
- Variation des machines données en location immobilisées	-7 160	-3 895
+/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	381	-4 753
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-14 459</b>	<b>49 438</b>
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances et dettes d'exploitation</i>		
+/- Variations des stocks	17 957	-83 012
+/- Variations des créances clients	-28 484	-47 211
+/- Variation des créances de financement des ventes	66 355	51 351
+/- Variations des autres créances d'exploitation	-11 303	-5 705
+/- Variations des dettes fournisseurs	60 206	62 830
+/- Variations des autres dettes d'exploitation	14 160	7 430
+/- Variation des créances et dettes d'impôt	10 177	-3 246
+/- Variation des dettes liées aux activités de financement des ventes	-30 487	-24 923
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>84 122</b>	<b>6 952</b>
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>		
+ Cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	705	387
+ Cessions d'actifs financiers non courants	11 497	43
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles (hors flotte)	-13 410	-18 178
- Diminution (augmentation) des autres actifs financiers	0	-2 107
- Acquisition de filiales net de la trésorerie acquise	-1 337	0
- Augmentation de capital des entreprises associées	-2 967	0
+ Dividendes reçus d'entreprises associées	0	847
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-5 512</b>	<b>-19 008</b>
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>		
+ Augmentation de capital	0	15
- Réduction de capital	0	0
- Opération de fusion	0	36 584
- Distributions mises en paiement	-120	-47
+/- Vente/rachat d'actions propres	1 927	469
+/- Variation des dettes financières	-101 568	-41 862
+/- Autres	-64	-2 401
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>-99 825</b>	<b>-7 241</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE, DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES DÉCOUVERTS BANCAIRES</b>	<b>-21 215</b>	<b>-19 297</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	72 060	52 778
Effet de la variation des cours de change sur la trésorerie	1 934	736
<b>TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DÉCOUVERTS BANCAIRES A LA CLÔTURE</b>	<b>52 778</b>	<b>34 216</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS COURANTS (POUR MÉMOIRE)</b>	<b>364</b>	<b>3 181</b>

**RECLASSEMENTS DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE**

Certains reclassements ont été effectués sur le tableau des flux de trésorerie au 31.12.2010. Les principaux impacts sont les suivants :

**Investissement flotte locative :**

Les machines immobilisées pour être louées ont été reclassées des flux de trésorerie d'investissement vers les flux de trésorerie opérationnels sur la ligne « variation des machines données en location immobilisées » (impact -7 160 K€ au 31.12.2010).

**Variation des créances et dettes d'impôt :**

Les variations des créances et dettes d'impôt ont été enregistrées sur une ligne séparée des mouvements du besoin en fonds de roulement pour un montant de 10 177 K€ au 31.12.2010.w

**8.1.5 INFORMATION SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS**

Le Groupe est organisé autour de trois divisions :

- **Division RTH** (Manutention Tout Terrain) : assemblage et distribution des matériels de manutention tout terrain.
- **Division IMH** (Manitou Industrie) : assemblage et distribution des matériels de manutention industrielle et de magasinage.
- **Division CE** (Compact Equipment) : assemblage et distribution des matériels compacts).

Les produits et charges relatifs à la fusion avec la SFERT intervenue le 09.06.2011 n'ont pas été alloués aux différentes divisions et figurent dans la colonne « autres ».

Les actifs et flux de trésorerie, de même que les dettes ne sont pas alloués aux différentes divisions, les informations par secteurs opérationnels utilisées par le management du Groupe n'intégrant pas ces différents éléments.

**● COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR DIVISIONS**

<b>31.12.2011</b>	<b>RTH</b>	<b>IMH</b>	<b>CE</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<i>en milliers d'euros</i>	Manutention tout terrain	Manutention industrielle	Compact Equipment		
Chiffre d'affaires	796 303	146 938	187 904		1 131 145
Coût des biens et services vendus	-671 828	-129 668	-156 036		-957 532
Frais de recherche et développement	-10 494	-2 517	-3 585		-16 596
Frais commerciaux, marketing et service	-42 682	-9 224	-9 728		-61 634
Frais administratifs	-23 501	-7 443	-11 584		-42 528
Autres produits et charges d'exploitation	-810	121	-905		-1 594
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>46 987</b>	<b>-1 793</b>	<b>6 067</b>		<b>51 262</b>
Perte de valeur des actifs	-964		-17		-981
Autres produits et charges opérationnels non courants	209	-397	-1 415	4 257	2 655
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>46 232</b>	<b>-2 189</b>	<b>4 635</b>	<b>4 257</b>	<b>52 935</b>

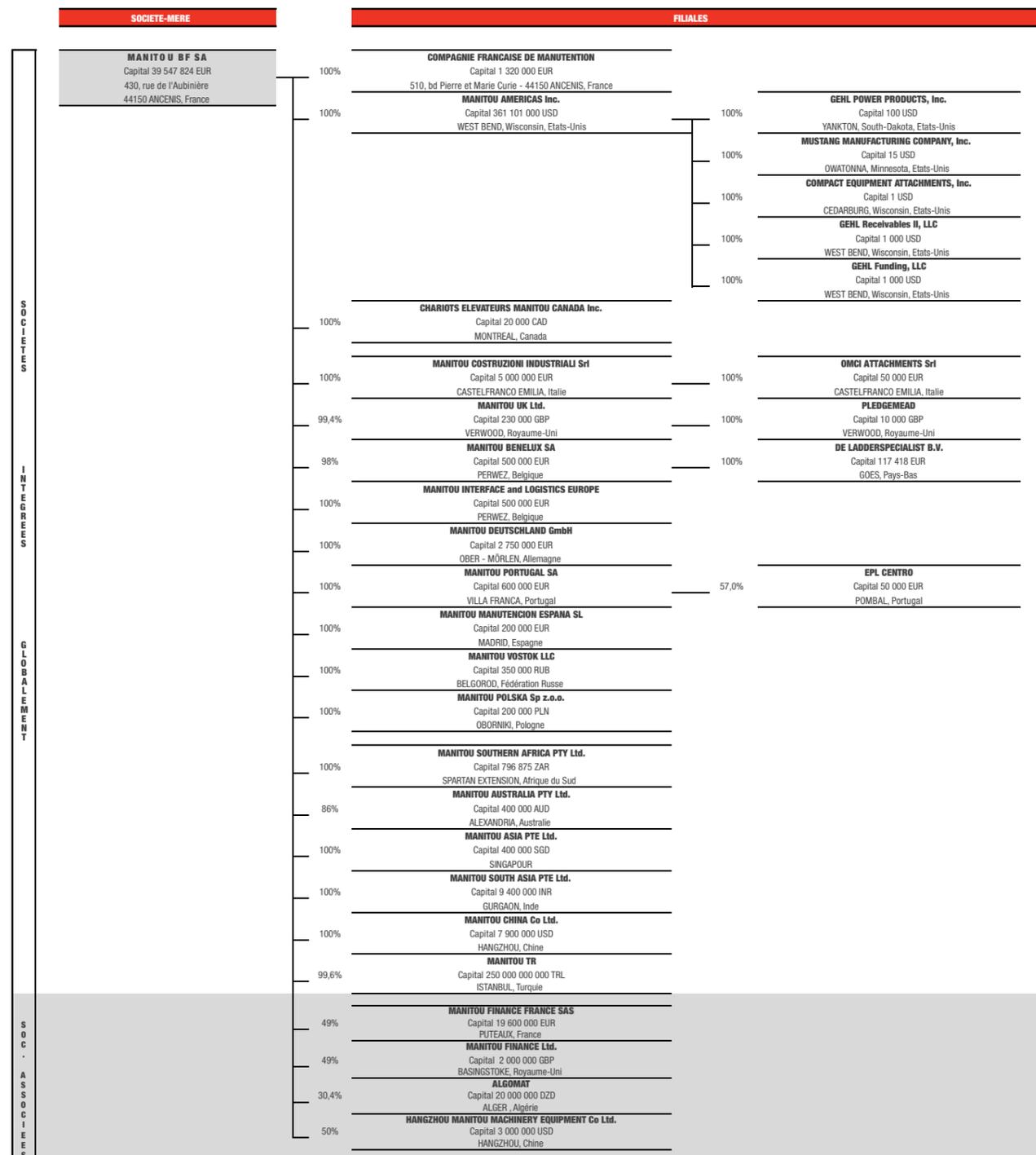
<b>31.12.2010</b>	<b>RTH</b>	<b>IMH</b>	<b>CE</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<i>en milliers d'euros</i>	Manutention tout terrain	Manutention industrielle	Compact Equipment		
Chiffre d'affaires	586 474	123 765	128 070		838 309
Coût des biens et services vendus	-493 334	-109 059	-113 504		-715 896
Frais de recherche et développement	-11 905	-1 432	-3 123		-16 460
Frais commerciaux, marketing et service	-39 164	-8 472	-16 161		-63 797
Frais administratifs	-19 654	-7 974	-12 446		-40 074
Autres produits et charges d'exploitation	3 391	-396	-827		2 168
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>25 809</b>	<b>-3 568</b>	<b>-17 990</b>		<b>4 250</b>
Perte de valeur des actifs					
Autres produits et charges opérationnels non courants	-210	-2 031			-2 241
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>25 599</b>	<b>-5 599</b>	<b>-17 990</b>		<b>2 009</b>

**● CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISIONS ET ZONES GÉOGRAPHIQUES**

<b>31.12.2011</b>	France	Europe	Amériques	Autres régions	Total
<i>en milliers d'euros</i>					
RTH	255 412	409 771	42 069	89 051	796 303
IMH	108 001	23 585	4 263	11 089	146 938
CE	2 074	36 286	131 778	17 766	187 904
<b>Total</b>	<b>365 487</b>	<b>469 642</b>	<b>178 110</b>	<b>117 906</b>	<b>1 131 145</b>

<b>31.12.2010</b>	France	Europe	Amériques	Autres régions	Total
<i>en milliers d'euros</i>					
RTH	183 679	301 522	29 609	71 639	586 450
IMH	87 544	24 496	3 824	7 925	123 789
CE	933	34 498	80 186	12 452	128 070
<b>Total</b>	<b>272 156</b>	<b>360 517</b>	<b>113 620</b>	<b>92 016</b>	<b>838 309</b>

## 8.1.6 PÉRIMÈTRE DU GROUPE MANITOU AU 31.12.2011



## 8.1.7 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31.12.2011

### INFORMATION GÉNÉRALE

#### IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF SA est une Société Anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 547 824 euros composé de 39 547 824 actions de 1 euro nominal, entièrement libérées. Les actions, antérieurement cotées au compartiment «A», sont cotées au compartiment «B» de NYSE Euronext Paris depuis le 21.01.2009.

Le siège social de la Société Mère, correspondant également au principal site de production du Groupe est :

**430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - ANCENIS CEDEX France.**

La Société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro : **857 802 508 RCS Nantes - SIRET : 857 802 508 00047 Code APE : 292 D - Code NAF : 2822Z.**

#### RENSEIGNEMENT SUR LES ACTIONS ET LE CAPITAL

Les actions sont cotées au compartiment «B» d'Euronext Paris. Le nombre d'actions constituant le flottant au 31.12.2011 s'élevait à 13 697 984 actions, soit 34,64% du capital social.

#### INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE A L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés du Groupe Manitou ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 07.03.2012.

#### ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le 9 juin 2011 Manitou BF a fusionné avec sa société mère SFERT (cf Note 2).

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe a par ailleurs poursuivi sa restructuration :

- les sociétés Aumont BSBH, CIMM et MLM ont été fusionnées dans Manitou BF,
- Manitou North America a été absorbée par Manitou Americas (antérieurement Gehl).

Dans le cadre de la réorganisation de la division Compact Equipment en Europe, une partie de l'activité de Gehl Europe a été transférée à une nouvelle entité créée par le Groupe, Manitou Interface and Logistics Europe (MILE). La société Gehl Europe a parallèlement été absorbée par Manitou Deutschland.

Le Groupe a par ailleurs créé au second semestre 2011 une filiale de distribution en Inde, Manitou South Asia PTE Ltd.

### NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

#### NOTE 1.1 - NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES

Les états financiers du Groupe Manitou au 31.12.2011 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

#### NOUVEAUX TEXTES APPLICABLES OBLIGATOIREMENT AUX COMPTES 2011

Les normes, interprétations et amendements suivants applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 et parus au journal officiel à la date de clôture des comptes semestriels sont également appliqués pour la première fois au 31.12.2011 :

- les améliorations annuelles des normes IFRS de 2010,
- la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »,
- l'amendement d'IFRIC 14 portant sur le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimales et leur interaction (norme IAS 19),
- l'interprétation IFRIC 19, « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ».

La première application de ces normes, amendements et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31.12.2011.

#### NOUVEAUX TEXTES ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE APPLICABLES PAR ANTICIPATION

Le Groupe Manitou n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation.

#### NOTE 1.2 - PRINCIPALES BASES D'ÉVALUATION RETENUES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs évaluées à la juste valeur conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories d'actifs et de passifs concernées sont précisées dans les notes ci-dessous.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que certaines informations données dans les notes annexes. Manitou revoit régulièrement les estimations et hypothèses retenues afin de prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs pouvant influencer sur les montants retenus dans les états financiers. Le Comité d'audit a été également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements sont les suivants :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (cf. notes 1.6 à 1.8),
- provisions, notamment provisions pour garantie et provisions pour litiges (cf. note 1.16),
- avantages du personnel (cf. note 1.17),
- valorisation des options d'achat d'actions (cf. note 1.15),
- traitement des pactes avec les actionnaires minoritaires (cf. note 1.12),
- juste valeur des créances de financement des ventes (cf. note 1.11).

**► NOTE 1.3 - MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Manitou BF et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif (les filiales) sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Manitou BF exerce directement ou indirectement une influence notable (sociétés associées) sont mises en équivalence. Le Groupe Manitou a aussi opté pour la mise en équivalence des sociétés sous contrôle conjoint (co-entreprises).

A l'exception de Manitou Finance France SAS, de Manitou Finance Ltd., d'Algomat et de Hangzhou Manitou Machinery Equipment Co Ltd mises en équivalence, l'ensemble des sociétés a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de toutes les sociétés ont été intégrés sur la base de comptes arrêtés au 31.12.2011.

Le Groupe Manitou ne dispose d'aucune entité ad hoc. Par ailleurs, aucun montage déconsolidant n'a été mis en place sur l'exercice 2011 ni sur les exercices antérieurs.

**► NOTE 1.4 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS : COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION**

L'organisation du Groupe en trois divisions annoncée en mars 2009 a conduit Manitou à refondre l'ensemble de ses outils de pilotage et de reporting afin de :

- disposer d'informations nativement structurées par division,
- rendre la lecture des comptes plus économique et plus proche des opérationnels,

- gérer un référentiel unique de mesure de la performance,
- rendre l'information financière plus accessible aux managers et investisseurs étrangers.

La direction du Groupe a souhaité faire évoluer les comptes d'une présentation par nature à une présentation par destination afin de répondre au mieux à l'ensemble de ces critères.

Le changement de présentation des comptes n'a pas eu d'impact sur les principaux agrégats du compte de résultat qui demeurent totalement identiques aux définitions utilisées par le passé. Il s'agit des lignes suivantes :

- Chiffre d'affaires
- Résultat opérationnel courant
- Résultat opérationnel
- Résultat Financier
- Impôts
- Quote-part dans le résultat des entreprises associées
- Résultat net
- Résultat net part du Groupe

**DÉFINITION DES PRINCIPALES LIGNES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION**

***Chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de ventes de matériels neufs de manutention assemblés au sein du Groupe ou acquis auprès de tiers, de pièces de rechange et d'accessoires, de prestations de sous-traitance de mâts de chariots industriels, de location de matériel, de prestations de gestion de parc de matériels et de prestations diverses.

***Coût des biens et services vendus***

Le coût des ventes est constitué du coût des biens et services vendus qui comprennent le coût des matières et composants, de la main d'œuvre directement affectable au bien ou au service, l'ensemble des frais de fonctionnements des activités de production et de logistique. Sont également inclus dans le coût des ventes les amortissements des incorporels, équipements et matériels affectés aux activités de production, les coûts de garantie contractuelle et les provisions de dépréciation des stocks.

***Marge sur coût des ventes***

La marge sur coût des ventes résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

***Frais de recherche et développement***

Les frais de recherche et développement sont constitués des frais des personnels affectés à l'innovation, au développement, au design, à la réalisation de prototypes et à l'amélioration des produits. Les activités ont fréquemment recours à des services et prestations extérieurs et à l'utilisation d'équipements et de matériels dédiés dont les amortissements affecteront la fonction.

Les activités de recherche et développement qui respectent des critères de faisabilité et d'innovation peuvent être activées en immobilisations incorporelles et ultérieurement amorties en coût des ventes. Les dépenses ne respectant pas les critères d'activation sont comptabilisées directement en charges.

***Frais commerciaux et marketing***

Les frais commerciaux sont principalement constitués de frais de personnels et coûts associés affectés aux missions de développement des ventes, d'animation des réseaux de concessionnaires, de marketing et de service technique. Sont également intégrés sur cette ligne dans cette destination de coûts les commissions sur ventes, frais de promotion, de salon, charges d'assurance crédit, coût des garanties commerciales, frais de déplacement et amortissement des infrastructures associées.

***Frais administratifs***

Les frais administratifs sont principalement constitués des frais de personnel et coûts associés des fonctions support (ressources humaines, finance, secrétariat général etc.). Sont également intégrés les amortissements des infrastructures associées à ces fonctions.

***Charges & produits sur éléments non récurrents***

Les charges et produits non récurrents incluent les éléments suivants :

- constatation des pertes de valeur (impairment),
- coûts de restructuration,
- autres opérations sur titres consolidés.

**► NOTE 1.5 - MÉTHODE DE CONVERSION DES OPÉRATIONS ET TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE**

**Conversion des états financiers libellés en devises**

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis selon les modalités suivantes :

- actifs et passifs : au cours de clôture à la date de chaque bilan,
- produits et charges du compte de résultat : au cours moyen de l'exercice.

Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont imputés aux capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Aucune société du Groupe Manitou n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste.

**Conversion des transactions en monnaie étrangère**

Les transactions libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle sont initialement converties en utilisant le cours en vigueur à la date de l'opération.

A la date de clôture, les créances et dettes libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle sont converties en utilisant le cours de change de clôture. Les différences de change ainsi constatées sont enregistrées en compte de résultat (à l'exception des différences relatives aux actifs financiers disponibles à la vente et aux investissements nets dans une société étrangère).

Les montants constatés en compte de résultat sont enregistrés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières,
- en autres produits et charges d'exploitation dans le résultat opérationnel pour les autres différences de conversion.

**► NOTE 1.6 - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILLS**

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition conformément aux préconisations de la norme IFRS 3 Révisée.

L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part des actifs acquis et passifs assumés est comptabilisé en tant que goodwill.

Les goodwills ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'un indice de perte de valeur existe (cf. note 1.9).

Les goodwills se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées sont inclus dans la valeur de ces participations au bilan.

**► NOTE 1.7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**LES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT** sont comptabilisés en tant qu'actif lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères suivants :

- le produit ou procédé est clairement identifié et les coûts attribuables à ce produit ou à ce procédé peuvent être identifiés séparément et évalués de façon fiable ;
- le produit ou le procédé constitue une nouveauté ou une amélioration substantielle d'un produit ou d'un procédé existant ;
- la faisabilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- l'Entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le produit ou le procédé ;
- il existe un marché pour ce produit ou ce procédé ou, en cas d'utilisation interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- des ressources suffisantes existent et sont disponibles.

Ces frais comprennent principalement les coûts des personnels affectés aux projets, la part des coûts de structure dédiée à l'activité de développement, les coûts d'études externes et les coûts de réalisation des prototypes.

Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement, l'industrialisation d'un matériel nouveau et la phase de tests et de fabrication en présérie de ce même matériel sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service.

Les coûts encourus dans le cadre de la mise en place d'un système d'information intégré (ERP) sont comptabilisés en tant qu'actif pour la part relative à la conception détaillée du projet, à la programmation, aux tests et à la documentation, s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité et si le coût de cet actif peut être évalué et suivi de façon fiable.

Les frais relatifs à l'étude préalable, à la phase d'analyse fonctionnelle et à la formation des utilisateurs sont enregistrés dans les charges de la période.

**ÉVALUATION POSTÉRIEURE :** la norme IAS 38 donne la possibilité de réévaluer tout ou partie des immobilisations après la date de transition. Le Groupe a décidé de ne pas retenir cette option.

**LES AMORTISSEMENTS** sont calculés selon la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et sur le mode linéaire. La base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- fonds commercial : 5 ans,
- brevets : 5 ans,
- logiciels informatiques : 3 ans,
- systèmes d'information complexes - ERP : 7 ans,
- frais de développement : 5 ans.

### ► NOTE 1.8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### Comptabilisation initiale

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond au coût historique d'acquisition ou de production.

Concernant l'approche par composants, les principes actuellement appliqués sont les suivants :

- en ce qui concerne les bâtiments, la partie «construction» proprement dite (gros œuvre) et la partie « aménagements » (cloisons, électricité, installations air comprimé, etc.) font l'objet de durées d'amortissements différentes (20 à 30 ans pour les constructions et 10 ans pour les aménagements) ;
- en ce qui concerne le matériel industriel et les autres immobilisations corporelles d'une valeur unitaire significative (supérieure à 50 K€), en fonction de la nature des éléments constitutifs et du rythme d'usure de chacun de ces éléments, les composants dont la valeur unitaire est supérieure à 15% de la valeur globale de l'immobilisation sont également séparés, de manière à appliquer des durées d'amortissement différentes.

**LES AMORTISSEMENTS** sont calculés sur la base de la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et sur le mode linéaire. La base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables. Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- constructions : entre 20 et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits ;
- aménagements des terrains et des constructions : 10 ans ;
- matériel industriel : entre 3 et 7 ans selon le type de matériel ;
- outillage industriel et moules : 3 ans ;
- matériel de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires ;
- matériel de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans selon le type d'équipement ;
- mobilier de bureau : 10 ans.

#### Matériels pris ou donnés en location

– Les matériels faisant l'objet de contrats de location-financement au bénéfice des sociétés du Groupe ont été immobilisés, lorsque leur valeur unitaire est supérieure à 15 K€.

– Les matériels faisant l'objet de contrats de location-financement au bénéfice des clients ne sont pas immobilisés, qu'il s'agisse de matériels préalablement immobilisés, pris en crédit-bail (leasing adossé) ou pris en location (location adossée). Ces actifs sont présentés en créances pour un montant égal à l'investissement net du contrat de location.

– Les matériels faisant l'objet de contrats de location simple au bénéfice des clients sont immobilisés dans les catégories d'actifs appropriées.

### ► NOTE 1.9 - PERTE DE VALEUR D'UN ACTIF IMMOBILISÉ

Les actifs à durée d'utilité indéterminée, par exemple les goodwill, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont revus à chaque clôture, afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur.

Lorsqu'un indice de perte de valeur interne ou externe existe, la valeur recouvrable de l'actif concerné est appréciée au niveau du Groupe d'actifs auquel il appartient (Unité Génératrice de Trésorerie). Les Unités Génératrices de Trésorerie correspondent à des sous-ensembles cohérents produisant des flux de trésorerie indépendants.

Au niveau du Groupe Manitou, les principales Unités Génératrices de Trésorerie identifiées correspondent à la fabrication et à la commercialisation de matériel de manutention, à la fabrication de mâts, à la commercialisation de pièces de rechange et accessoires, ainsi qu'au financement des ventes de matériel de manutention auprès d'utilisateurs finaux. Les UGT s'intègrent dans les secteurs opérationnels définis par le Groupe.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'un Groupe d'actifs correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie actualisés attendus provenant de l'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie considérée.

Les flux de trésorerie estimés proviennent de plans sur 5 ans validés par la direction du Groupe. Les hypothèses sous-jacentes à l'établissement de ces plans comprennent notamment l'évolution des marchés dans lesquels les Unités Génératrices de Trésorerie opèrent, les évolutions des prix de vente des produits et des prix d'achat des matières et composants. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital établi par le Groupe. Il s'établit à 10% pour l'exercice 2011, taux éventuellement complété d'une prime de risque pour les marchés hors Europe et États-Unis.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT considérée, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel non courant en diminution de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné.

### ► NOTE 1.10 - VALORISATION ET DÉPRÉCIATION DES STOCKS

Les méthodes adoptées pour la valorisation des stocks et le calcul des dépréciations de stocks sont conformes à la norme IAS 2. Les stocks ont été valorisés sur les bases suivantes :

- marchandises : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- produits semi-ouvrés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel).

Les produits semi-ouvrés et finis sont valorisés sur la base d'un niveau d'activité normal.

Par ailleurs, des provisions pour dépréciation des stocks ont été comptabilisées lorsque la valeur nette de réalisation des biens et marchandises est inférieure à leur prix de revient.

### ► NOTE 1.11 - ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

#### 1.11.1 - Créances de financement des ventes

Les créances de financement des ventes sont évaluées au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, une dépréciation est enregistrée. Le montant de la perte constatée est enregistré en compte de résultat.

#### 1.11.2 - Titres disponibles à la vente

Les titres de participation dans des sociétés qui ne sont ni contrôlées, ni sous influence notable, sont classifiés comme «titres disponibles à la vente». Ces titres sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les réserves consolidées.

Une dépréciation est enregistrée en compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres détenus en deçà de leur coût constitue une indication objective de dépréciation.

#### 1.11.3 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste «Trésorerie et équivalents de trésorerie» comprend les liquidités, les dépôts bancaires ainsi que des placements à capital garanti mobilisables ou cessibles à très court terme. Tous les éléments sont évalués à leur juste valeur par résultat.

#### 1.11.4 - Actifs financiers à court terme

Les actifs financiers à court terme sont évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat.

### ► NOTE 1.12 - ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS

#### 1.12.1 - Emprunts et autres passifs financiers

Les emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction directement attribuables. A chaque clôture, ces emprunts sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières comprennent donc les intérêts ainsi qu'un étalement des coûts encourus sur la durée de l'emprunt.

#### 1.12.2 - Valorisation des pactes d'actionnaires (puts de minoritaires)

La société Manitou BF SA a conclu des pactes définissant les modalités de rachat de parts détenues par des actionnaires minoritaires dans des filiales consolidées en intégration globale. En l'absence de norme ou d'interprétation spécifique, la juste valeur de l'engagement envers les actionnaires minoritaires est comptabilisée en passif financier par prélèvement sur les intérêts minoritaires et, pour la part excédant la valeur des intérêts minoritaires, sur les capitaux propres part du Groupe.

La variation du passif financier relative à l'évolution d'un exercice à l'autre de la juste valeur de l'engagement envers les actionnaires minoritaires est également comptabilisée en passif financier par prélèvement sur les intérêts minoritaires et, pour la part excédant la valeur des intérêts minoritaires, sur les capitaux propres part du Groupe.

### ► NOTE 1.13 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

#### 1.13.1 - Évaluation

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque date d'arrêté.

La juste valeur des contrats et options de change à terme est estimée à partir des conditions de marché. Celle des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait ou paierait pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

### 1.13.2 - Documentation

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation du caractère hautement efficace de la relation de couverture au commencement de chaque opération et à chaque arrêté comptable, de manière prospective et rétrospective.

### 1.13.3 - Comptabilisation

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents à la réévaluation à la juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Tous les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie futurs. En conséquence :

#### Comptabilisation des opérations de couverture

– La partie efficace des variations de juste valeur des instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est enregistrée dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés en compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

– La partie inefficace des variations de juste valeur est enregistrée directement en compte de résultat.

#### Classification au compte de résultat

– Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace ou à la partie efficace recyclée en résultat des opérations de change à terme est enregistré en «autres produits et charges d'exploitation» (couverture de flux opérationnels).

– Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace ou à la partie efficace recyclée en résultat des swaps ou des caps de taux d'intérêt est enregistré en produits ou charges financières.

### ► NOTE 1.14 - TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

Le titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, quelle que soit leur affectation future (IAS 32).

Lors de la cession des titres, le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du Groupe et , dès qu'il est encaissé, en trésorerie. Aucun profit ou perte n'est donc comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

### ► NOTE 1.15 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

#### 1.15.1 - Options d'achat d'actions Manitou BF

Conformément à IFRS 2, les options d'achat d'actions attribuées à des salariés et aux mandataires sociaux du Groupe après le 7.11.2002 ont été évaluées à leur juste valeur à leur date d'attribution définie comme étant la date à laquelle le Conseil d'administration (ou le Directoire pour les exercices

antérieurs à 2009) consent à attribuer les options au profit des salariés ou mandataires sociaux concernés. Les options d'achat d'actions ont été valorisées sur la base d'un modèle binomial en se basant sur les hypothèses suivantes mesurées à la date d'attribution de chacun des plans :

- prix d'exercice,
- cours de l'action à la date d'attribution,
- durée de vie estimée,
- taux sans risque correspondant à la durée de vie estimée des options (obligation d'état long terme à zéro coupon),
- volatilité estimée,
- taux de dividende par action.

Ces hypothèses sont décrites dans la note 13.4 des états financiers consolidés.

La juste valeur ainsi déterminée est prise en compte de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits (4 ans).

#### 1.15.2 - Option de souscription d'actions attribuée dans une société non cotée et comportant une clause de rachat par Manitou BF SA

Le plan de stock-options comportant une clause de rachat par Manitou BF des actions détenues a pris fin au cours de l'exercice 2011, le bénéficiaire ayant exercé son option.

Les actions concernées n'étant pas traitées comme des intérêts minoritaires conformément à IFRS2, l'exercice de cette option n'a pas généré de variation de pourcentage d'intérêt.

### ► NOTE 1.16 - PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### Garantie

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur vente aux réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas. La provision est établie sur la base de projections de données statistiques historiques.

Une provision peut aussi être comptabilisée dans le cadre d'une campagne de rappel d'un matériel spécifique pour résoudre un dysfonctionnement significatif ou dangereux. Dans ce cas, la provision est évaluée en appliquant le coût unitaire de remise à niveau au parc de machines concerné.

#### Mesures de restructuration / Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût estimé des mesures de restructuration et des indemnités de fin de contrat de travail est pris en charge et comptabilisé en provision lorsqu'elles ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

### ► NOTE 1.17 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe met en œuvre un certain nombre de régimes d'avantages au personnel, régimes à cotisations définies ou régimes à prestations définies.

– Les **régimes à cotisations définies** désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe Manitou verse des cotisations à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer les prestations dues au titre des services rendus. Les cotisations sont comptabilisées en charges de personnel lorsqu'elles sont exigibles.

– Les engagements résultant de **régimes à prestations définies**, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la norme IAS 19 en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements correspondant aux avantages accordés sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques propres à chaque entité concernée. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies existant au sein du Groupe Manitou ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la note 15 aux états financiers consolidés.

Les écarts actuariels générés par la révision des hypothèses sont enregistrés en réserves au 31.12.2011 (méthode SORIE).

La charge nette de l'exercice correspond à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation, du rendement attendu des actifs du régime et si applicable du coût des services passés.

### ► NOTE 1.18 - IMPÔTS

Conformément à la norme IAS 12 «Impôt sur le résultat», des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés en fonction de leur probabilité de réalisation future.

Au sein d'une même entité fiscale, les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

Par ailleurs, la loi de finances pour 2010 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

– la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est comptabilisée comme cette dernière en charges opérationnelles ;

– la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la Société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Le Groupe a par ailleurs considéré que la CVAE avait des caractéristiques proches de certains autres impôts et taxes à l'étranger, par exemple l'IRAP italien, déjà analysé par les émetteurs concernés comme relevant du champ d'application de la norme IAS 12. Conformément aux dispositions d'IAS 12, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne «impôts» du compte de résultat.

### ► NOTE 1.19 - TRAITEMENT DES SUBVENTIONS

Les subventions publiques sont comptabilisées dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que ces dernières seront reçues et que le Groupe sera à même de se conformer aux conditions d'attribution.

Les subventions relatives à des actifs amortissables sont comptabilisées initialement au passif du bilan et rapportées au compte de résultat au rythme de l'amortissement des actifs considérés.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé comme une subvention en résultat de la période.

### ► NOTE 1.20 - INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe est organisé autour de trois divisions opérationnelles :

**Division RTH** (Manutention Tout Terrain) : assemblage et distribution des matériels de manutention tout terrain,

**Division IMH** (Manitou Industrie) : assemblage et distribution des matériels de manutention industrielle et de magasinage,

**Division CE** (Compact Equipment) : assemblage (matériels assemblés par Gehl) et distribution des matériels compacts.

Conformément à la norme IFRS 8, les informations par secteurs opérationnels sont établies sur la base des reportings opérationnels transmis au management du Groupe. Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés. Elles intègrent les éléments suivants :

- chiffre d'affaires,
- résultat opérationnel,

qui sont les indicateurs de performance des divisions.

### ► NOTE 1.21 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits du Groupe, des différents produits de négoce et des prestations de services associées à ces ventes. Il figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque les risques et avantages liés aux produits sont transférés à l'acquéreur, c'est-à-dire au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires indépendants, ou lors de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement.

### ► NOTE 1.22 - MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Manitou BF ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

## NOTE 2 - MOUVEMENTS DE PÉRIMÈTRE

Une opération de fusion-absorption par Manitou de sa holding de contrôle familial (la SFERT) a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011. Cette opération de réorganisation du concert familial et de simplification de la structure de contrôle de Manitou contribue à stabiliser l'actionnariat familial.

Cette opération a aussi pour effet de renforcer Manitou en lui apportant à la date de l'opération 46,2 millions d'euros d'actifs net se répartissant principalement comme suit :

- 36,6 millions d'euros de liquidités (trésorerie et équivalents de trésorerie),
- 5,1 millions d'euros de titres (AFS),
- 4,0 millions d'euros d'immeubles de placement.

Compte tenu de la parité retenue dans le traité de fusion et du cours des titres Manitou BF à la date de l'opération, les comptes du Groupe enregistrent un badwill favorable à Manitou de 5,4 M€ au 31.12.2011 (autres produits et charges opérationnels non courants).

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe a par ailleurs poursuivi sa restructuration :

- les sociétés Aumont BSBH, CIMM et MLM ont été fusionnées dans Manitou BF,
- Manitou North America a été absorbée par Manitou Americas (antérieurement Gehl).

Ces restructurations internes sont sans impact sur le périmètre du Groupe.

Dans le cadre de la réorganisation de la division Compact Equipment en Europe, une partie de l'activité de Gehl Europe a été transférée à une nouvelle entité créée par le Groupe, Manitou Interface and Logistics Europe (MILE). La société Gehl Europe a parallèlement été absorbée par Manitou Deutschland.

Le Groupe a par ailleurs créé au second semestre 2011 une filiale de distribution en Inde, Manitou South Asia PTE Ltd.

Enfin, la CFM a cédé au premier semestre 2011 les 38,7% de la société Actis Location.

## NOTE 3 - GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### ► NOTE 3.1 - ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Acquisition	Sortie	Var périmètre & autres	Écart de conv.	<b>Montant brut</b> <b>31.12.2011</b>
<b>Goodwill</b>	<b>61 580</b>			<b>-3</b>	<b>2 110</b>	<b>63 687</b>
Frais de développement	27 233	4 814	-16	218	148	32 397
Marques	23 949				783	24 731
Autres immobilisations incorporelles	54 735	1 912		77	916	57 640
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>105 917</b>	<b>6 726</b>	<b>-16</b>	<b>77</b>	<b>1 847</b>	<b>114 551</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Dotation	Reprise	Var périmètre & autres	Écart de conv.	<b>Amortissements et pertes de valeur</b> <b>31.12.2011</b>
<b>Goodwill</b>	<b>-60 323</b>	<b>-964</b>		<b>3</b>	<b>-2 109</b>	<b>-63 393</b>
Frais de développement	-9 177	-3 009	16	-189	-25	-12 385
Marques	-23 949				-783	-24 731
Autres immobilisations incorporelles	-41 033	-3 104		188	-839	-44 788
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>-74 159</b>	<b>-6 114</b>	<b>16</b>	<b>-1</b>	<b>-1 646</b>	<b>-81 904</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>Montant net</b> <b>31.12.2011</b>
<b>Goodwill</b>	<b>1 257</b>	<b>294</b>
Frais de développement	18 058	20 012
Marques		
Autres immobilisations incorporelles	13 700	12 852
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>31 757</b>	<b>32 646</b>

Les principaux investissements incorporels 2011 concernent les frais de développement.

Aucune dépréciation correspondant à des pertes de valeur, ni reprise de dépréciation n'a été constatée en 2011 sur des actifs incorporels (cf. Note 5).

Pour mémoire les pertes de valeur enregistrées sur les actifs incorporels hors goodwill au 31.12.2011 s'élèvent à :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>
Frais de développement	-272
Marques	-24 731
Autres immobilisations incorporelles	-24 024
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>-49 028</b>

► **NOTE 3.2 - DÉTAIL DES GOODWILLS NETS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>Montant net 31.12.2011</b>
Manitou Portugal SA	71	71
DLS	964	
OMCI	174	174
Autres	48	49
<b>Total</b>	<b>1 257</b>	<b>294</b>

► **NOTE 3.3 - DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS**

Le goodwill constaté lors de l'acquisition de DLS a été déprécié sur l'exercice, le Groupe ayant décidé d'arrêter l'activité de location régionale initialement acquise.

Les principaux critères retenus lors de l'élaboration des tests de dépréciation sont détaillés dans la Note 5.

**NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Acquisitions	Cessions	Var. périmètre & autres	Écart de conv.	<b>Montant brut 31.12.2011</b>
Terrains	23 380	422		11	106	23 919
Constructions	122 983	691	-77	1 632	890	126 120
Installations techniques, matériel et outillages	130 592	4 937	-518	-3 615	984	132 380
Autres immobilisations corporelles	55 791	6 710	-534	-3 081	219	59 104
Immob. corporelles en cours et avances	803	2 169		-1 948	14	1 038
<b>Total</b>	<b>333 548</b>	<b>14 928</b>	<b>-1 129</b>	<b>-7 001</b>	<b>2 215</b>	<b>342 561</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Dotations	Reprise	Var. périmètre & autres	Écart de conv.	<b>Amortissements et pertes de valeur 31.12.2011</b>
Terrains	-4 862	-410		-1	-17	-5 289
Constructions	-54 297	-5 270	77	-28	-345	-59 863
Installations techniques, matériel et outillages	-88 614	-12 259	506	1 829	-661	-99 198
Autres immobilisations corporelles	-35 734	-6 368	389	1 890	-212	-40 034
Immob. corporelles en cours et avances						
<b>Total</b>	<b>-183 506</b>	<b>-24 307</b>	<b>972</b>	<b>3 691</b>	<b>-1 235</b>	<b>-204 385</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>Montant net 31.12.2011</b>
Terrains	18 518	18 630
Constructions	68 686	66 256
Installations techniques, matériel et outillages	41 978	33 181
Autres immobilisations corporelles	20 057	19 070
Immob. corporelles en cours et avances	803	1 038
<b>Total</b>	<b>150 042</b>	<b>138 176</b>

Les investissements de l'exercice se composent principalement de 3,2 M€ d'infrastructures (dont 1,4 M€ pour l'extension du nouveau site de Beaupréau), de 5,1 M€ d'outils industriels, de 3,9 M€ de matériel de flotte de location et enfin de 3,3 M€ d'autres projets.

## NOTE 5 - DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Le Groupe a réalisé au 31.12.2011 des tests de dépréciation qui n'ont pas amené à constater de dépréciation complémentaire ni de reprise de dépréciation au 31.12.2011.

### TEST DE DÉPRÉCIATION DE L'UGT COMPACT EQUIPEMENT

La valeur nette de l'Unité Génératrice de Trésorerie Compact Equipment, a été comparée au 31.12.2011 aux flux futurs de trésorerie les plus probables. Dans le cas où la valeur recouvrable constatée serait inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT considérée, une dépréciation serait enregistrée en résultat opérationnel en diminution de l'actif ou du groupe d'actifs concerné. Lorsque la valeur recouvrable représentée par les flux de trésorerie futurs est inférieure à la juste valeur des actifs ou groupes d'actifs concernés, ces

derniers sont maintenus à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur des actifs corporels, le Groupe se base sur des estimations internes et externes.

Comme précisé dans la note 1.9, les flux futurs de trésorerie les plus probables ont été déterminés en utilisant les critères suivants :

- le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital qui est égal à 10% au 31.12.2011 contre 9,7% au 31.12.2010 ;
- le taux de croissance perpétuelle est de 2% à compter de la sixième année.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination du coût moyen pondéré du capital sont les suivantes :

	31.12.2011	31.12.2010 (rappel)
Taux sans risque	3,11%	3,60%
Prime de risque	7,77%	5,80%
Taux d'impôt	34,43%	34,43%
Coût de la dette avant impôt	Euribor 3M + 250bps	Euribor 3M + 300bps

Les flux de trésorerie déterminés sur cette base s'établissent entre 123 et 153 M€ en fonction des hypothèses de marge brute retenues pour une valeur nette totale de l'UGT de 139 M€. La sensibilité des flux de trésorerie aux variations des hypothèses d'actualisation et de croissance est détaillée dans le tableau ci-dessous.

<i>En millions d'euros</i>	Impact sur les flux de trésorerie (M€)
Taux d'actualisation des flux de trésorerie +0,5%	-10,5
Taux de croissance à l'infini -0,5%	-7,8
Taux de résultat opérationnel de la valeur terminale -0,5%	-10,1

Le montant de la dépréciation enregistrée étant limité à la juste valeur des actifs qui composent les UGT considérées, les variations des hypothèses sous-jacentes n'auraient aucun impact sur la dépréciation enregistrée.

## NOTE 6 - ENTREPRISES ASSOCIÉES

### ► NOTE 6.1 - ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010	Quote-part du résultat net	Dividendes	Variation	Écart de conv.	31.12.2011
Manitou Finance France SAS	14 581	700				15 281
Manitou Finance Ltd.	2 454	378	-847		56	2 041
Algomat	246				5	251
Actis Location	46			-46		
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	2 028	-116		0	187	2 098
<b>Total</b>	<b>19 355</b>	<b>962</b>	<b>-847</b>	<b>-47</b>	<b>248</b>	<b>19 672</b>

### ► NOTE 6.2 - QUOTE-PART DE RÉSULTAT ET DE CAPITAUX PROPRES DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

<i>en milliers d'euros</i>	Résultat		Capitaux propres	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
TIE SA		70		
Manitou Finance France SAS	700	920	2 710	2 010
Manitou Finance Ltd.	378	230	559	972
Algomat		31	177	172
Actis Location		2		20
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	-116	-156	846	807
<b>Total</b>	<b>962</b>	<b>1 097</b>	<b>4 293</b>	<b>3 981</b>

### ► NOTE 6.3 - DÉTAIL PAR SOCIÉTÉ DES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

<i>en milliers d'euros</i>	Activité	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	31.12.2011	
					Actif net	Quote-part détenue
Manitou Finance France SAS	Financement	10 560	1 429	170 221	31 186	49,0%
Manitou Finance Ltd.	Financement	1 741	772	12 939	4 166	49,0%
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	Production	3 193	-233	5 119	4 197	50,0%

<i>en milliers d'euros</i>	Activité	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	31.12.2010	
					Actif net	Quote-part détenue
TIE SA	Production	58 402	352	82 963	58 250	
Manitou Finance France SAS	Financement	10 270	1 878	175 420	29 757	49,0%
Manitou Finance Ltd.	Financement	1 998	469	22 677	5 007	49,0%
Algomat	Distribution	102	102	2 060	809	30,4%
Actis Location	Distribution	293	5	245	119	38,7%
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	Production	1 802	-312	4 469	4 057	50,0%

## NOTE 7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

### ► NOTE 7.1 - RÉCONCILIATION DES LIGNES DU BILAN - ACTIF

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2011			
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Actifs financiers non courants (Note 7.2)	4 613	28	864	5 505
Actifs financiers courants (Note 7.3)		2 709	472	3 181
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 7.4)			42 680	42 680
Créances de financement des ventes - part non courante (Note 10)		8 732		8 732
Autres actifs non courants		2 648		2 648
Clients (Note 9)		238 830		238 830
Créances de financement des ventes - part courante (Note 10)		22 808		22 808
Autres créances courantes (Note 12)		31 029		31 029
<b>Total</b>	<b>4 613</b>	<b>306 784</b>	<b>44 016</b>	<b>355 412</b>

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010			
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Actifs financiers non courants (Note 7.2)	14		700	714
Actifs financiers courants (Note 7.3)			364	364
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 7.4)			54 105	54 105
Créances de financement des ventes - part non courante (Note 10)		18 335		18 335
Autres actifs non courants		3 776		3 776
Clients (Note 9)		187 763		187 763
Créances de financement des ventes - part courante (Note 10)		54 196		54 196
Autres créances courantes (Note 12)		25 379		25 379
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>289 449</b>	<b>55 169</b>	<b>344 632</b>

### ► NOTE 7.2 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut						
	31.12.2010	Variation	Juste valeur	Recyclage	Écart de conv.	Var. périmètre & autres	31.12.2011
Titres disponibles à la vente :							
- Autres titres	14	205	-659			5 053	4 613
Autres actifs financiers non courants	700	159			32	0	892
<b>Total</b>	<b>714</b>	<b>364</b>	<b>-659</b>		<b>32</b>	<b>5 053</b>	<b>5 505</b>

Les sociétés SAVIM (acquise en 2011 à hauteur de 75%) et Lucas G (détenue antérieurement à 100% par la société SFERT) sont classifiées au 31.12.2011 en actifs financiers disponibles à la vente.

### ► NOTE 7.3 - ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur juste valeur à la date de clôture :

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2011	Montant net 31.12.2010
Prêts et avances	2 709	
Divers	472	364
<b>Total</b>	<b>3 181</b>	<b>364</b>

### ► NOTE 7.4 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2011	Montant net 31.12.2010
Disponibilités	41 488	32 172
Dépôts à terme et autres	522	
SICAV monétaires & autres	670	21 933
<b>Total</b>	<b>42 680</b>	<b>54 105</b>

### ► NOTE 7.5 - RÉCONCILIATION DES LIGNES DU BILAN - PASSIF

Les différentes catégories de passifs financiers à la date de clôture sont les suivantes. Elles sont détaillées dans la note 7.6 ci-dessous.

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2011	31.12.2010
Passifs financiers non courants (Note 7.6)	65 444	104 245
Autres passifs non courants	1 309	1 159
Passifs financiers courants (Note 7.6)	65 928	89 116
Fournisseurs (Note 16)	203 444	140 263
Autres dettes courantes (Note 16)	67 671	60 680
<b>Total</b>	<b>403 796</b>	<b>395 462</b>

► **NOTE 7.6 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS**

Les principes d'évaluation et de comptabilisation sont définis en note 1.12.

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Courant</b>	
	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Financements à court terme et découverts bancaires	8 465	2 688
Emprunts bancaires	27 975	37 173
Emprunts sur locations financement	3 570	4 274
Dette financière relative aux ventes avec recours (note 10)	23 289	41 490
Dérivés passifs - change	1 860	
Autres emprunts	282	937
TOTAL	<b>65 440</b>	<b>86 562</b>
Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled)	488	2 554
<b>Total</b>	<b>65 928</b>	<b>89 116</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Non courant</b>			
	<b>31.12.2011</b>	un à cinq ans	+ cinq ans	<b>31.12.2010</b>
Emprunts bancaires	56 332	56 332		84 310
Emprunts sur locations financement	3 982	3 982		6 499
Dette financière relative aux ventes avec recours (note 10)	3 456	3 456		10 372
Dérivés passifs - taux	1 673	1 673		2 788
Autres emprunts	1	1		276
TOTAL	<b>65 444</b>	<b>65 444</b>		<b>104 245</b>
Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled)				
<b>Total</b>	<b>65 444</b>	<b>65 444</b>		<b>104 245</b>

Les emprunts bancaires intègrent principalement un emprunt à terme amortissable syndiqué de 210 M€ à l'origine, mis en place pour financer l'acquisition de Gehl et enregistré pour un coût amorti de 84 M€ (en dette financière court terme pour 28 M€ et en dette financière moyen et long terme pour 56 M€) au 31.12.2011.

**7.6.1 Caractéristiques des principaux emprunts bancaires**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>		Monnaie	Échéance	Taux effectif
	Courant	Non courant			
Crédit syndiqué - France (1)	27 531	56 332	EUR	T3/2013	5,75%
Crédit syndiqué - France (1)			USD	T3/2013	
Ventes avec recours limité	23 289	3 456	USD	variable	5,67%

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>		Monnaie	Échéance	Taux effectif
	Courant	Non courant			
Crédit syndiqué - France (1)	25 941	84 310	EUR	T3/2013	5,71%
Crédit syndiqué - France (1)	7 484		USD	T1/2011	2,76%
Ventes avec recours limité	41 490	10 372	USD	variable	5,76%

Les emprunts bancaires intègrent principalement :

(1) - Un emprunt à terme amortissable syndiqué de 210 M€ mis en place pour financer l'acquisition de Gehl.

Cet accord de crédit porte sur un emprunt de 210 M€ à l'origine et amortissable de façon linéaire sur cinq ans, une ligne de crédit renouvelable de 40 M€, plus une ligne de crédit multi-devises de 45 MUSD ou équivalent en euros contre-garantie sur les créances de la Société.

Les clauses restrictives associées à ce contrat sont les suivantes :

– ratio de gearing (endettement net (1) / capitaux propres) inférieur à un sur la durée du crédit,

– ratio de leverage (EBITDA (2) / endettement net) dégressif à compter du 30.06.2011 (<6 au 30.06.2011, 4,2 au 31.12.2011, entre 3 et 2,5 ultérieurement),

Au 31.12.2011, le ratio d'endettement net sur les capitaux propres (gearing) ressort à 20,9% selon les critères de la convention de crédit et le leverage s'établit à 1,15.

(1) selon la convention de crédit, l'endettement net et les capitaux propres sont retraités des impacts liés aux pactes d'actionnaires.

(2) EBITDA : résultat opérationnel avant dotation aux amortissements et dotations aux dépréciations d'actifs.

**7.6.2 Encours vis-à-vis des établissements financiers**

La part de l'encours vis-à-vis des établissements financiers se répartit comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>		<b>31.12.2010</b>	
	Encours autorisé	Encours utilisé	Encours autorisé	Encours utilisé
Financement à court terme et découvert bancaire	58 507	8 465	47 357	2 688
Emprunts sur location financement	7 552	7 552	10 773	10 773
Autres emprunts bancaires				
- Emprunt à terme amortissable	87 309	87 309	122 080	120 196
- Crédits renouvelables	64 345		73 851	7 671

► NOTE 7.7 - DÉRIVÉS

Le Groupe Manitou a décidé de gérer le risque d'intérêt sur la dette d'acquisition de Gehl (210 M€ amortissables à taux variable Euribor 04.09.2008-04.09.2013) afin de sécuriser un niveau maximum de frais financiers. Dans le cadre de cette politique, le Groupe a mis en place des

swaps et des caps de taux d'intérêt. Ces dérivés sont désignés comme instruments de couverture de flux futurs de trésorerie. Ils sont considérés comme hautement efficaces au 31.12.2011.

<i>en milliers d'euros</i>	Taux fixe payé (moyenne)	Notionnel	31.12.2011 Juste valeur au 31.12.2011
Inférieur à un an	2,78%	75 000	
1 à 2 ans			
2 à 5 ans			
<b>Total notionnel à la clôture</b>		<b>75 000</b>	<b>-1 673</b>

<i>en milliers d'euros</i>	Taux fixe payé (moyenne)	Notionnel	31.12.2010 Juste valeur au 31.12.2010
Inférieur à un an	2,96%	56 000	
1 à 2 ans	3,74%	30 000	
2 à 5 ans			
<b>Total notionnel à la clôture</b>		<b>86 000</b>	<b>2 818</b>

Au 31.12.2011, le Groupe détient des contrats de ventes à terme de devises destinés à couvrir des flux futurs de trésorerie GBP, AUD et ZAR en Euro pour un montant de 69 M€. Il détient également des contrats d'achats à terme de devises destinés à couvrir des flux futurs de trésorerie USD en Euro pour un montant de 5 M€.

Ces couvertures sont considérées comme efficaces au sens des normes IFRS. La variation de juste valeur de ces instruments est en conséquence enregistrée au passif du bilan pour 1,9 M€ avec contrepartie fonds propres pour 1,7 M€, la valorisation des points de terme étant quant à elle enregistrée en résultat financier pour -0,2 M€.

► NOTE 7.8 - ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation des créances, des dettes, de la trésorerie et des actifs financiers disponibles à la vente au 31.12.2011 pour les principales devises utilisées par le Groupe dans le cadre de son activité.

La sensibilité correspond à une variation de plus et moins 5% des devises concernées par rapport à leur cours de clôture.

<i>en milliers d'euros</i>	USD/EUR	GBP/EUR	AUD/EUR
	+5%	+5%	+5%
Créances	-207	705	793
Dettes	108	-177	-2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	323	-34	
<b>Effet en résultat</b>	<b>224</b>	<b>494</b>	<b>791</b>

► NOTE 7.9 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à la gestion des risques financiers sont développées dans le paragraphe 3.1 du rapport de gestion.

NOTE 8 : STOCKS

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010	Variation de périmètre et reclassement	Mouvements	Écart de conv.	Montant brut 31.12.2011
Matières premières	85 635	34	53 658	1 072	140 399
Encours de fabrication	21 021		3 906	3	24 930
Produits finis	73 231	2 229	19 611	7	95 078
Marchandises	62 243	1 031	5 837	215	69 327
<b>Total</b>	<b>242 130</b>	<b>3 295</b>	<b>83 012</b>	<b>1 298</b>	<b>329 734</b>

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010	Variation de périmètre et reclassement	Mouvements	Écart de conv.	Provision 31.12.2011
Matières premières	-9 632		-1 289	-112	-11 032
Encours de fabrication	-163		12	-2	-152
Produits finis	-965	-748	308	-40	-1 444
Marchandises	-10 334	748	294	59	-9 233
<b>Total</b>	<b>-21 093</b>	<b>0</b>	<b>-676</b>	<b>-94</b>	<b>-21 862</b>

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010	Variation de périmètre et reclassement	Mouvements	Ecart de conv.	Montant net 31.12.2011
Matières premières	76 003	34	52 368	960	129 367
Encours de fabrication	20 858		3 918	1	24 778
Produits finis	72 266	1 481	19 919	-32	93 634
Marchandises	51 909	1 779	6 131	274	60 094
<b>Total</b>	<b>221 037</b>	<b>3 295</b>	<b>82 336</b>	<b>1 203</b>	<b>307 872</b>

Les reclassements concernent pour l'essentiel les matériels donnés en location et immobilisés qui sont transférés en stock à la fin du contrat de location pour être vendus comme matériel d'occasion.

**NOTE 9 : CLIENTS**

<i>en milliers d'euros</i>		<b>31.12.2010</b>	Variation de périmètre et reclassement	Mouvements	Écart de conv.	<b>31.12.2011</b>
<b>COURANT</b>						
Clients - brut	(Note 11)	203 292		48 297	2 215	253 804
Clients - dépréciation	(Note 11)	-15 529	736	73	-254	-14 973
Clients - net		187 763	736	48 370	1 961	238 830
<b>NON-COURANT</b>						
Clients - brut		3 524		-1 123		2 401
Clients - dépréciation						
Clients - net		3 524		-1 123		2 401
<b>Total</b>		<b>191 287</b>	<b>736</b>	<b>47 247</b>	<b>1 961</b>	<b>241 231</b>

En dehors du marché américain et britannique, le Groupe a en général recours à une assurance crédit ou à du factoring pour sécuriser son encours clients. Dans certains cas, sur la base de la connaissance du client acquise par le Groupe, l'encours pour un client donné peut être supérieur au montant garanti.

Sur le marché américain et conformément aux pratiques du secteur, Manitou Americas a avec ses distributeurs des accords de financement de stock (floor plan) pour des périodes variables pouvant aller jusqu'à neuf mois. Dans le cadre de ces «floor plans» les distributeurs doivent régler les machines dès qu'elles sont vendues au client final et au plus tard à l'issue de l'accord de financement de stock. Aucun droit de retour des machines en stock n'est accordé aux distributeurs.

Les créances échues font l'objet d'un suivi individualisé. Les critères de dépréciation sont essentiellement appréciés clients par clients en fonction de l'ancienneté des créances. Chaque entité effectue cette analyse en fonction des spécificités de ses marchés.

Les montants enregistrés au titre de la constitution et la reprise des provisions pour dépréciation de créances clients quant à eux sont inclus dans la ligne «Dotations aux provisions» du compte de résultat.

Les pertes sur créances clients se sont élevées à 1.4 M€ sur l'exercice 2011 et ont été enregistrées sur la ligne «Frais commerciaux, marketing et service» du compte de résultat. Ces pertes sont couvertes partiellement par une reprise de dépréciation enregistrée sur la même ligne.

**NOTE 10 : CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES**

Sont regroupées sur cette ligne, les créances représentatives de financements accordés aux clients finaux. Il s'agit soit de ventes via la mise en place de contrats de location-financement, soit dans le cas de Manitou Americas, de financement des ventes aux clients finaux.

<i>en milliers d'euros</i>		<b>31.12.2010</b>	Variation de périmètre et autres	Mouvements	Écart de conv.	<b>31.12.2011</b>
<b>Brut</b>						
Créances de location financement	(Note 11)	4 660	0	-387	-282	<b>3 991</b>
Financement des clients finaux	(Note 11)	91 942		-50 978	-859	<b>40 105</b>
<b>Créances de financement des ventes - Brut</b>		<b>96 602</b>	<b>0</b>	<b>-51 351</b>	<b>-1 141</b>	<b>44 096</b>
<b>Dépréciation</b>						
Créances de location financement	(Note 11)	-14	0	13	0	
Financement des clients finaux	(Note 11)	-24 057		11 421	79	<b>-12 557</b>
<b>Créances de financement des ventes - Dépréciation</b>		<b>-24 071</b>	<b>0</b>	<b>11 434</b>	<b>80</b>	<b>-12 557</b>
<b>Net</b>						
Créances de location financement		4 646	0	-374	-282	<b>3 991</b>
Financement des clients finaux		67 885		-39 557	-780	<b>27 548</b>
<b>Créances de financement des ventes - Net</b>		<b>72 531</b>	<b>0</b>	<b>-39 930</b>	<b>-1 061</b>	<b>31 539</b>
<b>Dont</b>						
Part non courante		<b>18 335</b>		<b>-9 224</b>	<b>-379</b>	<b>8 732</b>
Part courante		<b>54 196</b>		<b>-30 706</b>	<b>-682</b>	<b>22 808</b>

Les financements aux clients finaux concernent principalement Manitou Americas et comprennent 24 M€ de créances vendues avec recours limité (valeur brute) non décomptabilisées au 31.12.2011. Le montant inscrit au passif correspondant à ces opérations de vente avec recours limité est mentionné en note 7.6.

Au 31.12.2011, un test de valeur a été réalisé sur les créances de financement des ventes. Les critères de dépréciation sont basés sur une revue client par client pour les plus significatifs (la notion de significatif étant définie pour partie en fonction de l'encours et pour partie en fonction des

retards de paiements). Par ailleurs, une dépréciation est calculée en fonction de données statistiques historiques pour les clients non analysés de façon unitaire.

Les pertes enregistrées sur l'exercice 2011 au titre des créances de financement des ventes se sont élevées à 9,4 M€, elles sont couvertes en totalité par des reprises de dépréciation.

L'échéancier des créances de financement des ventes non courantes est le suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances de location financement - Net	2 598	1 487	1 052	59
Financement des clients finaux - Net	6 133	5 694	439	
<b>Créances de financement des ventes - part non courante</b>	<b>8 732</b>	<b>7 181</b>	<b>1 491</b>	<b>59</b>

## NOTE 11 : ACTIFS FINANCIERS - ANALYSE DES CRÉANCES ÉCHUES ET DÉPRÉCIATION

### ► NOTE 11.1 - ANALYSE DES CRÉANCES ÉCHUES ET DÉPRÉCIATIONS LIÉES

<i>en milliers d'euros</i>						<b>31.12.2011</b>
	Non échu	Échu <30 j	Échu 31 - 90 j	Échu 91 - 120 j	Échu +120 j	TOTAL
Créances clients	203 355	16 137	12 482	3 730	18 100	253 804
Dépr. créances clients	-2 074	-119	-135	-516	-12 129	-14 973
<b>Créances clients - Net</b>	<b>201 280</b>	<b>16 019</b>	<b>12 347</b>	<b>3 214</b>	<b>5 971</b>	<b>238 830</b>
Créances de financement des clients finaux	15 415	3 291	2 447	213	8 229	29 594
Dépr. créances de financement clients finaux	-903	-322	-445	-39	-6 470	-8 179
<b>Créances de financement des clients finaux - Net</b>	<b>14 513</b>	<b>2 969</b>	<b>2 002</b>	<b>173</b>	<b>1 759</b>	<b>21 415</b>
Créances de location financement	1 393					1 393
Dépr. créances location financement						
<b>Créances de location financement - Net</b>	<b>1 393</b>					<b>1 393</b>
<b>Total</b>	<b>217 186</b>	<b>18 987</b>	<b>14 348</b>	<b>3 387</b>	<b>7 730</b>	<b>261 638</b>

### ► NOTE 11.2 - MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS FINANCIERS

	<b>31.12.2010</b>	Augmen- tation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Reclass/ autres	Écart de conv.	<b>31.12.2011</b>
							Dépr. créances clients
Dépr. créances de financement clients finaux	-24 057		9 381	2 040		79	-12 557
Dont							
- Courants	-16 715						-8 179
- Non courants	-7 342						-4 377
Dépr. créances location financement	-14		13		0	0	

L'amélioration de l'activité et du marché du matériel d'occasion aux Etats-Unis a amené Manitou Americas à reprendre une partie de sa provision pour dépréciation des créances de financement des clients finaux (2M€ non utilisés au 31.12.2011).

## NOTE 12 : AUTRES CRÉANCES COURANTES

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Variation de périmètre & autres	Mouvements	Ecart de conv.	<b>31.12.2011</b>
					Créances fiscales et sociales
Autres créances	5 430	48	887	12	6 377
Avances et acomptes sur commandes	809	-15	1 273	-9	2 058
Charges constatées d'avance	5 892	-1	-2 263	-41	3 587
<b>Total</b>	<b>25 379</b>	<b>-6</b>	<b>5 721</b>	<b>-65</b>	<b>31 029</b>

## NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

### ► NOTE 13.1 - CAPITAL SOCIAL

En rémunération de l'apport net de la SFERT (cf Note 2), 17.782.040 actions nouvelles de la société Manitou de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, ont été créées par la société Manitou à titre d'augmentation de son capital. Ces actions nouvelles ont été attribuées aux actionnaires de la SFERT à raison de 45,83 actions de la société Manitou pour 1 action de la SFERT. Dans les biens transmis par la société absorbée (SFERT) figuraient 15.801.756 actions de la société absorbante.

La société Manitou, absorbante, n'ayant pas vocation à les conserver, elle a immédiatement réduit son capital de 15.801.756 euros, de sorte qu'à l'issue des opérations le capital de Manitou soit porté à un montant de 39.547.824 euros.

Le capital social se compose de 39.547.824 actions au 31.12.2011 et de 1.125 actions à créer suite à une levée d'option de souscription intervenue sur le second semestre.

### ► NOTE 13.2 - PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le Conseil d'administration propose une distribution de 0.30€ par action.

### ► NOTE 13.3 - TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

<i>en nombre d'actions</i>	Réalisations au <b>31.12.2010</b>	% du capital	Réalisations au <b>31.12.2011</b>	% du capital
<b>Détentions à l'ouverture (plan d'actions)</b>	<b>462 500</b>		<b>311 000</b>	
Achats d'actions (Assemblée Générale Ordinaire du 01.06.2006)				
Ventes d'actions	-151 500		-33 000	
Levées d'options d'achat				
Réduction de capital par annulation d'actions détenues en auto-contrôle (Assemblée Générale Mixte du 04.06.2009)				
<b>Détention à la clôture (plan d'actions)</b>	<b>311 000</b>	0,82%	<b>278 000</b>	0,70%
Couverture des options d'achats				
Contrat de liquidité	31 624		33 237	
<b>Somme des titres en auto-contrôle</b>	<b>342 624</b>	0,91%	<b>311 237</b>	0,79%

Le coût d'acquisition des titres achetés, ainsi que le produit de la cession des titres vendus, ont respectivement été inscrits en diminution et en augmentation de la situation nette.

Les actions d'autocontrôle ne donnent pas droit à distribution de dividendes.

► **NOTE 13.4 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS PAR CERTAINS SALARIÉS**

Conformément à l'autorisation donnée par l'AGM du 09.06.2010, un plan de stock options a été octroyé le 26 juillet 2011.

Conformément aux principes énoncés dans la note 1.15 aux états financiers, ce plan d'attribution d'options a été valorisé à sa juste valeur à la date d'attribution. Les principaux critères retenus pour la valorisation et la comptabilisation des droits de ce nouveau plan sont les suivants :

- durée d'acquisition de 4 ans à partir de la date d'octroi des actions (acquisition par quart) ;
- condition de présence ;
- conditions internes : le Résultat Par Action (RPA) doit être au moins égal à 0,30 € (trente centimes) au titre des résultats 2011, à 0,60 € (soixante centimes) au titre des résultats 2012, à 1,20 € (un euro et vingt centimes) au titre des résultats 2013, et à 1,35 € (un euro et trente-cinq centimes) au titre des résultats 2014 ;

- conditions externes : si l'évolution du cours de l'action est inférieure à 5% à chaque date anniversaire de la date d'octroi, aucune option de la tranche n'est acquise;
- cours à la date d'octroi : 23,1 € ;
- prix d'exercice des options : prix fixé à 24 € conforme au règlement du plan ;
- volatilité : volatilité constatée sur une période de 5 ans ;
- dividendes attendus sur une période de 4 ans ;
- taux : taux sans risque défini à la date d'octroi du plan pour une maturité de 1 à 5 ans.

La valorisation initiale du plan à la date d'octroi s'élève à 1 424 K€. La charge relative à ce plan enregistrée au 31.12.2010 s'élève à 365 K€.

Les 255 650 options octroyées dans le cadre de ce plan ont été considérées comme dilutives au 31.12.2011 compte tenu des conditions d'attribution.

**13.4.1 Caractéristiques**

Les principales caractéristiques des plans d'achat d'actions par certains salariés sont les suivantes :

<i>caractéristiques</i>	Type de plan	Date de maturité	Date d'échéance du plan	Nombre de bénéficiaires (origine)	Prix moyen d'exercice (en €)	Nombre d'actions par plan
Plan du 20.09.2004	Achat	20.09.2008	19.09.2012	16	22,06	13 500
Plan du 13.12.2004	Achat	13.12.2004	13.12.2012	16	22,66	40 500
Plan du 05.09.2005	Achat	06.09.2009	05.09.2013	15	32,56	30 500
Plan du 19.12.2005	Achat	20.09.2009	19.12.2013	15	31,88	30 500
Plan du 10.07.2006	Achat	11.07.2010	10.07.2014	16	32,76	44 000
Plan du 21.08.2006	Achat	22.08.2010	21.08.2014	5	30,95	5 000
Plan du 26.04.2007	Achat	27.04.2011	26.04.2015	16	39,80	30 500
Plan du 10.10.2007	Achat	11.10.2011	10.10.2015	16	36,55	16 500
Plan du 19.05.2010	Souscription	20.05.2014	19.05.2018	43	13,60	261 550
Plan du 26.07.2011	Souscription	26.07.2015	26.07.2019	58	24,00	247 060
<b>Total des options attribuées</b>						<b>719 610</b>
Options radiées - actions disponibles				4		67 000
Actions non attribuées						
<b>Total des actions détenues</b>						<b>278 000</b>

**13.4.2 Évolution du nombre d'options en cours de validité**

<i>en unités</i>	Options en circulation au 31.12.2010	Options attribuées	Options exercées	Options radiées	Options en circulation au 31.12.2011
Plan du 14.06.2003	29 000		-25 000	-4 000	
Plan du 05.08.2003	8 000		-8 000		
Plan du 20.09.2004	17 000			-3 500	13 500
Plan du 13.12.2004	51 000			-10 500	40 500
Plan du 05.09.2005	38 500			-8 000	30 500
Plan du 19.12.2005	38 500			-8 000	30 500
Plan du 10.07.2006	54 000			-10 000	44 000
Plan du 21.08.2006	5 000				5 000
Plan du 26.04.2007	38 000			-7 500	30 500
Plan du 10.10.2007	19 000			-2 500	16 500
Plan du 19.05.2010	314 200		-1 125	-51 525	261 550
Plan du 26.07.2011		255 650		-8 590	247 060
<b>Total</b>	<b>612 200</b>	<b>255 650</b>	<b>-34 125</b>	<b>-114 115</b>	<b>719 610</b>
Prix moyen pondéré pour la période				22,85 €	

**13.4.3 Valorisation des plans**

Conformément aux principes énoncés dans la note 1.15, les plans d'attribution d'options sont évalués au 31.12.2011 à leur juste valeur à la date d'attribution.

<i>en milliers d'euros</i>	Plans 2011	Plans 2010	Plans 2007	Plans 2006	Plans 2005	Plans 2004	TOTAL
Valorisation initiale (après déduction des options radiées)	1434	696	565	586	635	630	<b>4 546</b>
Charge de l'exercice 2011	-325	-223	247				<b>-301</b>

La charge de l'exercice est enregistrée dans les charges de personnel.

**Hypothèses**

Les principaux critères retenus pour la valorisation et la comptabilisation des droits sont les suivants :

- prix d'exercice : prix fixé par le règlement des plans, soit la moyenne des 20 derniers jours d'ouverture du titre Manitou précédant la date d'attribution, décotée de 5% ;
- volatilité : volatilité historique du titre Manitou sur trois ans pour l'ensemble des plans ;

- taux de dividendes versés : taux de dividende moyen constaté sur les trois années précédant l'attribution de chaque plan;
- durée de vie estimée de l'option : 5 ans ;
- taux : taux sans risque correspondant à la durée de vie de l'option, mesuré à la date d'attribution de chacun des plans;
- durée de vesting : la durée de vesting est de 4 ans pour l'ensemble des plans existants.

## NOTE 14 : PROVISIONS

### ► NOTE 14.1 - DÉTAIL DES PROVISIONS

	<b>31.12.2011</b>	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Provisions - hors avantages au personnel			
Provisions pour garantie	24 124	19 627	4 497
Provisions pour restructuration	239	196	43
Provisions pour risques divers	10 234	7 825	2 409
	34 597	27 648	6 949
Provisions pour avantages au personnel (Note 15)	29 255	266	28 989
<b>Total</b>	<b>63 852</b>	<b>27 914</b>	<b>35 938</b>

	31.12.2010	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Provisions - hors avantages au personnel			
Provisions pour garantie	15 719	12 940	2 779
Provisions pour restructuration	2 174	1 915	259
Provisions pour risques divers	9 489	3 846	5 643
	27 382	18 700	8 681
Provisions pour avantages au personnel (Note 15)	23 303	1 350	21 953
<b>Total</b>	<b>50 684</b>	<b>20 050</b>	<b>30 634</b>

### ► NOTE 14.2 - MOUVEMENT DES PROVISIONS - HORS AVANTAGES AU PERSONNEL

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Augmentation	Reprise de provision utilisée	Reprise de provision non utilisée	Reclassement / Var. de périmètre	Ecart de conversion	<b>31.12.2011</b>
Provisions pour garantie	15 718	16 022	-6 091	-1 689		163	24 124
Provisions pour restructuration	2 174	196	-1 982	-170	21		239
Provisions pour risques divers	9 489	5 097	-1 973	-1 577	-971	169	10 234
	27 382	21 315	-10 045	-3 436	-950	332	<b>34 597</b>

#### Garantie

Les montants enregistrés au titre de la constitution et de la reprise de provisions pour garantie sont principalement inclus dans la ligne « coût des biens et services vendus » du compte de résultat tout comme les coûts réels de garantie.

#### Risques divers

Les risques divers concernent principalement les litiges commerciaux, sociaux ou fiscaux.

## NOTE 15 : AVANTAGES AU PERSONNEL

### ► NOTE 15.1 - DÉFINITION

Les régimes à prestations définies qui donnent lieu à l'enregistrement d'une provision concernent :

- des indemnités de départ à la retraite ou de fin de contrat,
- d'autres avantages à long terme de type médailles du travail,
- des régimes de pensions et autres prestations de retraite pour certains employés,
- un régime de retraite chapeau pour certains membres du management aux Etats-Unis,

– un régime d'assistance médicale et d'assurance vie postérieur à l'emploi.

Ces régimes à prestations définies sont le plus souvent couverts par des fonds versés à des compagnies d'assurance, qui sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

La valeur de ces fonds est déduite de l'engagement évalué conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

### ► NOTE 15.2 - ÉVALUATION

#### 15.2.1 Principales hypothèses actuarielles retenues

	France	Royaume-Uni	Italie	<b>31.12.2011</b> Etats-Unis
Evolution des salaires	4,00%	n/a	n/a	4,44%
Evolution des retraites	n/a	5,00%	n/a	n/a
Taux d'actualisation financière	5,40%	4,90%	5,40%	4,20%
Taux de rendement attendu des actifs	3,80%	5,00%	n/a	7,47%

	France	Royaume-Uni	Italie	<b>31.12.2010</b> Etats-Unis
Evolution des salaires	4,00%	n/a	n/a	4,04%
Evolution des retraites	n/a	3,35%	n/a	n/a
Taux d'actualisation financière	5,25%	5,50%	5,25%	5,00%
Taux de rendement attendu des actifs	4,00%	5,84%	n/a	6,56%

Une évolution de -0,5% du taux d'actualisation aurait l'impact suivant sur la dette actuarielle (DBO) et le coût d'une année supplémentaire (SC) :

<i>en milliers d'euros</i>	DBO	SC
Europe (inc. France)	848	66
Royaume-Uni	1 048	NA
Etats-Unis	2 565	142
<b>Total</b>	<b>4 461</b>	<b>208</b>

Les hypothèses d'évolution de salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et des prévisions d'augmentations individuelles.

Le taux de rotation et le taux de mortalité tiennent compte des spécificités de chaque pays et de chaque société. Le taux de rotation pris en compte diffère en fonction du statut et de l'âge des personnes concernées.

Le taux utilisé pour actualiser les obligations est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le taux retenu pour l'inflation médicale est de 7,5 % au 31.12.2011. Une variation de 1% de l'inflation médicale aurait un impact de 98 K€ sur la dette actuarielle (DBO) et de 24 K€ sur le coût d'une année supplémentaire (SC).

### 15.2.2 Composition des actifs de couverture (en %)

Au 31.12.2011, les actifs de couverture sont répartis de la façon suivante :

	31.12.2011		
	France	Royaume-Uni	États-Unis
Actions	15%	58%	69%
Obligations	5%	41%	28%
Immobilier	80%		
Autres		1%	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

	31.12.2010		
	France	Royaume-Uni	États-Unis
Actions	15%	63%	73%
Obligations	5%	12%	12%
Immobilier	80%	25%	3%
Autres			12%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Pour le calcul des indemnités de fin de carrière en France, les évaluations reposent sur un départ volontaire du salarié, ce qui implique que l'engagement calculé inclut les charges sociales. Les taux de charges sociales pris en compte pour l'évaluation de l'engagement 2011 se situent entre 47 et 51% en fonction des entités et des catégories professionnelles concernées.

L'âge de départ à la retraite pris en compte dans le calcul des indemnités de fin de carrière et des compléments de retraite a été déterminé en conformité avec les législations en vigueur dans les pays concernés.

### 15.2.3 Réconciliation des postes de bilan

en milliers d'euros	31.12.2011					Total
	France IFC	France Autres	Royaume-Uni	Autres Europe	Etats-Unis	
Valeur actuelle de l'obligation	9 807	609	10 899	821	50 629	72 765
Juste valeur des actifs financiers	6 628		9 592		25 466	41 686
Coût des services passés	1 963				-2	1 961
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	(1 216)	(609)	(1 307)	(821)	(25 165)	(29 118)
				Dont :	Provision	(29 255)
					Actif	137

en milliers d'euros	31.12.2010					Total
	France IFC	France Autres	Royaume-Uni	Autres Europe	Etats-Unis	
Valeur actuelle de l'obligation	8 779	569	8 712	945	48 149	67 154
Juste valeur des actifs financiers	6 416		8 698		26 817	41 931
Coût des services passés	2 065					2 065
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	(298)	(569)	(14)	(945)	(21 332)	(23 158)
				Dont :	Provision	(23 303)
					Actif	145

15.2.4 Évolution des engagements et des actifs de couverture sur l'exercice

en milliers d'euros		31.12.2011				
		France	Royaume-Uni	Autres Europe	Etats-Unis	Total
<b>Engagement</b>						
	Début de période	9 348	8 712	945	48 149	67 154
	Coût des services	626			187	813
	Coût de l'actualisation	521	479	38	2 225	3 263
	Prestations payées	-53	-194	-146	-2 991	-3 384
	Liquidation/réduction				-1 391	-1 391
	Coût des services passés	3	1 116			1 119
	Entrée de périmètre					
	Pertes (Gains) actuariels	-29	448	-16	2 812	3 215
	Correction taux de change		338		1 638	1 976
	Fin de période	10 416	10 899	821	50 629	72 765
<b>Actifs de couverture</b>						
	Début de période	6 416	8 698		26 817	41 931
	Cotisations de l'employeur		576		2 876	3 452
	Prestations payées		-194		-2 991	-3 185
	Rendement réel du fonds	212	223		-1 034	-599
	Entrée de périmètre					
	Liquidation				-922	-922
	Correction taux de change		289		720	1 009
	Fin de période	6 628	9 592		25 466	41 686
<b>Réconciliation de la provision</b>						
	Début de période	-867	-14	-945	-21 332	-23 158
	Charge de l'année	-949	-1 217	-38	-273	-2 477
	Cotisation employeur		576		2 331	2 907
	Prestations payées	53		146	545	744
	SORIE	-61	-604	16	-5 519	-6 168
	Entrée de périmètre					
	Correction taux de change		-48		-917	-965
	Fin de période	-1 825	-1 307	-821	-25 165	-29 118

en milliers d'euros		31.12.2010				
		France	Royaume-Uni	Autres Europe	Etats-Unis	Total
<b>Engagement</b>						
	Début de période	7 135	7 687	896	46 577	62 295
	Coût des services	2 622	-64	25	260	2 843
	Coût de l'actualisation	397	465	35	2 606	3 503
	Prestations payées	-37	-139	-77	-3 195	-3 448
	Liquidation/réduction	-258			-4 703	-4 961
	Entrée de périmètre					
	Pertes (Gains) actuariels	-511	521	66	2 948	3 024
	Correction taux de change		242		3 656	3 898
	Fin de période	9 348	8 712	945	48 149	67 154
<b>Actifs de couverture</b>						
	Début de période	6 202	7 201		20 874	34 276
	Cotisations de l'employeur	13	583		8 845	9 441
	Prestations payées		-139		-3 195	-3 334
	Rendement réel du fonds	201	829		3 398	4 428
	Entrée de périmètre					
	Liquidation				-4 703	-4 703
	Correction taux de change		224		1 598	1 822
	Fin de période	6 416	8 698		26 817	41 931
<b>Réconciliation de la provision</b>						
	Début de période	-934	-486	-896	-25 703	-28 019
	Charge de l'année	-453	23	-60	-1 354	-1 844
	Cotisation employeur	13	583		8 548	9 144
	Prestations payées	37		77	297	411
	SORIE	470	-117	-66	-1 034	-747
	Entrée de périmètre					
	Correction taux de change		-17		-2 086	-2 103
	Fin de période	-868	-14	-945	-21 332	-23 158

Les principales évolutions intervenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

**États-Unis :**

Suite aux réorganisations intervenues aux Etats-unis, le régime existant chez Manitou North America a été gelé. L'impact de ce gel a été traité comme une réduction avec un impact positif de 0,6 M€ au 31.12.2011.

**UK :**

La relecture par de nouveaux avocats de l'accord de trustee existant chez Manitou UK a fait apparaître une insuffisance de clarté dans la rédaction de l'accord concernant le taux de réévaluation des pensions. Le taux de réévaluation a en conséquence dû être modifié et porté à 5% par an. Cette modification a eu pour effet d'augmenter l'obligation de 1,1 M€ au 31.12.2011, enregistrée en totalité en résultat de la période au titre des services passés.

15.2.5 Ventilation de la charge de la période

en milliers d'euros	31.12.2011				
	France	Royaume-Uni	Autres Europe	Etats-Unis	Total
Ajustements méthodologiques					
Coût des services rendus	626			188	814
Coûts de l'actualisation	521	479	38	2 226	3 264
Rendement attendu des actifs	-258	-379		-1 673	-2 310
Amortissement des pertes et gains actuariels	-44				-44
Coût des services passés	104	1 116		2	1 222
Réduction				-469	-469
<b>Charge nette</b>	<b>949</b>	<b>1 216</b>	<b>38</b>	<b>274</b>	<b>2 477</b>

en milliers d'euros	31.12.2010				
	France	Royaume-Uni	Autres Europe	Etats-Unis	Total
Ajustements méthodologiques					
Coût des services rendus	516	-64		232	684
Coûts de l'actualisation	397	465	60	2 607	3 529
Rendement attendu des actifs	-262	-424		-1 485	-2 171
Amortissement des pertes et gains actuariels	19				19
Coût des services passés	42				42
Réduction	-258				-258
<b>Charge nette</b>	<b>454</b>	<b>-23</b>	<b>60</b>	<b>1 354</b>	<b>1 845</b>

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

en milliers d'euros	31.12.2010	Variation de périmètre & autres	Mouvements	Ecart de conv.	31.12.2011
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>140 263</b>	<b>52</b>	<b>62 373</b>	<b>757</b>	<b>203 444</b>
Dettes fiscales et sociales	38 770	-1 343	10 041	233	47 701
Autres dettes d'exploitation	18 854	918	-3 234	-299	16 240
Produits constatés d'avance	3 057		549	123	3 730
<b>Autres dettes</b>	<b>60 681</b>	<b>-425</b>	<b>7 357</b>	<b>58</b>	<b>67 671</b>
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>200 944</b>	<b>-373</b>	<b>69 729</b>	<b>815</b>	<b>271 115</b>

NOTE 17 : IMPÔTS

► NOTE 17.1 - VARIATION DES POSTES DE BILAN

en milliers d'euros	31.12.2010	Résultat	Paiement	Conversion	Variations de périmètre & autres (1)	31.12.2011
<b>Impôts courants</b>						
Actifs	26 187					26 031
Passifs	6 826					4 857
<b>Total</b>	<b>19 360</b>	<b>-13 265</b>	<b>16 511</b>	<b>-55</b>	<b>-1 377</b>	<b>21 175</b>
<b>Impôts différés</b>						
Actifs	5 966					4 911
Passifs	14 423					9 007
<b>Total</b>	<b>-8 457</b>	<b>4 904</b>	<b>0</b>	<b>-109</b>	<b>-434</b>	<b>-4 097</b>

(1) Les autres mouvements d'impôts courants et d'impôts différés se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
	Impôts sur annulation/cession des titres d'auto-contrôle	-11
Impôts différés enregistrés dans les réserves consolidées - SORIE	408	87
Impôts différés enregistrés dans les réserves consolidées - Instrument de couverture de taux d'intérêt	231	-476
Entrée de périmètre	-135	
Autres (Dont reclass risque & contrôle fiscal)	-2 304	-63
<b>Total</b>	<b>-1 811</b>	<b>523</b>

► NOTE 17.2 - IMPÔTS ENREGISTRÉS EN COMPTE DE RÉSULTAT

La charge d'impôts enregistrée en compte de résultat comprend :

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
	Impôts courants	-13 265
Impôts différés de la période	-1 699	-1 470
Changement de taux d'impôts différés	178	-12
Pertes de valeur (+) et activation de déficits non reconnus (-)	6 425	1 586
Total d'impôts différés	4 904	104
<b>Total</b>	<b>-8 361</b>	<b>7 115</b>

– La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux différentes administrations fiscales au titre de l'exercice. Ces montants sont déterminés sur la base des taux d'imposition et des règles fiscales applicables dans les pays concernés.

– La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode énoncée dans la note 1.18.

► **NOTE 17.3 - RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale	43 908	-10 647
Taux d'impôt légal en France	36,10%	34,44%
<b>Charge d'impôts théorique de l'exercice</b>	15 851	-3 667
Autres impôts	1 955	1 475
Dépréciation d'actifs		
Différences permanentes	-1 119	739
Augmentation / réduction des taux d'impôts (courants et différés)	-174	
Pertes reportables non activées	-7 166	7 984
Différences de taux à l'étranger et autres	-986	583
<b>Total - Impôts sur le résultat</b>	<b>8 361</b>	<b>7 115</b>

La société Manitou BF fait l'objet depuis mi-2010 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2007, 2008 et 2009, contrôle notifié au 31.12.2011. Les redressements 2007 acceptés par l'entreprise ou ayant un caractère probable avaient donné lieu au 31.12.2010 à l'enregistrement de provisions en résultat courant et d'une charge d'impôt complémentaire enregistrée sur la ligne « autres impôts ». Les redressements notifiés pour les exercices 2008 et 2009 et acceptés par la société ont eux aussi été provisionnés en totalité au 31.12.2011.

► **NOTE 17.4 - BASES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS**

Les impôts différés constatés proviennent des différences temporelles suivantes :

<i>en milliers d'euros - Actif / (Passif)</i>	<b>Différences temporelles au 31.12.2011</b>	<b>Impôts différés au 31.12.2011</b>	<b>Différences temporelles au 31.12.2010</b>	<b>Impôts différés au 31.12.2010</b>
Immobilisations incorporelles	72	25	-426	-146
Immobilisations corporelles	-36 494	-12 256	-36 055	-12 121
Locations financement	-11 616	-3 653	-12 032	-3 824
Engagements envers le personnel	27 844	9 628	27 913	9 756
Provisions	19 428	6 489	12 095	4 055
Stocks & créances	2 738	395	9 799	3 065
Divers	113	-188	-4 686	-1 663
<b>Sous-total</b>	<b>2 085</b>	<b>440</b>	<b>-3 392</b>	<b>-879</b>
Crédits d'impôts				474
Déficits fiscaux reportables		14 641		14 458
Actifs d'impôts différés non reconnus à l'origine		-19 178		-22 510
<b>Total</b>		<b>-4 097</b>		<b>-8 457</b>

Les pertes reportables des sociétés françaises désormais fusionnées avec Manitou ont donné lieu à constatation d'un impôt différé actif, la société Manitou BF ayant reçu un agrément de l'administration fiscale quant à l'utilisation des pertes reportables par la société absorbante.

Les actifs d'impôts différés non reconnus à l'origine concernent pour l'essentiel Manitou Americas pour laquelle la recouvrabilité a été limitée au montant des différences temporelles taxables sur lesquelles les reports déficitaires pourront s'imputer.

**NOTE 18 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE, PAR DIVISION ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

<b>Chiffre d'affaires par division</b>			<b>31.12.2011</b>
<i>en milliers d'euros</i>	Ventes de biens	Ventes de services	<b>Total</b>
RTH - Rough terrain Handling	789 817	6 486	<b>796 303</b>
IMH - Industrial Material Handling	133 879	13 060	<b>146 938</b>
CE - Compact Equipment	187 606	297	<b>187 904</b>
<b>Total</b>	<b>1 111 302</b>	<b>19 843</b>	<b>1 131 145</b>

<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>			<b>31.12.2011</b>
<i>en milliers d'euros</i>	Ventes de biens	Ventes de services	<b>Total</b>
France	352 546	12 941	<b>365 487</b>
Reste Europe	466 093	3 549	<b>469 642</b>
Amériques	177 893	217	<b>178 110</b>
Autres pays du monde	114 770	3 136	<b>117 906</b>
<b>Total</b>	<b>1 111 302</b>	<b>19 843</b>	<b>1 131 145</b>

<b>Chiffre d'affaires par division et par zone géographique (périmètre courant)</b>					<b>31.12.2011</b>
<i>en milliers d'euros</i>	France	Europe	Amériques	Autres régions	<b>Total</b>
RTH	255 412	409 771	42 069	89 051	<b>796 303</b>
IMH	108 001	23 585	4 263	11 089	<b>146 938</b>
CE	2 074	36 286	131 778	17 766	<b>187 904</b>
<b>Total</b>	<b>365 487</b>	<b>469 642</b>	<b>178 110</b>	<b>117 906</b>	<b>1 131 145</b>

					<b>31.12.2010</b>
<i>en milliers d'euros</i>	France	Europe	Amériques	Autres régions	<b>Total</b>
RTH	183 679	301 522	29 609	71 639	<b>586 450</b>
IMH	87 544	24 496	3 824	7 925	<b>123 789</b>
CE	933	34 498	80 186	12 452	<b>128 070</b>
<b>Total</b>	<b>272 156</b>	<b>360 517</b>	<b>113 620</b>	<b>92 016</b>	<b>838 309</b>

La base clients du Groupe est très fractionnée, le client le plus important ne représente pas plus de 1,8% du chiffre d'affaires total.

**NOTE 19 : CHARGES DE RESTRUCTURATION**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Coûts de personnel liés aux restructurations	-2 331	-1 022
Autres charges externes liées aux restructurations	-538	-825
Dotations nettes aux provisions pour charges de restructuration	1 918	-353
<b>Total</b>	<b>-951</b>	<b>-2 200</b>

Les coûts de restructuration enregistrés en 2011 concernent pour l'essentiel le transfert de l'activité magasinage de la société MLM proche de Paris (95) sur le site de Beaupréau (49), ainsi que le transfert de l'activité Compact Equipment en Europe, d'Allemagne en Belgique.

**NOTE 20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>DELOITTE &amp; ASSOCIÉS</b>				<b>RSM SECOVEC &amp; Membres du réseau RSM Internat.</b>				<b>Autres</b>				<b>Total</b>	
	Montant		%		Montant		%		Montant		%		Montant	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Audit</b>														
– Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés														
– émetteur	189	181	30%	26%	189	173	63%	64%					378	353
– filiales intégrées globalement	419	498	66%	71%	87	98	29%	36%	46	85	85%	93%	552	681
– Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du Commissaire aux comptes														
– émetteur	25		4%		25		8%						50	
– filiales intégrées globalement		19		3%					8	6	15%	7%	8	25
<b>Sous-total</b>	<b>633</b>	<b>697</b>	100%	100%	<b>301</b>	<b>271</b>	100%	100%	<b>54</b>	<b>91</b>	100%	100%	<b>988</b>	<b>1 059</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement														
<b>Total</b>	<b>633</b>	<b>697</b>			<b>301</b>	<b>271</b>			<b>54</b>	<b>91</b>			<b>988</b>	<b>1 059</b>

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n° 2006-10 de l'AMF est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

**NOTE 21 : CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Achats matières	-752 737	-549 074
Main d'œuvre directe et indirecte	-98 645	-78 136
Dotations aux amortissements	-24 476	-26 928
Autres	-81 674	-61 757
<b>Coût des biens et services vendus</b>	<b>-957 532</b>	<b>-715 896</b>
Charges externes	-50 262	-45 030
Frais de personnel	-67 281	-61 390
Dotations nettes aux amortissements (hors production)	-6 069	-6 089
Autres	1 262	-5 653
<b>Autres charges du résultat opérationnel courant</b>	<b>-122 351</b>	<b>-118 163</b>
<b>CHARGES PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-1 079 883</b>	<b>-834 059</b>

**NOTE 22 – DÉTAIL DES CHARGES DE PERSONNEL**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Salaires, primes et commissions	-109 182	-88 023
Intéressement et participation	-3 950	-4 236
Avantages au personnel	-4 960	-2 056
Charges sociales et taxes sur salaires	-38 119	-35 733
<b>Charges de personnel hors intérim et refacturations</b>	<b>-156 211</b>	<b>-130 049</b>
Intérim & autres	-13 494	-8 235
<b>Total</b>	<b>-169 705</b>	<b>-138 284</b>

**NOTE 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Net</b> <b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Cession d'actifs	216	12
Gains et pertes de change	691	48
Autres produits	1 401	2 633
Autres charges	-3 192	-5 537
Dotations nettes aux provisions	-710	5 012
<b>Total</b>	<b>-1 594</b>	<b>2 168</b>

Les autres produits et autres charges d'exploitation intègrent des charges portant sur des litiges produits et des pénalités fiscales ainsi que 1,2 M€ de coûts des services passés relatifs à l'ajustement du taux de réévaluation des retraites au Royaume-Uni.

**NOTE 24 : RÉSULTAT FINANCIER**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Revenus de placements	3 522	137
Swaps de taux d'intérêt	705	566
Autres produits financiers	5 300	7 742
<b>Total Produits</b>	<b>9 527</b>	<b>8 445</b>
Charges d'intérêt sur emprunts bancaires et lignes de financement	-10 235	-15 399
Swaps de taux d'intérêt	-2 299	-4 039
Part inefficace des couvertures de change	-156	
Autres charges financières	-5 865	-1 663
<b>Total Charges</b>	<b>-18 555</b>	<b>-21 101</b>

**NOTE 25 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

En application de la norme IAS 38, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et développement autres que ceux décrits dans la note 1.7 sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et représentent un montant de 16,6 M€ contre 16,5 M€ en 2010.

**NOTE 26 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Avals, cautions, nantissements (1)	18 147	11 899
Engagements financiers (dont ventes à terme)	74 676	27 963
Engagements de reprises de matériels (2)	16 975	25 674
Autres engagements donnés	241	

(1) La mise en place du financement de Manitou Americas par tirage de ligne chez Manitou BF est assortie d'une garantie sur les comptes clients. Aucune ligne n'étant triée à cet effet, le montant de la garantie est nul au 31.12.2011 (7,5 M€ au 31.12.2010).

(2) Engagements de reprise de matériels évalués à partir des valeurs de rachat fixées contractuellement. Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

**NOTE 27 : INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES**

La politique de gestion des risques au sein du Groupe Manitou est développée dans le paragraphe «Information sur la gestion des risques» du Rapport de Gestion.

**NOTE 28 : INFORMATIONS SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (D.I.F.)**

Au cours de l'exercice 2011 ont été pris en charge les coûts afférents au DIF dans le cadre du plan de formation en cas d'accord entre l'employeur et le salarié.

Les demandes de formation au titre du D.I.F. ne faisant pas, au 31.12.2011, l'objet d'un accord d'une part, et s'imputant sur l'obligation légale de l'entreprise au titre de la formation professionnelle continue d'autre part, ne sont pas provisionnées.

A titre d'information, le total des droits ouverts à l'ensemble du personnel français du Groupe n'ayant pas donné lieu à demande représente 157 381 heures au 31.12.2011.

**NOTE 29 : EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Manitou BF SA	1 649	1 282
Compagnie Française de Manutention	127	126
Cie Industrielle de Matériels de Manutention		61
MLM		70
Aumont-BSBH		72
<b>France</b>	<b>1 776</b>	<b>1 611</b>
Manitou UK Ltd.	40	40
Manitou Costruzioni Industriali Srl.	235	235
OMCI Attachments Srl.	10	10
Manitou Benelux SA	19	19
MILE	2	
DLS	7	7
Manitou Portugal SA	49	50
EPL Centro	8	9
Manitou Deutschland GmbH	28	19
Gehl Europe		27
Manitou Manutencion Espana SL	9	7
Manitou Vostok	21	15
Manitou Polska	11	9
<b>Europe</b>	<b>439</b>	<b>447</b>
Manitou Americas (Gehl 2010)	701	491
Manitou North America Inc.		65
Chariots Élévateurs Manitou Canada Inc.		3
<b>Amériques</b>	<b>701</b>	<b>559</b>
Manitou Southern Africa PTY Ltd.	62	47
Manitou Australia PTY Ltd.	8	8
Manitou Asia PTE Ltd.	32	28
Manitou China	43	78
<b>Reste du monde</b>	<b>145</b>	<b>161</b>
<b>Total Groupe</b>	<b>3 061</b>	<b>2 778</b>

**NOTE 30 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

**► NOTE 30.1 - OPÉRATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DU GROUPE CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE**

<i>en milliers d'euros</i>	2011		2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Toyota industrial Equipment SA			145	7 254
Manitou Finance France SAS	482		388	1
Manitou Finance Ltd	819	85 603	349	46 039
Algomat		2 949		2 652
Actis location			19	190
Hangzhou Manitou Machinery Equipment Co Ltd	2 244	813	163	447

**► NOTE 30.2 - OPÉRATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ MÈRE**

<i>en milliers d'euros</i>	2011			2010		
	Charges	Produits	Acq. Titres	Charges	Produits	Acq. Titres
SFERT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Durant la période comprise entre le début de l'exercice et la date de fusion avec Manitou BF, aucune opération n'est intervenue entre la SFERT et le Groupe.

**► NOTE 30.3 - OPÉRATIONS AVEC LES PERSONNES PHYSIQUES**

<i>en milliers d'euros</i>	2011			2010		
	Intérêts 2011	Solde au 31 décembre 2011	Prix d'acquisition	Intérêts 2010	Solde au 31 décembre 2010	Prix d'acquisition
<b>Comptes-courants d'associés :</b>						
Monsieur Marcel Braud						
Madame Jacqueline Himsworth	16	108		13	430	
<b>Acquisition de titres de participation :</b>						
Monsieur Marcel Braud						76
Marcel-Claude Braud						12
Bruno Fille						3

**► NOTE 30.4 - RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES DES DIRIGEANTS**

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux mandataires sociaux :

<i>en milliers d'euros</i>	Salaires	Mandats	Indemnités suppl.	Options attribuées	Valorisation des options attribuées	Options levées	2011
							Provisions au bilan et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants	323	314					
Mandataires sociaux dirigeants	402	360		41 920	241	0	
Membres du Comité exécutif non mandataires	1 490		282	82 700	475		1 165

<i>en milliers d'euros</i>	Salaires	Mandats	Indemnités suppl.	Options attribuées	Valorisation des options attribuées	Options levées	2010
							Provisions au bilan et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants	323	400					
Mandataires sociaux dirigeants	445	360	784	68 400	179		
Membres du Comité exécutif non mandataires	1095			92 300	241		966

**NOTE 31 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

**EVOLUTION DU PARTENARIAT AVEC TOYOTA**

Toyota Material Handling Europe et Manitou ont annoncé en janvier 2012 qu'ils ont décidé conjointement de ne pas reconduire, à compter du 1er janvier 2013, leur accord de distribution exclusif d'équipements de manutention industrielle sous la marque Toyota en France. Les deux groupes considèrent en effet que leur « business model » n'est plus adapté au développement du marché et souhaitent mettre en œuvre, chacun de leur côté, une stratégie de marque plus clairement définie et applicable à l'ensemble de l'Europe. Le Groupe souhaite commercialiser une ligne de produits industriels unique sous marque Manitou. Le lancement de cette ligne est prévu début février 2012 à l'étranger et courant 2013 en France.

Les activités des deux groupes se poursuivront normalement jusqu'au 31 décembre 2012 et aucun impact ne devrait être ressenti à leur niveau, ou à celui des concessionnaires ou des clients.

**NOUVEAU PARTENARIAT AVEC YANMAR**

Manitou a annoncé en janvier 2012 un nouveau partenariat avec Yanmar, un leader mondial du matériel de construction. Aux termes d'un accord croisé visant les Etats-Unis, Manitou Americas distribuera des minipelles Yanmar sous marque Gehl et Mustang, tandis que Yanmar Americas distribuera des minichargeurs Compact Equipment sous sa marque. Ce partenariat renforce par ailleurs la collaboration technique existante des deux organisations en termes de motorisation.

## 8.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Manitou BF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 8.2.1 OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 1.4 de l'annexe intitulée « Présentation des états financiers : compte de résultat par destination » qui expose le changement de présentation des comptes (évolution d'une présentation du compte de résultat par nature à une présentation par destination) et la définition des principales lignes du compte de résultat par destination ;
- La note 2 de l'annexe intitulée « Mouvements de périmètre » qui expose les conséquences sur les comptes du Groupe de la fusion-absorption par Manitou BF de sa holding de contrôle familial, la société SFERT.

### 8.2.2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

Lors de l'arrêté des comptes, le Groupe Manitou a été conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges (note 1.2 de l'annexe).

Nous avons vérifié le caractère approprié des informations données dans les notes de l'annexe sur ces postes, et notamment les modalités de valorisation et de dépréciation des actifs immobilisés (notes 1.6, 1.9 et 5 de l'annexe). Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues par la Direction, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible, et avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

La note 1.16 de l'annexe aux comptes consolidés expose le fait que votre Groupe constitue des provisions au titre des garanties et campagnes données aux clients. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses définies par la Direction sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir sur une base de tests les calculs effectués par le Groupe, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

#### Principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 1.7 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

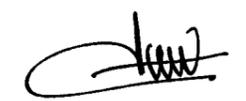
### 8.2.3 VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Orvault et Nantes, le 29 mars 2012  
Les Commissaires aux comptes

**RSM Secovec**

Jean-Michel Picaud



**Deloitte & Associés**

Thierry de Gennes



## 8.3 COMPTES SOCIAUX

### 8.3.1 COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31.12.2011	31.12.2010
<b>Produits d'exploitation (1) :</b>			
Ventes de marchandises		305 059	234 465
Production vendue (biens)		461 107	304 792
Production vendue (services)		8 700	5 700
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	Note 18	<b>774 866</b>	<b>544 957</b>
Production stockée et immobilisée		19 448	8 516
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		21 200	28 458
Autres produits		1 868	2 571
<b>TOTAL</b>		<b>817 382</b>	<b>584 502</b>
<b>Charges d'exploitation (2) :</b>			
Achats et variations de stock		578 536	393 737
Autres achats et charges externes		96 659	86 749
Impôts et taxes et assimilés		8 407	6 674
Salaires et charges sociales		81 684	59 767
Dotations aux amortissements et dépréciations		29 847	27 807
Dotations aux provisions		9 113	3 366
Autres charges		1 325	1 251
<b>TOTAL</b>		<b>805 571</b>	<b>579 351</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>11 811</b>	<b>5 151</b>
Produits financiers (3)		42 414	25 024
Charges financières (4)		21 054	36 983
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	Note 19	<b>21 360</b>	<b>-11 959</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>33 171</b>	<b>-6 808</b>
Produits exceptionnels		12 096	24 709
Charges exceptionnelles		10 603	18 223
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	Note 20	<b>1 493</b>	<b>6 486</b>
Participation des salariés aux résultats			3 538
Impôts sur les bénéfices	Note 21	5 148	-1 229
<b>RESULTAT NET</b>		<b>29 516</b>	<b>-2 631</b>
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		28 352	21 111
(4) Dont charges concernant les entreprises liées		389	223

### 8.3.2 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2011	31.12.2010
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>29 516</b>	<b>-2 631</b>
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>		
+ Amortissements, dépréciations et provisions (1)	21 548	46 059
- Reprises sur amortissements et provisions (1)	-5 991	-3 197
- Produits de cession éléments de l'actif	-3 093	-11 813
+ Valeur nette comptable des éléments cédés	2 037	4 189
- Subventions d'investissements inscrites en résultat	-16	-3
- Résultat lié aux opérations de fusion	4 530	-552
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>48 531</b>	<b>32 052</b>
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation</i>		
+/- Variations des stocks	-48 729	-5 954
+/- Variations des créances clients	-55 118	-30 940
+/- Variations des autres créances d'exploitation	17 464	-22 376
+/- Variations des dettes fournisseurs	41 354	44 035
+/- Variations des autres dettes d'exploitation	-16 352	29 538
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>-12 850</b>	<b>46 355</b>
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 070	316
+ Cessions d'immobilisations financières	23	11 497
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-11 001	-6 800
- Acquisition d'immobilisations financières	-12 677	-5 016
+/- Variations des dettes fournisseurs sur immobilisations	-437	-554
+/- Flux de trésorerie lié aux fusions	0	-75
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-21 022</b>	<b>-632</b>
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>		
+ Augmentation de capital	15	
- Réduction de capital	0	
- Opération de fusion	35 359	
- Distributions mises en paiement		
+ Augmentation des dettes financières	170	15 083
- Remboursement des dettes financières	-37 166	-68 013
+/- Variations du capital souscrit appelé non versé		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>-1 622</b>	<b>-52 930</b>
Trésorerie d'ouverture	33 710	40 917
Trésorerie de clôture	-1 784	33 710
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>-35 494</b>	<b>-7 207</b>
(1) Hors actif circulant	0	

## 8.3.3 BILAN

## ● BILAN – ACTIF

en milliers d'euros	Notes	31.12.2011		31.12.2010	
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant Net	Montant Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)</b>	Note 2	53 452	24 311	29 141	24 441
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Note 3	193 545	130 814	62 731	58 099
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>	Note 4	363 807	94 457	269 350	261 574
		<b>610 804</b>	<b>249 582</b>	<b>361 222</b>	<b>344 114</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	Note 6	175 639	15 577	160 062	97 720
<b>AVANCES ET ACOMPTE</b>		38		38	36
<b>CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)</b>	Note 7	220 340	261	220 079	177 734
<b>DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>	Note 9	11 482	6 140	5 342	34 313
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	Note 15	1 398		1 398	1 571
		<b>408 897</b>	<b>21 978</b>	<b>386 919</b>	<b>311 374</b>
Ecart de conversion actif	Note 16	<b>340</b>		<b>340</b>	<b>397</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 020 041</b>	<b>271 560</b>	<b>748 481</b>	<b>655 885</b>
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an				839	751
(3) Dont à plus d'un an				0	0

## ● BILAN – PASSIF

en milliers d'euros	Notes	31.12.2011		31.12.2010	
		Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
	Note 10				
Capital social	Note 10	39 549		37 568	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, etc		43 667		439	
Ecarts de réévaluation (4)	Note 17	908		908	
Réserves et report à nouveau		279 537		282 958	
Résultat de l'exercice		29 516		-2 631	
Subventions d'investissements		158		80	
Provisions règlementées		28 064		27 233	
		<b>421 399</b>		<b>346 555</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
	Note 11	17 318		14 482	
<b>DETTES (1)</b>					
<b>DETTES FINANCIÈRES (2)</b>					
	Note 12	116 640		163 772	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>					
	Note 12				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		148 888		98 104	
Dettes fiscales et sociales		32 807		22 543	
Autres dettes d'exploitation		8 992		7 864	
<b>DETTES DIVERSES</b>					
	Note 12	717		1 266	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
	Note 15	0		0	
		<b>308 044</b>		<b>293 549</b>	
Ecart de conversion passif	Note 16	<b>1 720</b>		<b>1 299</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>748 481</b>		<b>655 885</b>	
(1) Dont à plus d'un an		58 467		88 804	
Dont à moins d'un an		249 577		204 746	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		7 126		603	
(3) Dont emprunts participatifs					
(4) Dont écart d'équivalence		0		0	

## 8.3.4 ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

### INFORMATION GÉNÉRALE

#### ● IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF est une Société Anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 547 824 euros composé de 39 547 824 actions de 1 euro nominal.

Le siège social de la Société, correspondant également au principal site de production est :

**430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - Ancenis Cedex France.**

La Société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro :

**857 802 508 RCS Nantes - SIRET : 857 802 508 00047  
Code APE : 292 D - Code NAF : 2822Z.**

#### ● INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE A L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes de la société Manitou BF ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 07.03.2012.

#### ● COMMENTAIRES SUR L'ANNEXE DU BILAN

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de 748 481 K€ ;

Le compte de résultat affiche :

- un total de produits de 871 891 K€,
- un total de charges de 842 375 K€,
- un résultat de 29 516 K€.

L'exercice considéré débute le 01.01.2011, finit le 31.12.2011 et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### ● FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2011, l'associé unique, la société Manitou BF, a décidé la dissolution sans liquidation des sociétés filiales Aumont BSBH, CIMM et MLM, avec effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2011. Les transmissions du patrimoine ont été respectivement effectives les 31 janvier, 31 octobre et 30 décembre 2011, date du délai d'opposition des créanciers. Les éléments d'actif et de passif des sociétés Aumont BSBH, CIMM et MLM ont été repris dans la comptabilité de la société Manitou BF pour leur valeur comptable.

Ces opérations de dissolution-confusion ont été soumises au régime spécial prévu à l'article 210 A du CGI.

Le 09 juin 2011, suite à une opération de fusion, la société Manitou BF a absorbé la société mère SFERT.

Cette opération s'est traduite par une augmentation des capitaux propres ainsi que par des apports d'actifs .

Les principaux apports d'actifs sont constitués d'un terrain et d'un bâtiment pour un montant net de 4 031 K€, des titres de la société Lucas G pour 4 841 K€ et de liquidités de trésorerie pour un montant de 36 242 K€.

En 2011, deux nouvelles filiales ont été ouvertes, l'une en Belgique et l'autre en Inde. La société belge MILE est une plateforme logistique destinée à distribuer en Europe les matériels fabriqués par Manitou Americas. La société indienne Manitou South Asia a été créée dans le but de développer l'activité commerciale sur cette zone.

La société Manitou BF a reçu des titres de la société Gehl Europe qui a ensuite été absorbée par la société Manitou Deutschland.

Par ailleurs, Manitou BF a racheté des titres de sa filiale Manitou Southern Africa détenus par des actionnaires minoritaires portant ainsi sa participation à 100 %.

La société Manitou BF a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale chinoise Manitou China détenue à 100%.

#### ● NOTE SUR LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes de Manitou BF ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation avec une vision de croissance pour le Groupe de 10-15% du chiffre d'affaires.

## NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

### ► NOTE 1.1 – PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est toutefois rappelé qu'une réévaluation a été pratiquée en 1976, portant sur les immobilisations corporelles, incorporelles et titres de participation.

Un certain nombre de chapitres pouvant avoir un caractère significatif sont développés ci-après.

### ► NOTE 1.2 - CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

### ► NOTE 1.3 - ACTIF IMMOBILISÉ

#### FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Conformément au PCG art. 311-3-1 créé par l'article 2-6 du règlement CRC N° 2004-06, les coûts de développement engagés en 2010 par la Société, se rapportant à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ont été immobilisés, les conditions d'activation précisées par le PCG étant remplies. S'agissant d'une méthode préférentielle, la Société avait opté dès 2005 pour ce traitement comptable.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### LOGICIELS INFORMATIQUES

Ils comprennent essentiellement les coûts encourus dans le cadre de la mise en place d'un système d'information intégré (ERP) pour la part relative à la conception détaillée du projet, à la programmation, aux tests et à la documentation.

Les frais enregistrés lors de l'étude préalable, la phase d'analyse fonctionnelle et pour la formation des utilisateurs sont enregistrés en charges.

#### AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Conformément aux règlements CRC 2002-10 (modifié par le CRC 2003-07) et CRC 2004-06, les méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de développement) sont les suivantes :

– la base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables,

– les durées d'amortissement ont été adaptées à la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et calculées sur le mode linéaire,

– les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- fonds commercial : 5 ans,
- brevets : 5 ans,
- logiciels informatiques : 3 ans et 7 ans pour le système d'informations intégré (ERP),
- frais de développement : 5 ans,
- constructions : entre 20 ans et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits,
- aménagements des terrains et des constructions : 10 ans,
- installations techniques : 10 ans,

- matériels industriels : entre 3 et 7 ans selon le type de matériel,
- outillages industriels et moules : 3 ans,
- matériels de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires,
- matériels de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans selon le type d'équipement,
- mobiliers de bureau : 10 ans.

La différence constatée entre les amortissements fiscaux calculés selon le mode dégressif et les amortissements linéaires définis sur la durée probable d'utilisation, est inscrite en provisions réglementées (amortissements dérogatoires). Pour les frais de développement, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés, comme prévu par les textes, à compter de la date d'inscription du bien à l'actif.

#### DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la Société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

### ► NOTE 1.4 TITRES DE PARTICIPATION

Afin de présenter des capitaux propres homogènes entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la Société avait opté, lors de la clôture des comptes de l'exercice 1990, conformément à l'article 3 de la loi du 3 janvier 1985 et à l'article 11 du décret du 17 février 1986, pour la valorisation des titres des Sociétés contrôlées de manière exclusive en fonction de la quote-part des capitaux propres déterminés d'après les règles de consolidation que ces titres représentent.

Conformément à l'article 332-4 du PCG, si à la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation globale du portefeuille est constituée. Une provision pour risque global de portefeuille est également constituée si la valeur globale d'équivalence est négative.

Les frais d'acquisition sont activés. Conformément aux textes fiscaux en vigueur, ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur 5 ans de manière linéaire.

### ► NOTE 1.5 - ACTIONS PROPRES

Les actions Manitou BF sont comptabilisées, le jour de leur livraison, à leur prix d'acquisition hors frais de transaction.

Les actions propres sont inscrites en «Valeurs mobilières de placement» lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat et d'attributions d'actions et en «Autres immobilisations financières» dans les autres cas.

Pour les plans jugés exerçables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option) pour lesquels une sortie de ressources est probable, les actions correspondantes sont classées dans un compte spécifique des "Valeurs mobilières de placement".

Lorsque la valeur de marché des actions Manitou devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. Aucune dépréciation n'est enregistrée pour les actions classées en titres immobilisés destinées à être annulées ainsi que pour les actions classées au sous-compte spécifique des valeurs mobilières de placement (plans jugés exerçables). Ces dernières contribuent au calcul d'un passif déterminé comme expliqué ci-dessous.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 06.11.2008 et le règlement 2008-15 du Comité de la Réglementation Comptable publié le 30.12.2008, la charge relative aux plans d'options et d'attribution d'actions de performance portant sur des actions Manitou BF est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits par les employés. Elle est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique "Salaires et charges sociales" en contrepartie d'une provision pour charges au bilan.

Cette charge correspond pour les plans d'options d'achat, à la différence entre la valeur en portefeuille, nette de dépréciation, des actions affectées à ces plans, et le prix d'exercice correspondant s'il est inférieur et pour les plans d'actions de performance, à la valeur en portefeuille des actions affectées à ces plans.

► **NOTE 1.6 - STOCKS**

**Évaluation**

- Marchandises : valorisées au prix d'achat moyen pondéré.
- Matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré.
- Produits semi-ouvrés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel).

**Dépréciation**

- Marchandises : comme les années précédentes, les marchandises ont fait l'objet d'une dépréciation calculée statistiquement en fonction de la rotation et de la perte probable.
- Matières premières : la méthode précédente, c'est-à-dire la dépréciation d'articles à faible rotation a été poursuivie.
- Produits finis : les matériels ont fait l'objet d'un examen, élément par élément, les matériels concernés étant des matériels d'occasion ainsi que des matériels de démonstration, en dépôt ou à rotation lente, le taux de dépréciation étant déterminé par famille de produits.

► **NOTE 1.7 - CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptabilisée.

► **NOTE 1.8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Des provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

► **NOTE 1.9 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

L'engagement est calculé conformément à la recommandation 2003-R-01 du 1.04.2003 du CNC reprenant les dispositions de la norme internationale IAS19. La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

Les engagements de retraite sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêts des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies au sein de Manitou BF, ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la note 11 aux états financiers.

► **NOTE 1.10 - MÉDAILLES DU TRAVAIL**

L'engagement a été calculé, comme pour l'exercice précédent, conformément à la recommandation 2003-R-01 du 01.04.2003 du CNC reprenant les dispositions de la norme internationale IAS 19.

► **NOTE 1.11 - CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES**

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

**NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Acquisitions	Fusions	Virements de poste à poste	Cessions	<b>MONTANTS BRUTS</b>
						<b>31.12.2011</b>
Frais de recherche et développement (1)	8 542		2 096			10 638
Cessions, brevets, licences	22 141	420	365	2 729		25 655
Fonds commercial	1 559		3 362			4 921
Autres immobilisations incorporelles	0					0
Immobilisations incorporelles en cours (2)	10 294	4 326	347	-2 729		12 238
Avances et acomptes	0					0
<b>Total</b>	<b>42 536</b>	<b>4 746</b>	<b>6 170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 452</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	Dotations	Fusions	Autres Diminutions	<b>AMORTISSEMENTS</b>
					<b>31.12.2011</b>
Frais de recherche et développement	4 703	1 716	1 455		7 874
Cessions, brevets, licences	11 973	2 557	343		14 873
Fonds commercial	1 419		145		1 564
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Avances et acomptes	0				0
<b>Total</b>	<b>18 095</b>	<b>4 273</b>	<b>1 943</b>	<b>0</b>	<b>24 311</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>MONTANTS NETS</b>	
	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2011</b>
Frais de recherche et développement	3 839	2 764
Cessions, brevets, licences	10 168	10 782
Fonds commercial	140	3 357
Autres immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	10 294	12 238
Avances et acomptes	0	0
<b>Total</b>	<b>24 441</b>	<b>29 141</b>

**Frais de recherche et développement**

Les frais de développement engagés directement par la société et activés en 2011 s'élèvent à 3 447 K€. Les frais de développement liés aux opérations de fusion représentent un montant de 2 443 K€ portant ainsi le montant total des frais de développement activé au 31.12.2011 à 22 876 K€. Ce montant se répartit en projets en cours pour 12 238 K€ et projets terminés pour 10 638 K€.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus ont été enregistrés en charges au cours de l'exercice 2011 pour un montant de 8 187 K€ contre 9 656 K€ au cours de l'exercice 2010.

**Autres immobilisations incorporelles en cours**

Ce poste comprend exclusivement des frais de développement.

**NOTE 3 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>MONTANTS BRUTS</b>					
	<b>31.12.2010</b>	Acquisitions	Fusions	Virements de poste à poste	Cessions	<b>31.12.2011</b>
Terrains	8 935	422	3 278	13		12 647
Constructions	32 434	225	10 237	693		43 589
Installations, agencements et aménagements	23 570	431	4 634	692	3	29 324
Installations techniques, matériels industriels	87 026	2 027	9 287	166	4 239	94 267
Autres immobilisations corporelles	10 953	682	968		65	12 538
Immobilisations corporelles en cours	218	2 469	57	-1 564		1 180
<b>Total</b>	<b>163 136</b>	<b>6 255</b>	<b>28 461</b>	<b>0</b>	<b>4 307</b>	<b>193 545</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>AMORTISSEMENTS</b>				
	<b>31.12.2010</b>	Dotations	Fusions	Autres diminutions	<b>31.12.2011</b>
Terrains	4 083	299	569		4 951
Constructions	14 399	1 780	3 083		19 262
Installations, agencements et aménagements	15 490	1 497	3 474	3	20 458
Installations techniques, matériel industriel	61 318	7 376	8 566	2 241	75 019
Autres immobilisations corporelles	9 747	572	854	49	11 124
<b>Total</b>	<b>105 037</b>	<b>11 524</b>	<b>16 546</b>	<b>2 293</b>	<b>130 814</b>

<i>en milliers d'euros</i>	<b>MONTANTS NETS</b>	
	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2011</b>
Terrains	4 852	7 696
Constructions	18 035	24 327
Installations, agencements et aménagements	8 080	8 866
Installations techniques, matériel industriel	25 708	19 249
Autres immobilisations corporelles	1 206	1 413
Immobilisations corporelles en cours	218	1 180
<b>Total</b>	<b>58 099</b>	<b>62 731</b>

Les principaux investissements 2011 concernent une extension de bâtiment sur le site de Beaupréau pour 1 518 K€ et des installations et matériels industriels pour 2 716 K€ comprenant principalement des outillages.

**NOTE 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>MONTANTS BRUTS</b>					
	<b>31.12.2010</b>	Réévaluation	Acquisitions	Fusions	Diminutions	<b>31.12.2011</b>
Participations	15 598		195	7 797	23	23 567
Créances rattachées à des participations	0					0
Participations évaluées par équivalence (1)	337 041	0	12 418	-10 097		339 362
Prêts	0		14	28	0	42
Autres immobilisations financières	751		50	35	0	836
<b>Total</b>	<b>353 390</b>	<b>0</b>	<b>12 677</b>	<b>-2 237</b>	<b>23</b>	<b>363 807</b>

**(1) Informations sur les titres de participation (mouvements en 2011)**

<i>SOCIETE</i>	<b>31.12.2010</b>	Acquisitions 2010	Cessions	Fusions	<b>31.12.2011</b>
CFM	1 716				1 716
CIM	1 789			1 789	0
MLM	6 911			6 911	0
Aumont-BSBH	1 396			1 396	0
Manitou UK Ltd	598				598
Manitou North America	4 967			-4 967	9 934
MCI	34 461				34 461
Manitou Benelux	631				631
Manitou Asia	1 309				1 309
Manitou TR	811				811
Manitou Portugal	2 963				2 963
Manitou Deutschland	801	7 911			8 712
Manitou Southern Africa	208	2 011			2 219
Chariots Elevateurs Manitou Canada	13				13
Manitou Australia	358				358
Manitou China	3 840	1 865			5 705
Manitou Manutencion Espana	200				200
Manitou Vostok	10				10
Manitou Polska	53				53
Manitou Americas	274 006			4 967	278 973
Manitou Interface Logistic Europe		495			495
Manitou South Asia Private Ltd		136			136
<b>Total</b>	<b>337 041</b>	<b>12 418</b>	<b>0</b>	<b>10 097</b>	<b>339 362</b>

La société a acquis auprès de Manitou Americas (ex. Gehl) les titres de Gehl Europe qui a fusionné au second semestre avec Manitou Deutschland. Manitou BF a aussi souscrit au cours de l'exercice à l'augmentation de capital de sa filiale Manitou China et a créé Manitou Interface Logistics Europe (développement des activités Compact Equipment en Europe) et Manitou South Asia Private Ltd (développement des activités du Groupe en Inde).

Enfin, l'actionnaire minoritaire de Manitou Southern Africa a exercé son put de minoritaire en juillet 2011, la société est désormais détenue à 100% par Manitou BF.

<i>en milliers d'euros</i>					<b>DÉPRÉCIATIONS</b>	
	<b>31.12.2010</b>	Dotations	Fusions	Reprises	<b>31.12.2011</b>	
Participations évaluées par équivalence (2)	91 816			918	90 898	
Autres participations		595	2 956		3 551	
Autres immobilisations financières		8			8	
<b>Total</b>	<b>91 816</b>	<b>603</b>	<b>2 956</b>	<b>918</b>	<b>94 457</b>	

(2) A la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition. Conformément à l'article 332-4 du PCG, une reprise de provision de 918 K€ à été comptabilisée sur l'exercice 2011 portant le montant total de la provision au 31.12.2011 à 90 898 K€.

### NOTE 5 : PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE (EN MILLIERS D'EUROS)

<i>SOCIÉTÉS</i>	% détenu	<b>31.12.2010</b>				<b>31.12.2011</b>			
		Valeur Comptable (coût acq. ou valeur réév.1976)		Ecart d'équivalence (IFRS)		Valeur Comptable (coût acq. ou valeur réév.1976)		Ecart d'équivalence (IFRS)	
CFM	100,00%	1 716	23 530	21 814	100,00%	1 716	25 052	23 336	
CIMM	100,00%	1 789	3 503	1 714	100,00%	0	0	0	
MLM	100,00%	6 912	-2 599	-9 511	100,00%	0	0	0	
Aumont-BSBH	100,00%	1 396	2 836	1 440	100,00%	0	0	0	
Manitou UK Ltd.	99,42%	598	9 137	8 539	99,42%	598	6 464	5 866	
Manitou North America Inc.	100,00%	4 967	18 440	13 473	100,00%	0	0	0	
Manitou Costruzioni Industriali	100,00%	34 460	66 239	31 779	100,00%	34 460	63 272	28 812	
Manitou Benelux SA	98,00%	631	7 741	7 110	98,00%	631	6 700	6 069	
Manitou Asia Pte Ltd.	100,00%	1 310	4 725	3 415	100,00%	1 310	4 898	3 588	
Manitou TR	99,64%	811	20	-791	99,64%	811	21	-790	
Manitou Portugal	100,00%	2 963	8 549	5 586	100,00%	2 963	7 737	4 774	
Manitou Deutschland GmbH	100,00%	800	2 369	1 569	100,00%	8 712	10 370	1 658	
Manitou Southern Africa Pty Ltd.	94,12%	208	11 103	10 895	100,00%	2 219	11 187	8 968	
Chariots Elevateurs Manitou Canada Inc.	100,00%	13	97	84	100,00%	13	107	94	
Manitou Australia Pty Ltd.	86,00%	357	2 158	1 801	86,00%	358	2 996	2 638	
Manitou China	100,00%	3 840	77	-3 763	100,00%	5 705	3 196	-2 509	
Manitou Manutencion Espana S.L.	100,00%	200	311	111	100,00%	200	375	175	
Manitou Vostok	100,00%	10	292	282	100,00%	10	597	587	
Manitou Polska	100,00%	53	129	76	100,00%	53	140	87	
Manitou Americas	100,00%	274 006	86 568	-187 438	100,00%	278 973	104 951	-174 022	
Manitou Interface Logistic Europe					99,00%	495	264	-231	
Manitou South Asia Private Ltd					100,00%	137	137	0	
<b>Total</b>		<b>337 040</b>	<b>245 225</b>	<b>-91 815</b>		<b>339 362</b>	<b>248 464</b>	<b>-90 898</b>	

### NOTE 6 : STOCKS

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>			<b>31.12.2011</b>		
	Total brut	Dépréciation	Net	Total brut	Dépréciation	Net
Matières premières	33 221	4 393	28 828	73 430	6 634	66 796
Encours de fabrication	12 586		12 586	15 794		15 794
Produits finis	21 013	392	20 621	35 972	550	35 422
Marchandises	43 288	7 604	35 684	50 443	8 393	42 050
<b>Total</b>	<b>110 108</b>	<b>12 389</b>	<b>97 719</b>	<b>175 639</b>	<b>15 577</b>	<b>160 062</b>

### NOTE 7 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

<i>en milliers d'euros</i>	<b>MONTANTS BRUTS</b>				<b>PROVISIONS</b>		
	<b>31.12.2010</b>	Mouvements 2011		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>	Mouvements 2011	
Clients et comptes rattachés	108 032	56 763	164 795	286	-25	261	
Autres créances	9 620	4 655	14 275	0		0	
Créances diverses	60 368	-19 098	41 270	0		0	
Capital souscrit appelé, non versé	0		0	0		0	
<b>Total</b>	<b>178 020</b>	<b>42 320</b>	<b>220 340</b>	<b>286</b>	<b>-25</b>	<b>261</b>	

<i>en milliers d'euros</i>	<b>MONTANTS NETS</b>	
	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2011</b>
Clients et comptes rattachés (1)	107 746	164 534
Autres créances	9 620	14 275
Créances diverses	60 368	41 270
Capital souscrit appelé, non versé	0	0
<b>Total</b>	<b>177 734</b>	<b>220 079</b>

(1) Dont effets de commerce

604 2 153

**NOTE 8 : VENTILATION DES CRÉANCES**

<i>en milliers d'euros</i>	Total brut	A moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations (1)	0			
Prêts (1) (2)	42	13	29	
Autres immobilisations financières	792	792		
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux	835	835		
Autres créances clients	163 960	163 960		
Personnel et comptes rattachés	50	50		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	56	56		
Impôt sur les bénéfices	25 406	25 406		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 693	11 693		
Divers	117	117		
Groupe et associés (2)	14 360	14 360		
Débiteurs divers	3 863	3 863		
Charges constatées d'avance	1 398	1 398		
<b>Total</b>	<b>222 572</b>	<b>222 542</b>	<b>29</b>	<b>0</b>
(1) Prêts accordés au cours de l'exercice	46			
(1) Prêts remboursés au cours de l'exercice	4			
(2) Prêts consentis aux associés	0			

**NOTE 9 : DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS**

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées au cours du 31 décembre.

Les SICAV monétaires ont fait l'objet d'un «acheté-vendu» à cette date, et les intérêts courus sur les autres placements ont été comptabilisés à la fin de l'exercice.

<i>en milliers d'euros</i>	2010	2011
- SICAV monétaires (évaluées au cours du 31.12.11, valeur d'acquisition à cette date)	21 933	669
- Actions société cotée	0	736
- Provision pour dépréciation actions	0	-582
- Actions propres de la Société (1)	9 260	8 844
- Provision pour dépréciation actions propres (1)	-4 194	-5 557
<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>	<b>26 999</b>	<b>4 110</b>
- Disponibilités	7 314	1 232
<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT &amp; DISPONIBILITÉS</b>	<b>34 313</b>	<b>5 342</b>

**(1) Actions propres**

Au cours de l'année 2011, la société a procédé à la vente de 33 000 titres d'un montant de 415 K€. Cette opération s'est traduite par la réalisation d'une plus value de 30 K€.

Au 31.12.2011, les actions propres détenues par la Société en couverture d'option d'achat d'actions (278 000) sont inscrites en valeurs mobilières de placement pour le prix d'acquisition de 8.844 K€, soit un prix moyen de 31,81 € par action.

Au 31 décembre 2011, la valeur de marché de ces actions est de 11,82 € pour des prix d'exercice compris entre 13 € et 39 €, le caractère exerçable des plans a été jugé peu probable.

En conséquence, les actions propres détenues ont fait l'objet d'une dépréciation au 31.12.2011 de 5 557 K€ (différence entre le prix d'acquisition et la valeur marché des actions au 31 décembre 2011).

Pour l'exercice 2011, une provision pour dépréciation de 1 363 K€ a été constatée en résultat exceptionnel.

**NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES****► NOTE 10.1 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions et provisions réglementées	Total de capitaux propres
<b>31.12.2010</b>	<b>37 567</b>	<b>439</b>	<b>908</b>	<b>3 781</b>	<b>338 154</b>	<b>-58 977</b>	<b>-2 631</b>	<b>27 313</b>	<b>346 554</b>
Augmentation de capital (1)	1 982	43 228							45 210
Résultats 2010						-2 631	2 631		0
Dividendes									0
Résultats 2011							29 516		29 516
Impacts des écarts d'équivalence									0
Variation subventions d'investissements					-94			78	-16
Variation de la provision pour investissements					0			-78	-78
Variation de la provision hausse des prix								-613	-613
Variation des amortissements dérogatoires de l'exercice					-695			1 521	826
<b>31.12.2011</b>	<b>39 549</b>	<b>43 667</b>	<b>908</b>	<b>3 781</b>	<b>337 365</b>	<b>-61 608</b>	<b>29 516</b>	<b>28 221</b>	<b>421 399</b>

(1) L'opération de fusion avec la société SFERT a généré un accroissement des capitaux propres de 45 210 K€.

**► NOTE 10.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	Valeur nominale	Nombre	Montant
Composition du capital au début de l'exercice	1,00 €	37 567 540	37 567 540 €
Augmentation de capital	1,00 €	1 980 284	1 980 284 €
Options de souscription d'actions	1,00 €	1 125	1 125 €
<b>CAPITAL AU 31.12.2011</b>	<b>1,00 €</b>	<b>39 548 949</b>	<b>39 548 949 €</b>

**NOTE 11 : PROVISIONS**

<i>en milliers d'euros</i>	AUGMENTATIONS		FUSIONS	REPRISES		31.12.2011
	31.12.2010			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions réglementées</b>						
Provision pour hausse des prix	1 542			613		929
Amortissements dérogatoires	25 613	5 148	756	4 382		27 136
Autres provisions réglementées	78			78		0
<b>Total</b>	<b>27 233</b>	<b>5 148</b>	<b>756</b>	<b>5 074</b>	<b>0</b>	<b>28 064</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Litiges	5 114	1 505	53	2 993	100	3 579
Garanties données aux clients (1)	7 332	7 729	397	3 791	1 002	10 665
Pertes de change	397	340	0	397		340
Pensions et obligations similaires (2)	480	37	49			566
Autres provisions pour risques & charges (3)	1 070		211	67	171	1 043
Provisions pour engagements de retraite (4)	88	856	215	36		1 123
<b>Total</b>	<b>14 481</b>	<b>10 467</b>	<b>926</b>	<b>7 284</b>	<b>1 273</b>	<b>17 317</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>						
Immobilisations corporelles	1					1
Titres de participation	91 816	595	2 956	918		94 449
Stocks et encours	12 389	14 029	2 115	12 955		15 578
Comptes clients	286	20	24	69		261
Autres (5)	4 194	1 548	977	571		6 148
<b>Total</b>	<b>108 686</b>	<b>16 192</b>	<b>6 072</b>	<b>14 513</b>	<b>0</b>	<b>116 437</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>150 400</b>	<b>31 807</b>	<b>7 754</b>	<b>26 871</b>	<b>1 273</b>	<b>161 818</b>

Dont dotations et reprises :	Dotations	Reprises
- d'exploitation	23 162	18 033
- financières	935	1 886
- exceptionnelles	7 710	8 225

**(1) Garanties**

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur mise en service par les réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas ou dans le cadre de campagnes. Cette provision est calculée selon une approche statistique.

**(2) Pensions et obligations similaires**

Ce poste correspond au montant de la provision pour médailles du travail.

**(3) Autres provisions pour risques**

Ce poste comprend une provision pour risque sur les titres Manitou TR pour 811 K€ ainsi qu'une provision pour charge de 239 K€ destinée à couvrir les coûts liés aux départs volontaires des salariés dans le cadre des accords signés avec les partenaires sociaux.

**(4) Provisions pour engagements de retraite**

Les provisions pour engagement de retraite ont été évaluées selon les principes décrits dans la note 1.9. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation de ces engagements sont les suivantes :

		<b>2010</b>	<b>2011</b>
Age de départ	- cadres	62/67 ans	62/67 ans
	- non cadres	62/67 ans	62/67 ans
		Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 42 ans en 2016	Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 42 ans en 2016
Taux de progression annuel des salariés		4,00%	4,00%
Taux d'actualisation		5,25%	5,40%
Taux de rendement des actifs		4,00%	4,00%
Taux de mortalité		TGH05/TGF05	TGH05/TGF05
Taux de rotation du personnel :	- cadres	2,50%	2,50%
	- non cadres	1,00%	1,00%

Les écarts actuariels ont été pris en compte en totalité dans le résultat.

La provision pour Indemnité de fin de Carrière a évolué comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Engagement fin de période	7 378	9 224
Actifs de couverture fin de période	5 586	6 388
Situation financière	-1 792	-2 836
Coût des services passés (évolution convention collective 08.2010) (1)	1 787	1 850
(Provision) / montant payé d'avance	-5	-986

Au 31.12.2011, ce montant se décompose d'une somme inscrite au passif pour 1 123 K€ et d'une somme inscrite à l'actif pour 137 K€ soit un solde net de 986 K€.

L'impact résultat enregistré dans les comptes en 2010 et en 2011 se décompose comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2011</b>
- Ajustement méthodologique		
- Coût des services	363	502
- Coût d'actualisation	300	441
- Rendement attendu des actifs de couverture	-228	-234
- Réduction	0	-36
- Coût des services passés (1)	35	57
<b>Sous total</b>	<b>470</b>	<b>730</b>
Transfert acquisition	0	0
Ecart actuariel calculé	-402	90
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>820</b>

**(5) Autres**

Dépréciations des titres en auto-contrôle (Voir note 9).

**NOTE 12 : VENTILATION DES DETTES**

<i>en milliers d'euros</i>	Total brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit (1)	94 161	35 695	58 466	
Emprunts et dettes financières diverses	108	108		
Fournisseurs et comptes rattachés	148 888	148 888		
Personnel et comptes rattachés	13 970	13 970		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9 980	9 980		
Impôt sur les bénéfices	0	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	166	166		
Autres impôts et taxes	8 691	8 691		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	503	503		
Groupe et associés	22 370	22 370		
Autres dettes	9 207	9 207		
Produits constatés d'avance	0	0		
<b>Total</b>	<b>308 044</b>	<b>249 578</b>	<b>58 466</b>	<b>0</b>
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice	0			
(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice	29 350			

Les emprunts bancaires intègrent principalement :

(1) - Un emprunt à terme amortissable syndiqué de 210 M€ mis en place pour financer l'acquisition de Gehl.  
Cet accord de crédit porte sur un emprunt de 210 M€ à l'origine et amortissable de façon linéaire sur cinq ans, d'une ligne de crédit renouvelable de 40 M€, plus une ligne de crédit multi-devises de 45 MUSD ou équivalent en euros contre-garantie sur les créances de la société.

Les clauses restrictives associées à ce contrat sont les suivantes :

- ratio de gearing (endettement net (1) / capitaux propres) inférieur à un sur la durée du crédit,
- ratio de leverage (EBITDA (2) / endettement net) dégressif à compter du 30.06.2011 (<6 au 30.06.2011, 4,2 au 31.12.2011, entre 3 et 2,5 ultérieurement).

Au 31.12.2011, le ratio d'endettement net sur les capitaux propres (gearing) ressort à 20,9% selon les critères de la convention de crédit et le leverage s'établit à 1,15.

(1) Selon la convention de crédit, l'endettement net et les capitaux propres sont retraités des impacts liés aux pactes d'actionnaires.

(2) EBITDA : résultat opérationnel avant dotation aux amortissements et dotations aux dépréciations d'actifs.

## NOTE 13 : ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2011</b>
Participations évaluées par équivalence (1)	337 041	339 362
Créances rattachées à des participations		
Autres participations	15 575	23 544
Créances clients et comptes rattachés	40 427	71 371
Autres créances	38 502	14 973
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 944	25 195
Dettes immobilisations		
Autres dettes	38 706	23 039
Charges financières	223	389
Produits de participations	20 718	27 770
Autres produits financiers	393	583

(1) Dont écart d'équivalence : 0 0

Aucune transaction n'a été conclue en dehors des conditions normales de marché.

## NOTE 14 : PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

### ► NOTE 14.1 - PRODUITS À RECEVOIR

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2011</b>
Créances rattachées à des participations	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	248	585
Autres créances	3 064	2 412
Disponibilités	1	3

### ► NOTE 14.2 - CHARGES À PAYER

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2011</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	0	175
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 937	40 417
Dettes fiscales et sociales	18 018	26 001
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	181	121
Autres dettes	7 209	9 195

## NOTE 15 : PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

<i>en milliers d'euros</i>	Charges	Produits
Charges / Produits exploitation	1 398	0
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>1 398</b>	<b>0</b>

## NOTE 16 : ÉCARTS DE CONVERSION SUR DETTES ET CRÉANCES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Ecarts d'actif (1)</b>	<b>Ecarts de passif</b>
Emprunts et dettes financières	214	286
Clients	7	1 405
Fournisseurs	119	29
<b>Total</b>	<b>340</b>	<b>1 720</b>

(1) Couverts par une provision pour risque constituée pour 340 K€€

## NOTE 17 : ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2010	31.12.2011
<b>Actif</b>		
Terrains	354	354
Participations	554	554
<b>Total</b>	<b>908</b>	<b>908</b>
<b>Passif</b>		
Réserve de réévaluation (1976)	908	908
Autres écarts (écarts de mise en équivalence)	0	0
<b>Total</b>	<b>908</b>	<b>908</b>

## NOTE 18 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>en milliers d'euros</i>	2010	2011
<b>A - Répartition par activité</b>		
Production (Société Manitou BF)	308 149	466 772
Négoce pièces de rechange	112 427	125 134
Négoce matériels	124 381	182 960
<b>Total</b>	<b>544 957</b>	<b>774 866</b>
<b>B - Répartition par marché géographique</b>		
France	211 456	293 420
Export	333 501	481 446
<b>Total</b>	<b>544 957</b>	<b>774 866</b>

## NOTE 19 : RÉSULTAT FINANCIER

<i>en milliers d'euros</i>	Charges	Produits
Revenus de titres (1)		28 607
Gains de change		5 627
Boni de fusion (2)		3 735
Autres produits		4 445
Intérêts sur emprunts	4 147	
Pertes de change	5 152	
Mali de fusion (3)	6 943	
Autres charges	4 812	
<b>Total</b>	<b>21 054</b>	<b>42 414</b>

(1) Dont 7 911 K€ ayant pour contrepartie l'acquisition des titres de la société Gehl Europe cédés par Manitou Americas

(2) Les opérations de fusion réalisées avec les sociétés Aumont BSBH et CIMM se sont traduites par la comptabilisation de bonis de fusion pour des montants respectifs de 1 229 K€ et de 2 506 K€

(3) L'opération de fusion réalisée avec la société MLM s'est traduite par la constatation d'un mali de 11 498 K€ composé d'une part d'un mali technique activé pour 4 555 K€ et d'autre part d'un mali comptabilisé en charges financières pour 6 943 K€.

## NOTE 20 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>en milliers d'euros</i>	Charges	Produits
Produits de cession immobilisations corporelles (1)		3 070
Reprise provision titres autocontrôle		0
Reprise amortissements dérogatoires		4 382
Produits liés au contrôle fiscal (Note 21)		3 013
Divers		1 631
Charges nettes s/cessions immobilisations corporelles (1)	2 014	
Dotations aux amortissements dérogatoires	5 148	
Charges liées au contrôle fiscal (Note 21)	1 442	
Divers	1 999	
<b>Total</b>	<b>10 603</b>	<b>12 096</b>

(1) Chariots de locations

## NOTE 21 : IMPÔT

### ► NOTE 21.1 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>en milliers d'euros</i>	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant (1)	33 171	1 706	31 465
Résultat exceptionnel	1 493	-271	1 764
Rappel d'impôt (2)	0	3 713	-3 713
Résultat net comptable	34 664	5 148	29 516

(1) Les sociétés Aumont BSBH et MLM étaient sur le plan fiscal en situation de report déficitaire respectivement de 963 K€ et de 9 317 K€.

Suite aux opérations de fusion avec ces deux sociétés et après avis favorable de l'administration fiscale, ces reports déficitaires ont été transférés rétroactivement au 1er janvier 2011 à la société Manitou BF.

Une partie de ces déficits ont été imputés sur le résultat fiscal 2011 à hauteur de 4 632 K€ pour un montant d'impôt de 1 690 K€.

Après traitement des opérations de fusion et imputation de l'impôt 2011, la créance de carry back au 31.12.2011 s'élève à 24 572 K€ contre 23 096 K€ au 31.12. 2010.

La société Manitou BF fait l'objet depuis mi-2010 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2007, 2008 et 2009. Ce contrôle est clos au 31.12.2011. La société avait reçu fin 2010 une notification portant sur l'exercice 2007 et a reçu au dernier trimestre 2011 une notification portant sur les exercices 2008 et 2009. Les redressements maintenus après discussion avec l'administration fiscale ont donné lieu à l'enregistrement de provisions à caractère exceptionnel ou à un rappel d'impôt (2).

### ► NOTE 21.2 - CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en 2011 est de 250 K€.

► **NOTE 21.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Montant</b>
<b>NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES</b>	
<b>ACCROISSEMENTS</b>	
Provisions réglementées au 31.12.2011	28 064
Autres évaluations dérogatoires	
<b>Total</b>	<b>28 064</b>
<b>ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS</b>	<b>9 771</b>
<b>ALLÈGEMENTS</b>	
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation	5 264
Autres (1)	2 021
<b>Total</b>	<b>7 285</b>
<b>ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS</b>	<b>2 630</b>

(1) Après imputation d'une partie des déficits reportables à hauteur de 4 632 K€, le solde des déficits restant à imputer au 31.12.2011 est de 5 598 K€ laissant ainsi apparaître un allègement de la dette future d'impôt de 2 021 K€.

**NOTE 22 : CRÉDIT-BAIL**

Aucun contrat crédit-bail immobilier ne subsiste au 31.12.2011.

**NOTE 23 : ENGAGEMENTS DONNÉS**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions, nantissements	12 479
Hypothèques	
Pactes d'actionnaires	488
Ventes de devises à terme	74 578
Swaps de taux d'intérêts	282 000
Engagements de reprise de matériels (1)	11 870

(1) Engagements de reprise de matériels évalués à partir des valeurs de rachat fixées contractuellement.

Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

**NOTE 24 : INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31.12.2011</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>29 516</b>
Impôt sur les bénéfices	5 147
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>34 663</b>
Variation des provisions réglementées	2 075
Autres évaluations dérogatoires	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS, HORS INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES</b>	<b>36 738</b>

**NOTE 25 : EFFECTIF MOYEN**

<i>personnel salarié</i>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Cadres	216	258
Agents de maîtrise et techniciens	33	50
Employés	280	354
Ouvriers	685	815
<b>Total</b>	<b>1 214</b>	<b>1 477</b>

**NOTE 26 : INFORMATION SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (D.I.F.)**

Au cours de l'exercice 2011 ont été pris en charge les coûts afférents au D.I.F. dans le cadre du plan de formation dans les cas d'accord entre l'employeur et le salarié.

A titre d'information, l'ensemble des droits ouverts à l'ensemble du personnel n'ayant pas donné lieu à demande représentent 146 665 heures au 31.12.2011.

**NOTE 27 : INFORMATION RELATIVE AUX RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS**

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2011 :

<i>en milliers d'euros ou nombre de titres</i>	Salaires	Mandats	Indemnités compl.	Nombre de stock-options attribuées	Stock-options levées	Autres prov. et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants	143	314				
Mandataires sociaux dirigeants	402	360	0	41 920	0	0

**NOTE 28 : INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

La Société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n° 2006-10 de l'AMF et donnée dans l'annexe aux comptes consolidés, est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30.12.2008.

**NOTE 29 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31.12.2011**

Comme pour la valorisation des titres mis en équivalence (notes a.2.2 et b.4), les comptes consolidés de l'exercice 2011 ayant été établis selon les normes IFRS, les valeurs retenues pour la présentation de ce tableau sont celles résultant de ces nouvelles.

SOCIÉTÉS	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. du résultat	Quote-part de capital détenu en %	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS			Prêts et avances consentis et non rem-boursés	Montants des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou Pertes (-)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette	Mise en équivalence					
<i>en milliers d'euros ou en devises</i>											
<b>I - Renseignements détaillés</b>											
<b>A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)</b>											
	EUR	EUR		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
CFM	1 320	23 732	100,00%	1 716	1 716	25 052	1 120	68 407	1 481		
MCI	5 000	61 599	100,00%	34 460	34 460	63 272		193 348	8 381	12 000	
Manitou Benelux SA	500	7 281	98,00%	631	631	6 700		66 898	1 047	1 176	
Manitou Portugal	600	7 096	100,00%	2 963	2 963	7 737		10 268	427	1 200	
Manitou Deutschland GmbH	2 750	7 620	100,00%	8 712	8 712	10 370		65 359	982	1 400	
Manitou Manutencion Espana SL	200	175	100,00%	200	200	375		1 210	64		
Manitou Interface Logistic Europe	500	-199	99,00%	495	495	264		10 516	-236		
Lucas G	1 000		100,00%	7 790	4 239		2 709	19 900	-759		
SAVIM	290		66,00%	178	178						
	GBP	GBP						GBP	GBP		
Manitou UK Ltd	230	5 998	99,42%	598	598	6 464	2	71 850	1 409	3 984	
	USD	USD						USD	USD		
Manitou Americas Inc	361 165	-225 385	100,00%	278 973	278 973	104 951	10 465	283 459	24 156	7 912	
	SGD	SGD						SGD	SGD		
Manitou Asia Pte Ltd	400	7 838	100,00%	1 310	1 310	4 898		21 098	317	98	
	TRL	TRL						TRL	TRL		
Manitou TR	250	-199	99,64%	811	0	21		0	0		
	ZAR	ZAR						ZAR	ZAR		
Manitou Southern Africa Ltd	938	116 335	100,00%	2 219	2 219	11 187		302 813	18 860		
	CAD	CAD						CAD	CAD		
Chariots Elev. Manitou Canada Inc	20	122	100,00%	13	13	107	64	487	13		
	AUD	AUD						AUD	AUD		
Manitou Australia Pty Ltd	400	4 032	86,00%	358	358	2 996		26 950	450		
	CNY	CNY						CNY	CNY		
Manitou China Ltd	59 938	-33 863	100,00%	5 705	5 705	3 196		74 073	9 322		
	RUB	RUB						RUB	RUB		
Manitou Vostok	338	24 580	100,00%	10	10	597		353 637	13 014		
	PLN	PLN						PLN	PLN		
Manitou Polska	200	424	100,00%	53	53	140		4 456	109		
	INR	INR						INR	INR		
Manitou South Asia Private Ltd	9 400	0	100,00%	137	137	137		0	0		
<b>B - PARTICIPATIONS (10 à 50 %)</b>											
	EUR	EUR						EUR	EUR		
Manitou Finance France SAS	25 656	5 530	49,00%	12 571	9 604			10 560	1 429		
	GBP	GBP						GBP	GBP		
Manitou Finance Ltd	2 000	1 480	49,00%	1 482	1 482			1 511	670	847	
	DZD	DZD						DZD	DZD		
Algomat	20 000	60 423	30,40%	74	74			0	0		
	CNY	CNY						CNY	CNY		
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	27 880	6 360	50,00%	1 448	1 448			28 722	-2 096		
<b>II - Renseignements globaux</b>											
A - FILIALES non reprises au paragraphe I	Néant										
B - PARTICIPATIONS non reprises au paragraphe I	Néant										

**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES**

SOCIÉTÉ	Nature et nominal	Devise	Nombre de parts ou d'actions	Valeur comptable d'origine	Valeur en équivalence
<i>en nombre de parts ou d'actions ou en milliers d'euros</i>					
CFM	Actions de 20	EUR	6 600	1 716	25 052
Manitou Finance France SAS	Actions de 1000	EUR	12 571	12 571	12 571
Manitou UK Ltd.	Actions de 1	GBP	228 670	598	6 464
MCI	Actions de 1	EUR	5 000 000	34 460	63 272
Manitou Benelux SA	Parts de 500	EUR	980	631	6 700
Manitou Asia Pte Ltd.	Actions de 1	SGD	400 000	1 310	4 898
Manitou TR	Actions de 10 000 000	TRL	24 910	811	21
Manitou Portugal	Actions de 5	EUR	120 000	2 963	7 737
Manitou Deutschland GmbH	Action de 800 000	EUR	1	8 712	10 370
Manitou Southern Africa Pty Ltd.	Parts de 1	ZAR	937 500	2 219	11 187
Manitou Finance Ltd.	Parts de 1	GBP	980 000	1 482	1 482
Algomat	Actions de 1 000	DZD	6 080	74	74
Chariots Elev. Manitou Canada Inc.	Actions de 1	CAD	20 000	13	107
Manitou Americas	Actions de 361 101	USD	1	278 973	104 951
Manitou Australia Pty Ltd.	Actions de 1	AUD	344 000	358	2 996
Manitou China				5 705	3 196
Manitou Manutencion Espana S.L.	Actions de 1	EUR	200 000	200	375
Hangzhou Manitou Machinery Equipment				1 448	1 448
Manitou Vostok	Actions de 1			10	597
Manitou Polska	Parts de 1	PLN	400	53	140
Manitou Interface Logistic Europe	Actions de 500	EUR	495	495	264
Manitou South Asia Private Ltd	Action de 10	INR	939 999	137	137
Lucas G	Actions de 42	EUR	23 800	7 790	7 790
SAVIM	Actions de 15	EUR	12 540	178	178
<b>Total</b>				<b>362 907</b>	<b>272 007</b>

**RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications	2007	2008	2009	2010	2011
<i>en euros</i>					
<b>I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	37 809 040	37 809 040	37 564 540	37 564 540	39 548 949
b) Nombre d'actions émises	37 809 040	37 809 040	37 564 540	37 564 540	39 548 949
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 041 265 194	1 036 837 302	433 075 596	544 957 041	774 866 291
b) Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions et participation des salariés	131 304 463	93 037 984	-26 803 644	26 250 478	54 125 075
c) Impôt sur les bénéfices	23 617 005	10 019 107	-20 460 145	-1 228 671	5 147 938
d) Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés	83 062 211	40 801 349	-99 348 904	-2 631 409	29 516 469
e) Montant des bénéfices distribués	39 699 492	0	0	0	0
<b>III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements, provisions et participation des salariés	2,85	2,20	-0,17	0,73	1,24
b) Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés	2,20	1,08	-2,64	-0,07	0,75
c) Dividende versé à chaque action	1,05				
<b>IV - PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	1 367	1 458	1 323	1 214	1 477
b) Montant de la masse salariale	45 311 254	48 557 081	41 126 453	41 987 074	58 211 261
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	18 822 484	20 043 791	16 621 998	17 779 581	23 472 392

**8.4 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**8.4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Manitou BF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**8.4.1.1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits marquants de l'exercice » et les notes 10 et 19 de l'annexe concernant les différentes fusions et leurs conséquences comptables sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2011.

**8.4.1.2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

**Estimations comptables**

- La note 1.4 de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Du fait de l'application obligatoire des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe, les capitaux propres retenus pour la valorisation des titres mis en équivalence dans les comptes sociaux sont déterminés en application de ce référentiel.
- La note 11 de l'annexe expose le fait que votre société constitue des provisions au titre des garanties données aux clients. Nos travaux ont

notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses définies par la Direction sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir sur une base de tests les calculs effectués par la société, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

**Principes comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons également examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 1.3 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**8.4.1.3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

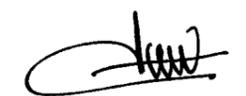
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Orvault et Nantes, le 29 mars 2012  
Les Commissaires aux comptes

RSM Secovec

Jean-Michel Picaud



Deloitte & Associés

Thierry de Gennes



## 8.4.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvert à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 8.4.2.1 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### 8.4.2.2 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### CONVENTION AVEC MADAME JACQUELINE HIMSWORTH, Vice-Présidente du Conseil d'administration

##### Compte courant

Le montant du compte courant de Mme Jacqueline Himsworth s'élève au 31 décembre 2011 à 108 047 euros (y compris les intérêts nets des prélèvements). Ce compte courant a été rémunéré au taux de 3,99 %. Le montant des intérêts pris en charges en 2011 par votre société s'élève à ce titre à 15 814 euros.

#### CONVENTION DE CRÉDIT AVEC LA SOCIÉTÉ GENEVAL, GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, actionnaire de la société Manitou BF

Votre société a signé, en date du 4 septembre 2008, une convention de crédit avec la Société Générale en qualité d'Agent (tel que ce terme est défini dans ladite convention) et avec d'autres banques et établissements de crédit. Cette convention porte sur trois lignes de crédit :

- un emprunt sur 5 ans, d'un montant de EUR 210 000 000 ;
- deux crédits revolving de EUR 40 000 000 et USD 45 000 000.

Elle a fait l'objet d'avenants en date des 21 octobre 2008, 26 février 2009, 23 juillet 2009 et 16 septembre 2010.

Le solde de l'emprunt s'élève à 86 865 090 euros au 31 décembre 2011.

Le solde du crédit revolving utilisé au 31 décembre 2011 est nul (contre un solde au 31 décembre 2010 de 7 483 909 euros).

Le montant des intérêts pris en charge au titre de l'emprunt de 210 M€ en 2011 s'élève à 4 136 097 euros et celui des intérêts sur le crédit revolving à 12 149 euros.

Les clauses restrictives associées à ce contrat sont les suivantes :

- ratio de gearing (endettement net / capitaux propres) inférieur à 1 sur la durée du crédit,
- ratio de leverage (EBITDA / endettement net) dégressif à compter du 30.06.2011 (<6 au 30.06.2011 ; 4,2 au 31.12.2011 ; entre 3 et 2,5 ultérieurement).

#### CONVENTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ LUCAS G

La société LUCAS G, détenue à 100 % par la société SFERT, actionnaire de la société Manitou BF jusqu'au 9 juin 2011, est désormais filiale à 100 % de la société Manitou BF.

Lors de sa réunion du 24 juin 2010, votre Conseil d'administration a autorisé les projets de collaboration suivants entre votre société et la société LUCAS G :

#### Distribution par Manitou BF d'un produit « chargeuse articulée » fabriqué par LUCAS G

L'accord de distribution, signé le 1er novembre 2010, est un accord exclusif croisé selon lequel Lucas G concède à Manitou BF le droit, exclusif,

pour tous les pays, de distribuer ces produits ; Manitou BF s'interdisant d'approvisionner ledit produit chez un tiers ou de le produire en propre. Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans et a démarré en 2011.

#### Fourniture par Lucas G à Manitou BF d'une gamme d'accessoires

Les produits concernés sont les bennes et godets pour les applications agricoles et la construction. Ce projet n'a pas démarré à la date de notre rapport et n'a, par conséquent, pas produit d'effet sur l'exercice 2011.

Orvault et Nantes, le 29 mars 2012

Les Commissaires aux comptes

RSM Secovec

Deloitte & Associés

Jean-Michel Picaud

Thierry de Gennes

